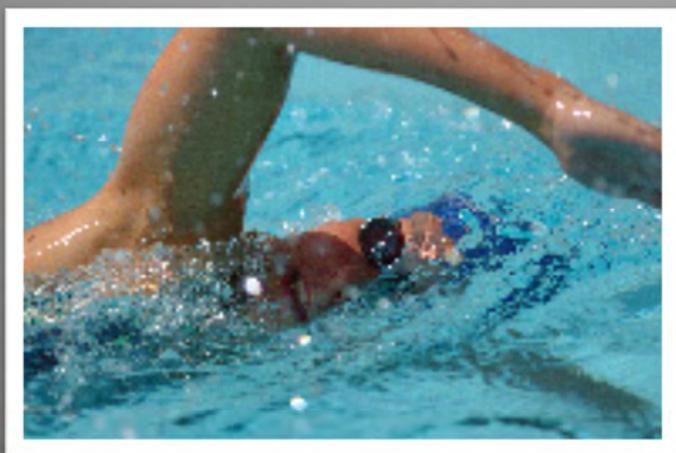


FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

*COMITE DU LIMOUSIN*



Programmes et  
règlements sportifs  
2012/2013

---

## CALENDRIER SPORTIF 2012/2013

Dates	Compétitions	Lieu (sous réserve d'accord des collectivités)	Organisateur
Samedi 06/10/2012	ASPTT LIMOGES/ANGOULÊME N CHARENTE	Limoges Beaublanc	Water-Polo ASPTT Lges
Dimanche 07/10/2012	1 <sup>er</sup> meeting départemental Haute-Vienne open	Aixe sur Vienne	Haute-Vienne
	1 <sup>ère</sup> étape départementale Avenir Poussins	Aixe sur Vienne	Haute-Vienne
Dimanche 21/10/2012	1 <sup>ère</sup> Etape du Micathlon (Poitou-Charentes/Limousin)	Guéret	Limousin
	1 <sup>er</sup> Meeting régional OPEN	Guéret	Limousin
	1 <sup>ère</sup> Rencontre des AvenirS et POUSSINS	Guéret	Limousin
Dimanche 21/10/2012	Natation Synchronisée - compétition de socle (rattrapage MATCH d'impro)	Aixe sur Vienne (piscine)	Limousin
Samedi 27/10/2012	INTERCLUBS DES BENJAMINS EN 25 M - 1 <sup>er</sup> plot	Saint Léonard de Noblat	Limousin
	Pass'compétition - 1 <sup>ère</sup> session	Saint Léonard de Noblat	Limousin
Samedi 10/11/2012	ASPTT LIMOGES/DOCKERS C SETE	Limoges Beaublanc	Water-Polo ASPTT Lges
Samedi 10/11/2012 et Dimanche 11/11/2012	INTERCLUBS TOUTES CATEGORIES	Limoges Beaublanc	Limousin
Dimanche 18/11/2012	2 <sup>ème</sup> Meeting Régional INTERCLUBS des Maîtres OPEN	Brive la Gaillarde	Limousin
Samedi 24/11/2012	UNION ST-BRUNO BORDEAUX/ASPTT LIMOGES	Bordeaux	
Samedi 24/11/2012 et Dimanche 25/11/2012	Championnats départementaux en 25m de la Creuse	La Souterraine	Creuse
Samedi 24/11/2012 et Dimanche 25/11/2012	Championnat départemental Haute-Vienne 25 m	Saint-Junien	Haute-Vienne
	Rencontre départementale Haute-Vienne Benjamins	Saint-Junien	Haute-Vienne
Dimanche 02/12/2012	2 <sup>ème</sup> Etape du Micathlon (Poitou-Charentes/Limousin)	Brive la Gaillarde	Limousin
	2 <sup>ème</sup> Meeting Régional OPEN	Brive la Gaillarde	Limousin
	2 <sup>ème</sup> Rencontre des AvenirS et POUSSINS	Brive la Gaillarde	Limousin
	Pass'compétition - 2 <sup>ème</sup> session	Brive la Gaillarde	Limousin
Samedi 08/12/2012	ASPTT LIMOGES/ANGERS NATATION	Limoges Beaublanc	Water-Polo ASPTT Lges
Samedi 08/12/2012 et Dimanche 09/12/2012	CHAMPIONNAT REGIONAL EN 25 M (Poitou-Charentes/Limousin)	Saint Junien	Limousin
Dimanche 09/12/2012	Natation Synchronisée - compétition de socle (Danse (acqui, dev, form) Propulsion Technique (acqui, dével) Propulsion ballet (acqui) Technique (form)	Guéret (salle et piscine)	Limousin
Dimanche 16/12/2012	1 <sup>ère</sup> journée jeunes Creuse	La Souterraine	Creuse
Dimanche 13/01/2013	Meeting de Guéret	Guéret	Creuse
Dimanche 13/01/2013	2 <sup>ème</sup> étape départementale Avenir Poussins	Saint-Junien	Haute-Vienne
Dimanche 20/01/2013	2 <sup>ème</sup> journée jeunes Creuse	La Souterraine	Creuse
Dimanche 27/01/2013	3 <sup>ème</sup> Etape du Micathlon (Poitou-Charentes/Limousin)	Saint Junien	Limousin
	3 <sup>ème</sup> Meeting Régional OPEN	Saint Junien	Limousin
	3 <sup>ème</sup> Rencontre des AvenirS et POUSSINS	Saint Junien	Limousin
	Pass'compétition - 3 <sup>ème</sup> session	Saint Junien	Limousin
Samedi 02/02/2013	ASPTT LIMOGES/CANARDS LA ROCHELLE	Limoges Beaublanc	Water-Polo ASPTT Lges
Dimanche 03/02/2013	INTERCLUBS BENJAMINS EN 25 M - 2 <sup>ème</sup> plot	Tulle	Limousin
	INTERCLUBS MINIMES EN 25 M	Tulle	Limousin
Samedi 09/02/2013	3 <sup>ème</sup> rencontre des Maîtres en Creuse	Evaux les Bains	Creuse
Samedi 09/02/2013 et Dimanche 10/02/2013	Natation Synchronisée - compétition de socle (Toutes épreuves, toutes catégories)	Brive (salle et piscine)	Limousin
Dimanche 03/03/2013	NATATHLON - 1 <sup>ère</sup> étape	Saint Léonard de Noblat	Limousin
Samedi 09/03/2013	ASPTT LIMOGES/UNION ST-BRUNO BORDEAUX	Limoges Beaublanc	Water-Polo ASPTT Lges
Dimanche 10/03/2013	3 <sup>ème</sup> journée jeunes Creuse	Evaux les Bains	Creuse
Samedi 16/03/2013	Meeting départemental de la Creuse	Guéret	Creuse
Samedi 16/03/2013	3 <sup>ème</sup> étape départementale Avenir Poussins	Limoges Beaublanc	Haute-Vienne
Dimanche 17/03/2013	2 <sup>ème</sup> meeting départemental Haute-Vienne open	Limoges Beaublanc	Haute-Vienne
Dimanche 24/03/2013	CHAMPIONNAT REGIONAL DES MAÎTRES OPEN	Aixe sur Vienne	Limousin
Samedi 30/03/2013 et Dimanche 31/03/2013	Natation Synchronisée - compétition de socle (Toutes épreuves, toutes catégories)	Brive (salle et piscine)	Limousin
Samedi 06/04/2013	Meeting des Maîtres du CD Usse!	Usse!	Corrèze
Samedi 06/04/2013	ASPTT LIMOGES/CHARTRES METROPOLE NAT	Limoges Beaublanc	Water-Polo ASPTT Lges
Dimanche 07/04/2013	NATATHLON - 2 <sup>ème</sup> étape	Egletons	Limousin
Samedi 27/04/2013	Finale Régionale du MICATHLON (Poitou-Charentes/Limousin)	à définir	Poitou-Charentes
Dimanche 05/05/2013	Natation Synchronisée - compétition de socle (Toutes épreuves, toutes catégories)	Aixe sur Vienne (salle et piscine)	Limousin
Dimanche 19/05/2013	NATATHLON - 3 <sup>ème</sup> étape	Saint Junien	Limousin
	Pass'compétition - 4 <sup>ème</sup> session	Saint Junien	Limousin
Samedi 25/05/2013 et Dimanche 26/05/2013	CHAMPIONNAT REGIONAL OPEN D'ÉTÉ (Poitou-Charentes/Limousin)	à définir	Poitou-Charentes
Samedi 01/06/2013 et Dimanche 02/06/2013	14 <sup>ème</sup> meeting de la Haute-Vienne	Limoges Beaublanc 50 m	Haute-Vienne
Dimanche 02/06/2013	Finale départementale Avenir Poussins de la Haute-Vienne	Limoges Beaublanc 50 m	Haute-Vienne
Dimanche 02/06/2013	4 <sup>ème</sup> journée jeunes Creuse	Guéret	Creuse
Dimanche 09/06/2013	Natation Synchronisée - compétition de socle (REGION combinés)	Limoges Beaublanc 25 m	Limousin
Samedi 15/06/2013 et Dimanche 16/06/2013	Trophée Régional Lucien ZINS (Poitou-Charentes/Limousin)	Limoges ou Brive	Limousin
Samedi 22/06/2013 et Dimanche 23/06/2013	Natation Synchronisée - compétition de socle (IRSO combinés)	Saint Junien (bassin d'été)	Limousin
Dimanche 23/06/2013	INTERDEPARTEMENTS POUSSINS (Poitou-Charentes/Limousin)	à définir	Poitou-Charentes
Samedi 29/06/2013 et Dimanche 30/06/2013	Championnats départementaux été de la Creuse	Evaux les Bains	Creuse
Samedi 29/06/2013 et Dimanche 30/06/2013	Championnat départemental été de la Haute-Vienne	Saint Léonard de Noblat	Haute-Vienne
Dimanche 30/06/2013	Meeting départemental jeunes de la Haute-Vienne	Saint Léonard de Noblat	Haute-Vienne

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION COMITE DU LIMOUSIN NATATIONCOURSE

2012/2013

REGLEMENTS ET PROGRAMMES SPORTIFS



COMITE REGIONAL DE NATATION DU LIMOUSIN  
GAÏA, Maison Régionale des Sports du Limousin  
142 avenue Emile Labussière - 87100 LIMOGES  
Tél. 05 87 21 31 57

Michel BRISEMURE, Président :  
natation-limousin-president@orange.fr – 06 73 15 75 09

Anne CITERNE, C.T.S. coordonnateur :  
anne.citerne@orange.fr – 06 76 43 86 96

Armand DUTHEIL, Président Commission Natation Course :  
president.cd87.natation@gmail.com – 06 70 50 01 82

Christiane RIVRIE, Secrétariat :  
natation-limousin-secretariat@orange.fr – 06 86 79 79 64

## RÈGLEMENT NATATION COURSE



*Nul ne peut officier ou pratiquer dans un club de la FFN sans être licencié.  
Pour participer aux compétitions, les licences doivent être oblitérées.*



*Ce n'est pas parce que ce n'est pas "beau" ou pas "courant" que ce n'est pas bon  
(acceptable au regard du règlement). Ce qui n'est pas formellement interdit,  
c'est à dire explicitement interdit dans le règlement, est autorisé.  
Le doute doit toujours bénéficier au nageur !*



*A compter de la saison sportive 2012-2013, les nageurs(es) nés(es) en 2004 et  
après ont l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (sauv'nage,  
pass'sports de l'eau et le pass'compétition) pour intégrer les différentes  
compétitions. Le contrôle sera effectué lors des propositions d'engagement sur  
l'espace extraNat.*

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

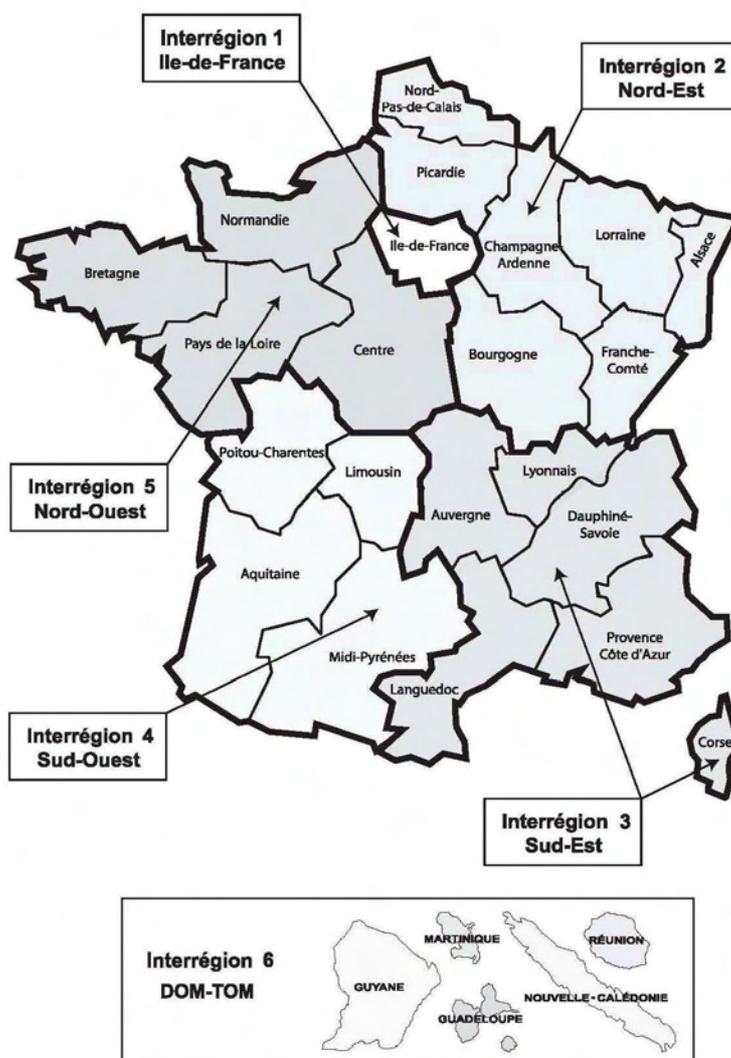
## LES INTERREGIONS

Les six interrégions sont constituées de la façon suivante :

<b>Interrégion 1</b>	Ile-de-France	Ile-de-France
<b>Interrégion 2</b>	Nord-Est	Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Picardie
<b>Interrégion 3</b>	Sud-Est	Auvergne, Corse, Côte d'Azur, Dauphiné-Savoie, Languedoc-Roussillon, Lyonnais, Provence
<b>Interrégion 4</b>	Sud-Ouest	Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes
<b>Interrégion 5</b>	Nord-Ouest	Bretagne, Centre, Normandie, Pays de la Loire
<b>Interrégion 6</b>	DOM /TOM	Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Nouvelle-Calédonie

### Carte des interrégions :

Pour les compétitions interrégionales, les DOM / TOM s'associent à l'interrégion de leur choix.



## LES CATEGORIES D'AGE 2012-2013

---

La Fédération Française de Natation propose aux nageurs et nageuses des programmes de compétition selon leur catégorie d'âge :

Saison 2012-2013 (du 16 septembre 2012 au 15 septembre 2013)		
<b>Avenir</b>	9 ans et moins	2004 et après
<b>Poussins</b>	10-11 ans	2003-2002
<b>Benjamins</b>	12-13 ans	2001-2000
<b>Minimes</b>	14-15 ans	1999-1998
<b>Cadets</b>	16-17 ans	1997-1996
<b>Juniors</b>	18-19, 20 ans	1995 – 1994 et 1993
<b>Seniors</b>	21 ans et plus	1992 et avant

Les jeunes gens et jeunes filles sont, pour le même âge, dans la même catégorie.

Les nageurs et nageuses, ainsi groupés par tranche d'âge, ont des finalités différentes selon leur catégorie d'âge.

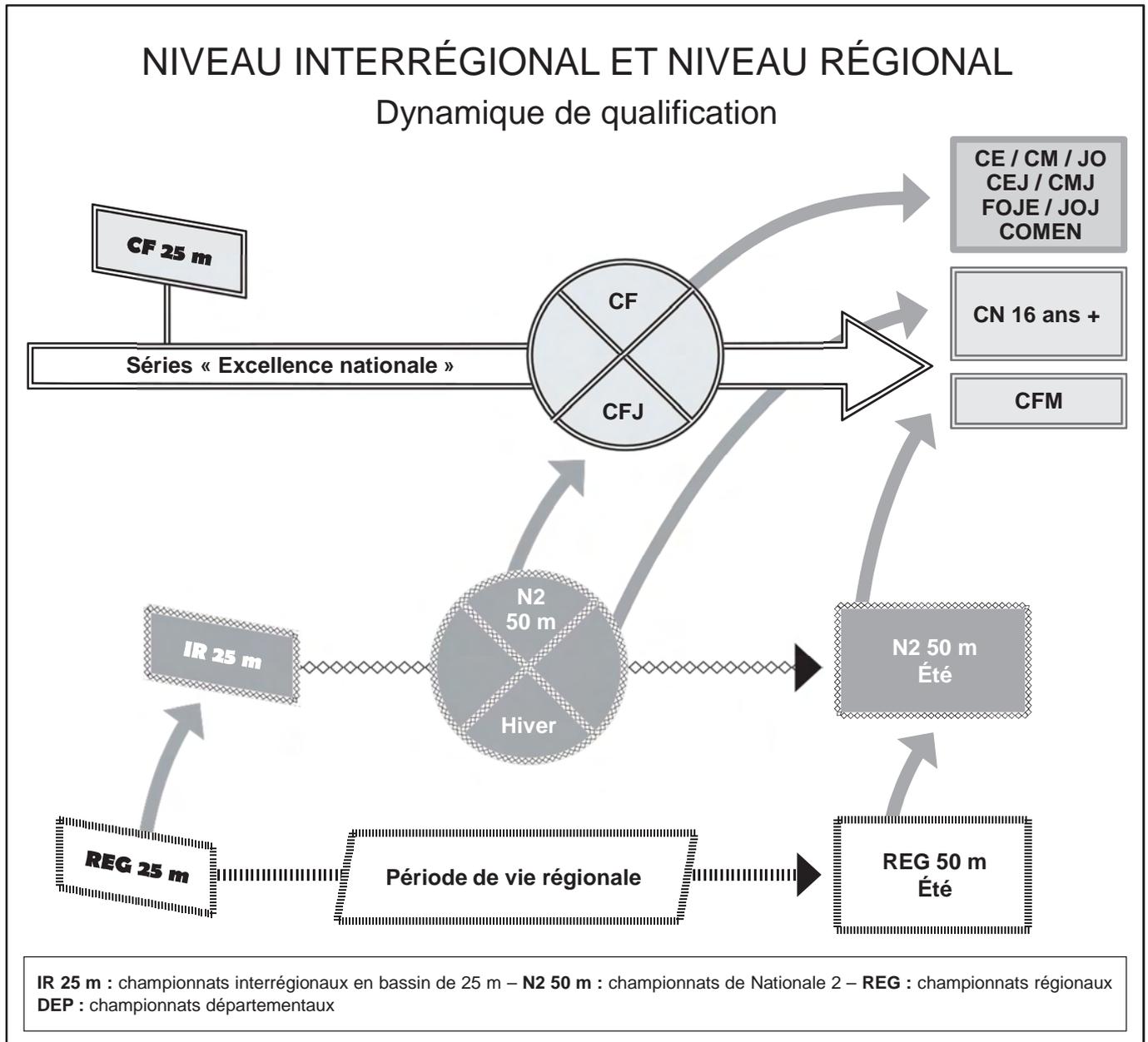
**Rappel** : aucun surclassement n'est autorisé pour l'ensemble des compétitions par catégories d'âge du programme sportif fédéral (compétitions individuelles ou par équipes, épreuves individuelles et relais).

Exemple : une benjamine ne peut pas participer aux championnats de France minimes, y compris dans les relais.

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

## Les parcours interrégional, régional et départemental

### Le parcours interrégional



Les nageurs devront s'inscrire dans une dynamique de qualification avec un passage obligatoire par le niveau interrégional à partir des championnats interrégionaux en bassin de 25 m programmés à la fin du premier trimestre sportif (un par interrégion).

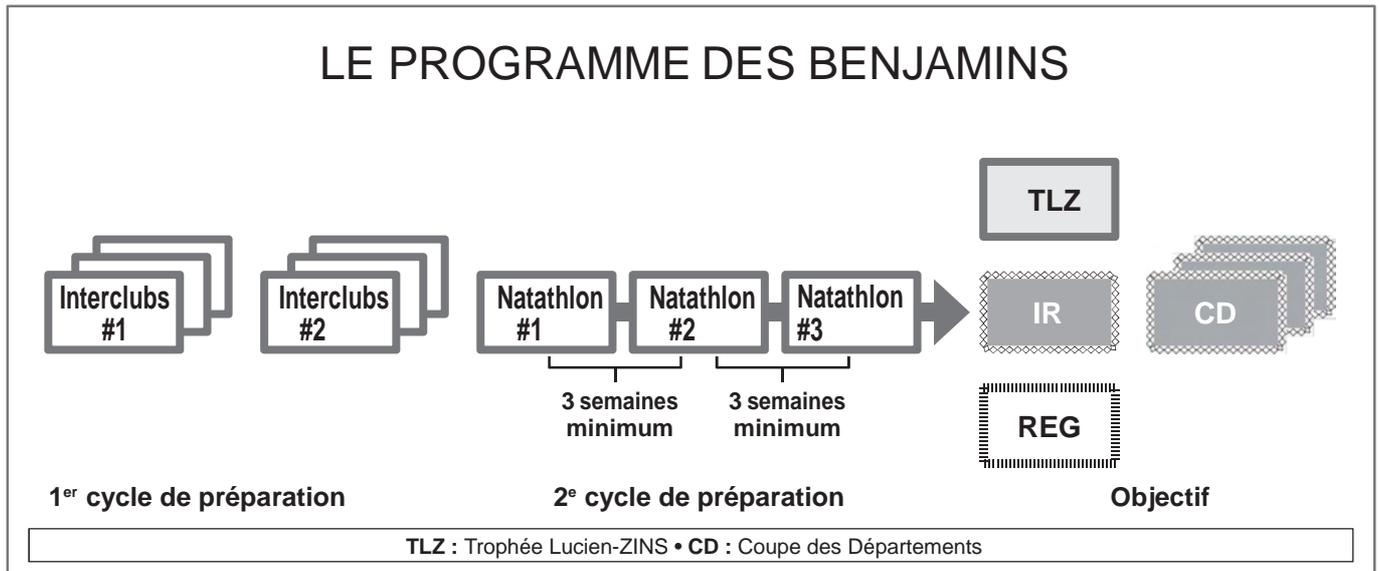
Les nageurs identifiés dans la série interrégionale, selon une grille nationale et à partir des performances réalisées la saison précédente, auront accès directement à ces championnats. Une option qui permet de laisser une période de travail suffisante au premier trimestre pour ces nageurs. Un complément de nageurs sera qualifié à partir des championnats régionaux (selon des règles construites par chaque interrégion). Dans cette configuration, il est mis en avant une plus grande efficacité dans les périodes de travail, celles nécessaires aux phases de progression et de développement.

Suite à ces championnats, les nageurs pourront se qualifier pour intégrer le parcours interrégional de la seconde partie de la saison (à partir d'une grille nationale) ou rester aux niveaux sous-jacents (régional ou départemental).

Pour les nageurs qui accèdent au parcours interrégional (Nationale 2) à compter du mois de janvier, ils participent aux événements de leur parcours (championnats de Nationale 2 d'hiver et/ou d'été) et tentent de se qualifier aux différents championnats nationaux.



## Le parcours des benjamins



Dans l'objectif d'augmenter le nombre de compétiteurs en benjamins, une épreuve interclubs a été ajoutée au précédent programme. Le programme des épreuves entre les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> plots des interclubs est progressif dans la perspective de préparer au mieux le Natathlon en 25 m. Les règles de participation sont assouplies afin de favoriser la participation du plus grand nombre.

Concernant le Natathlon en 25 m, les épreuves sont différentes entre la 1<sup>re</sup> année (12 ans) et la 2<sup>e</sup> année benjamins (13 ans) afin de tendre vers un programme progressif.

Le 1<sup>er</sup> plot du Natathlon en 25 m est décalé par rapport à l'olympiade précédente pour laisser plus de temps de préparation aux nageurs.

Concernant le Trophée Lucien-ZINS, une déclinaison interrégionale et régionale est imposée.

### ■ Détail des différentes compétitions pour cette catégorie

#### ■ Interclubs 1<sup>er</sup> plot

Une équipe de quatre garçons ou quatre filles est imposée. Toutefois, mais hors classement, il est laissé la possibilité de constituer une équipe mixte et/ou des équipes entre plusieurs clubs. Toutes les performances sont enregistrées dans la base fédérale.

Au programme : une épreuve individuelle pour tous (100 m 4 nages) et quatre relais (4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m dos avec prise de relais dans l'eau, 4 x 50 m brasse et 4 x 50 m papillon).

#### ■ Interclubs 2<sup>e</sup> plot

Les règles de composition d'équipe sont les mêmes que pour le premier interclubs.

Au programme : des distances supérieures (100 m papillon, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m nage libre) avec deux courses individuelles différentes par nageur. Toutes les épreuves individuelles doivent être nagées deux fois.

Les relais : 4 x (100 m 4 nages), chaque nageur réalise un 100 m 4 nages et 4 x 200 m nage libre. Le classement des interclubs benjamins en bassin de 25 m se fera à l'addition des deux interclubs.

Pour figurer dans le classement national des clubs, ce dernier doit être présent avec au moins une équipe classée par plot.

#### ■ Natathlon (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> plots)

Maintien de l'organisation en trois plots. Ceux-ci sont décalés dans le temps avec le premier positionné au mois de mars. Ce choix laisse un temps de travail plus long pour bien appréhender les exigences de ce circuit et offrir au plus grand nombre la possibilité d'être classé. Les plots suivants devront être espacés de trois semaines au minimum.

Des épreuves différentes sont proposées aux 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années afin de respecter une progressivité dans le travail. Epreuves benjamins 1<sup>re</sup> année (12 ans) : 50 m papillon, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m nage libre, 200 m 4 nages et 400 m nage libre.

Epreuves benjamins 2<sup>e</sup> année (13 ans) : 50 m papillon, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m nage libre, 400 m 4 nages et 800 m nage libre.

#### ■ Trophée national Lucien-ZINS (2 jours)

Dans l'esprit de la rénovation du Natathlon, il est proposé un accès différent à cette finalité entre les 1<sup>re</sup> et les 2<sup>e</sup> années avec la qualification des 120 premiers benjamins 2<sup>e</sup> année (13 ans) et les 40 premiers benjamins 1<sup>re</sup> année (12 ans) à l'issue du classement national du Natathlon. Les deux années d'âge se confronteront dans les mêmes épreuves avec un classement combiné.

Les épreuves : 50 m papillon, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m nage libre, 200 m 4 nages et 400 m nage libre se déroulent sur deux jours en bassin de 50 m (toutes épreuves, classement combiné).

## ■ Trophée interrégional Lucien-ZINS

Ce niveau interrégional est imposé afin d'augmenter le nombre de benjamins intéressés par une finalité au classement national du Natathlon. Le programme des épreuves est calqué à l'identique de l'épreuve nationale et se déroule également en bassin de 50 m.

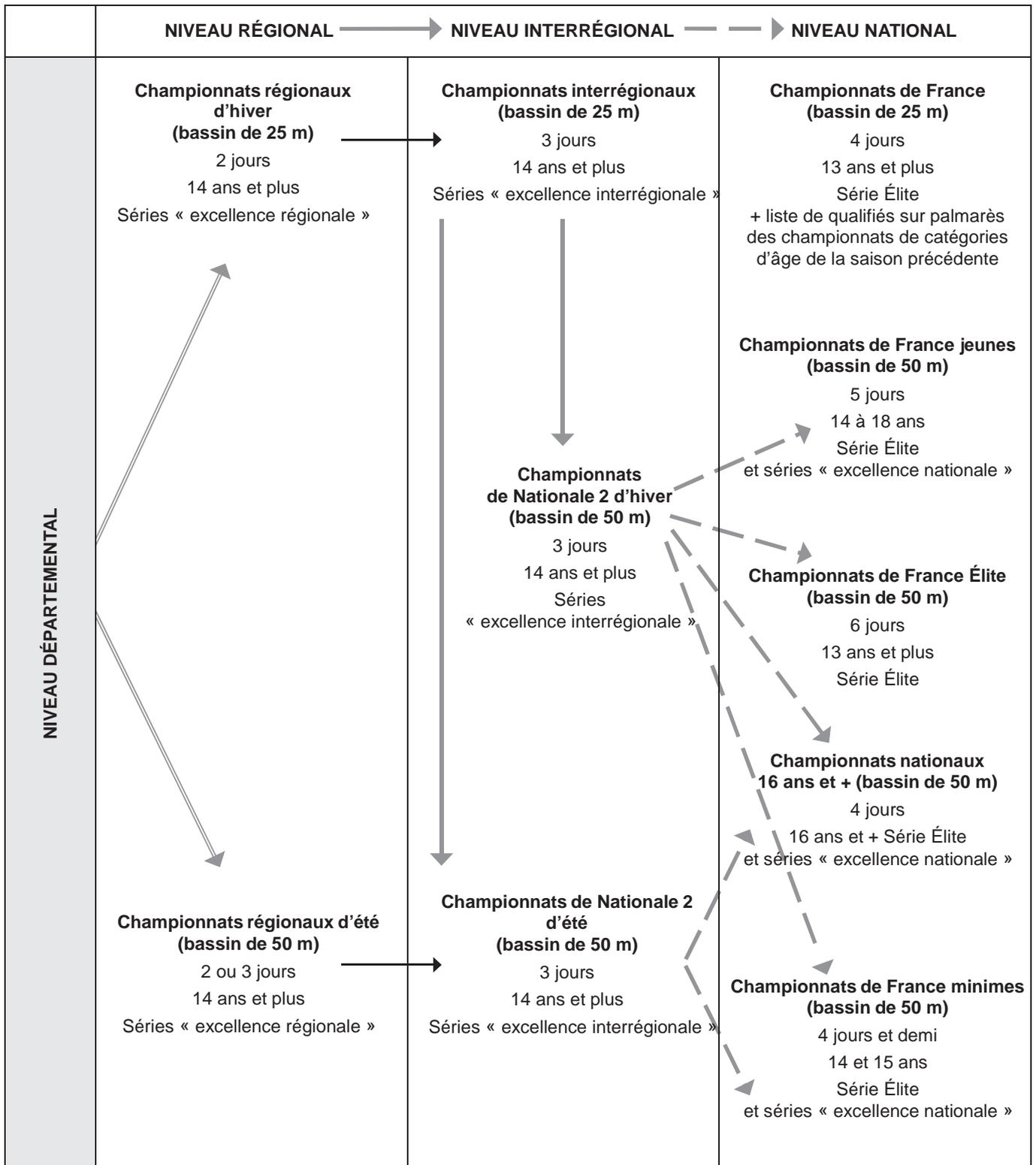
## ■ Trophée régional Lucien-ZINS

Selon la même préconisation que le niveau interrégional, il est également proposé une finalité régionale (bassin de 25 m ou 50 m). Il est laissé la possibilité d'intégrer dans le programme un 100 m 4 nages au lieu du 200 m 4 nages et un 200 m nage libre au lieu du 400 m nage libre.

## ■ Coupe des Départements

Cette compétition est placée plus tard dans la saison afin que les départements puissent utiliser les différents niveaux territoriaux du Trophée Lucien-ZINS pour établir leur sélection. Le programme reste inchangé.

## Schéma global du programme de l'olympiade 2013-2016



## Compétitions et validation des performances

---

### 1.4 - Les compétitions de référence départementale

Organisées en bassin de 25 m, elles ne donnent accès qu'aux séries départementales. Elles sont inscrites aux calendriers des comités régionaux, suite aux propositions faites par les comités départementaux. Les résultats obtenus dans ces compétitions sont reconnus par le comité régional d'origine, quel que soit le comité régional organisateur (celui d'appartenance du nageur ou un autre).

Dans le programme de l'olympiade 2013-2016, les compétitions de référence départementale sont les suivantes :

- les compétitions de référence nationale, interrégionale et régionale ;
- les championnats régionaux en bassin de 25 m ;
- les championnats départementaux en bassin de 25 m hiver et été.
- les meetings en bassin de 25 m labellisés par les régions (délégation possible aux départements).

## NOTE DU COMITE DU LIMOUSIN

### POUR LES COMPETITIONS LABELLISEES

### AUX CHAMPIONNATS REGIONAUX D'ETE

#### Compétitions qualificatives pour les Championnats régionaux d'été

Conformément aux règlements sportifs natation course (annuel règlements 2012 – 2013), le comité régional doit organiser l'agencement des compétitions permettant une qualification aux Championnats régionaux été en bassin de 50 mètres. Il est en effet important que cet agencement respecte les logiques de préparation des nageurs.

Chaque comité régional devant être en mesure de transmettre son calendrier en fin de saison sportive de l'année précédente (15 septembre) il est demandé aux comités départementaux et aux clubs de transmettre à son comité régional, au plus tard pour le 31 août 2012, le programme et les règlements des compétitions susceptibles d'être labellisées et de permettre ainsi une qualification aux Championnats régionaux d'été.

#### Liste des compétitions qualificatives aux Championnats régionaux d'été :

- Les 3 étapes du Micathlon
  - 1ère étape le 21 octobre 2012
  - 2ème étape le 2 décembre 2012
  - 3ème étape le 27 janvier 2013
- Les 3 meetings régionaux open du Limousin
  - 1ère étape le 21 octobre 2012
  - 2ème étape le 2 décembre 2012
  - 3ème étape le 27 janvier 2013
- Les Championnats nationaux interclubs les 10 et 11 novembre 2012
- Les Championnats départementaux les 24 et 25 novembre 2012
- Les Championnats régionaux les 8 et 9 décembre 2012
- Les Championnats interrégionaux du 21 au 23 décembre 2012
- Les interclubs minimes le 3 février 2013
- La finale régionale du Micathlon les 27 et 28 avril 2013
- Les compétitions départementales et/ou de clubs qui seront, en septembre 2012, labellisées par le comité régional, au regard de la transmission, au plus tard pour le 31 août 2012, du programme et des règlements de la compétition.

## Les séries

Une série est un ensemble d'éléments chronométriques de valeurs comparables.

Les séries sont constituées des nageuses et des nageurs dont les performances sont reconnues de valeurs comparables par la Fédération Française de Natation.

### Les séries et les valeurs de performances

À compter de la saison 2012-2013 et pour la totalité de l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), une rénovation de l'organisation des séries modifie le fonctionnement de la précédente olympiade. Le visa des qualifications s'effectue à partir des performances de la saison précédente comme auparavant mais avec un niveau d'exigence supérieur actualisé à l'issue des JO de Londres.

Les séries sont établies pour une olympiade au regard de l'évolution internationale. Elles permettent de classer les nageurs par niveau de performance et de leur ouvrir des droits à participation pour les événements nationaux correspondant à leur année d'âge.

### Le collectif « excellence nationale »

Ce collectif est composé de six niveaux de série nationale différents.

Le vocable « collectif » remplace le terme « séries » à l'échelon d'un territoire. En effet, le collectif regroupe l'ensemble des différentes séries correspondant à son niveau de territoire.

En conséquence, le collectif national regroupe l'ensemble des séries nationales et ouvre des droits à participation directement (sans qualification) pour certaines compétitions nationales (voir tableau ci-dessous).

Collectif	Séries	Caractéristiques	Droit à participation
National	Élite	Toutes catégories. À partir de deux performances dans deux épreuves différentes (voir grille)	Aux championnats de France 25 m, championnats de France Élite et championnats de France par année d'âge en fonction de la catégorie concernée
	18-20 ans	À partir de deux performances dans deux épreuves différentes (voir grille)	Aux championnats de France jeunes (pour les 18 ans) et championnats nationaux 16 ans et plus
	17 ans	À partir de deux performances dans deux épreuves différentes (voir grille)	Aux championnats de France jeunes et championnats nationaux 16 ans et plus
	16 ans	À partir de deux performances dans deux épreuves différentes (voir grille)	
	15 ans	À partir de deux performances dans deux épreuves différentes (voir grille)	Aux championnats de France jeunes et championnats de France minimes
	14 ans	À partir d'un nombre de points réalisés lors du Trophée national Lucien-ZINS (6.000 pts en filles, 5.400 pts en garçons)	

Dans le cas où le nageur réalise, dans une épreuve, une performance d'un niveau de série puis, dans une deuxième épreuve, une performance d'un niveau de série inférieur : ce nageur se trouvera classé dans le niveau de série inférieur. Exemple : un nageur réalise au 800 m nage libre une performance de niveau interrégional puis, au 200 m nage libre, une performance de niveau régional, ce nageur se trouvera classé au niveau régional.

Les séries permettent d'attribuer des points en vue du classement national des clubs en natation course (voir rubrique « Classement national des clubs »).

### ■ Règle minimale d'intégration des performances dans la base fédérale

Pour connaître à quel type de série une compétition donne accès, se reporter au chapitre « Compétition et validation de performances ».

Les compétitions transmises à la FFN afin d'être intégrées dans la base fédérale des performances doivent être inscrites au calendrier départemental validé par le comité régional. Elles doivent au minimum concerner deux clubs.

### Le collectif « excellence interrégionale »

Collectif	Séries	Caractéristiques	Droit à participation
Interrégional	21 ans et plus	À partir de deux performances dans deux épreuves différentes	Aux championnats interrégionaux en bassin de 25 m
	18-20 ans		
	17 ans		
	16 ans		
	15 ans		
	14 ans	À partir d'un nombre de points réalisés lors du Trophée national Lucien-ZINS	

## Les collectifs « excellence régionale et départementale »

Pour ces collectifs, les comités régionaux sont invités à reproduire la même logique.

## La finalité des collectifs

C'est un moyen d'identifier l'élite d'un territoire donné. Ces collectifs pourront servir pour mettre en place des actions de stages, de compétitions, de formations des entraîneurs concernés. Il apparaît indispensable de créer une véritable dynamique autour de ces populations mais à l'initiative de chaque territoire.

### ■ Caractéristiques de la grille de la série Élite

Elle permet l'accès à la série Élite à partir des performances réalisées lors de la saison 2011-2012 et identifie tous les nageurs de ce niveau âgés de 13 ans ou plus\*. L'appartenance à cette série permet aux nageurs d'être automatiquement qualifiés à tous les championnats nationaux en fonction des années d'âge concernées :

- championnats de France Élite ;
- meeting international d'hiver FFN ;
- championnats de France jeunes ;
- championnats nationaux 16 ans et plus ;
- championnats de France minimes.

*\*Une nageuse âgée de 12 ans au moment de la réalisation qui a validé deux performances de la grille Élite lors de la saison 2011-2012 (13 ans lors de la saison 2012-2013) pourra participer aux championnats de France Élite de la saison 2012-2013. Par contre, elle ne pourra pas nager aux championnats de France minimes réservés exclusivement aux 14-15 ans.*

## Constitution de l'Annuaire des Séries pour la saison 2012-2013

L'Annuaire 2011-2012 des Séries (nationale, interrégionale, régionale et départementale) sera arrêté courant septembre 2012, à l'occasion de la rentrée sportive. Le nouvel Annuaire 2012-2013 sera actualisé en temps réel sur le site internet fédéral à partir des performances intégrées pour l'ensemble de la saison 2012-2013.

Dans le cadre de l'année de transition entre deux programmes sportifs, la grille de série Élite actuelle permet d'intégrer la série Élite pour la saison 2012-2013 et d'attribuer les points correspondants en vue du classement national des clubs 2012. La nouvelle grille entrera en vigueur pour intégrer la série Élite à partir de la saison 2013-2014 et pour constituer le classement national des clubs 2013.

Cet annuaire, consultable en permanence sur le site Internet fédéral [www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr) (rubrique « suivi des performances »), est mis à jour en temps réel à l'issue de la validation définitive des compétitions par le service concerné.

## La commission nationale de validation des performances

Dans le cadre de la commission sportive fédérale de Natation Course, une commission de validation des performances est constituée. Son rôle consiste à étudier les cas particuliers d'accession à la série Élite, ainsi que les nouvelles intégrations de performances ou les reclassements de nageurs.

Les demandes doivent être envoyées à la FFN (Département Natation Course : [natation@ffnatation.fr](mailto:natation@ffnatation.fr)), sous couvert du comité régional d'appartenance. **Toute demande non transmise par le comité régional ne pourra être étudiée.**

Les clubs ayant des nageurs nouvellement licenciés à la FFN (Français ou étrangers) doivent faire valoir une attestation de performances réalisées la saison précédente en bassin de 50 m (chronométrage automatique exigé) et la transmettre à la commission nationale, au plus tard un mois avant la date de la compétition concernée, à l'attention du Département Natation Course : [natation@ffnatation.fr](mailto:natation@ffnatation.fr). La demande devra être également transmise à titre d'information au comité régional.

Les nageurs ayant momentanément arrêté la pratique ou ayant été dans l'incapacité de nager durant une saison pourront faire également une demande de reclassement via leur club, sous couvert du comité régional, afin de réintégrer un niveau de série, dans les mêmes délais qu'au-dessus (un mois au plus tard avant la date de la compétition concernée).

En début de saison, sur sollicitation des clubs concernés, une demande d'intégration de performances pourra être faite auprès de cette commission, pour tout nageur régulièrement licencié en France et s'entraînant en permanence à l'étranger. Après accord de la commission, l'intégration des performances dans la base fédérale sera faite à la suite de la transmission par les clubs des justificatifs au Département Natation Course, avec copie au comité régional. Celles-ci devront avoir été réalisées en bassin de 50 m avec chronométrage automatique.

**À paraître en téléchargement sur le site web**

**au cours du mois de septembre 2012**

**•Grille Élite et grilles d'excellence 2013-2016**

**Grille Élite dames et messieurs 2013-2016**

**Grilles d'excellence nationale 2013-2016**

Filles 14 ans, 15 ans, 16 ans, 17 ans, 18-20 ans, 21 ans et plus

Garçons 14 ans, 15 ans, 16 ans, 17 ans, 18-20 ans, 21 ans et plus

**Grilles d'excellence interrégionale 2013-2016**

Filles 14 ans, 15 ans, 16 ans, 17 ans, 18-20 ans, 21 ans et plus

Garçons 14 ans, 15 ans, 16 ans, 17 ans, 18-20 ans, 21 ans et plus

**Grilles d'excellence régionale 2013-2016**

Filles 14 ans, 15 ans, 16 ans, 17 ans, 18-20 ans, 21 ans et plus

Garçons 14 ans, 15 ans, 16 ans, 17 ans, 18-20 ans, 21 ans et plus

**Grilles d'excellence départementale 2013-2016 (bassin de 50 m)**

Filles 14 ans, 15 ans, 16 ans, 17 ans, 18-20 ans, 21 ans et plus

Garçons 14 ans, 15 ans, 16 ans, 17 ans, 18-20 ans, 21 ans et plus

**Grilles d'excellence départementale 2013-2016 (bassin de 25 m)**

Filles 14 ans, 15 ans, 16 ans, 17 ans, 18-20 ans, 21 ans et plus

Garçons 14 ans, 15 ans, 16 ans, 17 ans, 18-20 ans, 21 ans et plus

## Règles d'engagements via la gestion informatique extraNat

En raison de la mise en exploitation de l'interface extraNat pour les engagements et du logiciel extraNat-pocket pour le traitement des compétitions, l'intégralité du programme fédéral sera traitée, des engagements à l'intégration sur le site web FFN, sans oublier la phase du traitement de la compétition, via cette gestion informatisée.

### Planification des échéances pour la procédure des engagements :

Via l'application extraNat, chaque institution (FFN, comités régionaux, comités départementaux, clubs) déclare dans un premier temps les compétitions placées sous son autorité.

#### ■ Au nom de la FFN

- championnats de France Élite ;
- championnats de France en bassin de 25 m ;
- championnats de France jeunes ;
- championnats de France minimes ;
- championnats nationaux 16 ans et plus ;
- meeting international d'hiver FFN ;
- Coupe des Régions -Trophée Jean-POMMAT ;
- Coupe des Départements -Trophée Alex-JANY\* ;
- Trophée national Lucien-ZINS ;
- championnats interrégionaux en bassin de 25 m ;
- championnats de Nationale 2 d'hiver ;
- championnats de Nationale 2 d'été ;
- meetings nationaux labellisés.

*\*Dans la configuration des fusions exceptionnelles de deux départements, se rapprocher du service des systèmes d'information de la FFN pour pouvoir effectuer leur proposition d'engagement via extraNat.*

#### ■ Au nom des comités régionaux

- meetings régionaux labellisés ;
- les 3 plots du Natathlon en bassin de 25 m ;
- Interclubs benjamins en bassin de 25 m (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> plots) ;
- Interclubs minimes en bassin de 25 m ;
- poules régionales des championnats nationaux interclubs en bassin de 25 m\* ;
- championnats régionaux en bassin de 25 m ;
- championnats régionaux d'été ;
- toutes les autres compétitions spécifiques institutionnelles du comité régional inscrites officiellement à son calendrier (avenir, poussins, critères régionaux, critères départementaux, etc.).

*\*Selon le format d'organisation locale, il y a possibilité de déléguer la déclaration des compétitions aux comités départementaux, à charge du comité régional de coordonner l'ensemble des organisations.*

### Principes et planification de l'échéancier des engagements via l'interface extraNat

Toutes les compétitions gérées par extraNat obéissent aux mêmes principes en ce qui concerne la procédure de l'échéancier :

- quinze jours d'ouverture des droits pour les propositions d'engagements ;
- un jour de contrôle par l'institution en charge de la compétition des engagements ;
- sept jours de publications de la liste des engagements (start-list).

Selon ce compte à rebours, à J-12, les droits d'engagements sont ouverts ; à J-4, fermeture des droits d'engagements ; à J-3, publication de la liste des engagés ; J-1 pour les compétitions nationales, réunion technique à l'issue de laquelle les engagements sont centralisés (forfaits) puis édition de la liste de départ et le programme des séries.

Pour les compétitions où les nageurs sont qualifiés (championnats de France en bassin de 25m, finale du Natathlon), les clubs ayant des qualifiés devront confirmer ou infirmer leur participation sur chacune des courses où ils sont retenus et selon les mêmes échéances.

### Tableau des échéances

Période à partir Du 1 <sup>er</sup> jour de la compétition	Intitulé
J - 12	Ouverture de la proposition des droits d'engagements
J - 4	Fermeture de la proposition des droits d'engagements
J - 3	Publication de la liste des engagés
J - 1	Réunion technique, déclaration des forfaits, édition de la liste de départ et du programme des séries

## **Modulation**

L'institution qui déclare la compétition a la possibilité de moduler la fin de la période de proposition des engagements de J – 4 à J – 2 (J =premier jour de la compétition).

## **Remontée des compétitions sur la base fédérale**

Une fois la compétition achevée et vérifiée dans ses moindres détails par l'institution responsable, la remontée sur la base extraNat est automatisée. La publication et l'intégration sur le site web FFN est du ressort du service des systèmes d'information. Toute cette procédure est valable pour la natation course, les maîtres et la natation estivale.

Pour les analyses statistiques fédérales, il est demandé aux comités régionaux de permettre la remontée de la totalité des compétitions organisées sur leur territoire quelles que soient les catégories d'âges concernées.

## **Performances d'engagements sur l'espace extraNat**

Concernant les compétitions de référence nationale, les engagements ne pourront se faire qu'à partir de la meilleure performance réalisée en bassin de 50m et enregistrée dans la base fédérale de la saison précédente ou de la saison en cours.

*\*La liste des engagés n'est pas actualisée durant la période de J-3 jusqu'à la réunion technique de la compétition qui est seule habilitée à actualiser cette dernière.*

## Organisation régionale

### 1. LA LICENCE

Lors de toutes les compétitions régionales le nageur devra être en possession de sa licence, ou à défaut, son club sera en mesure de présenter le récépissé de la licence de ses nageurs.

### 2. LA TENUE SUR LE BORD DU BASSIN

Les nageurs entraîneurs et accompagnateurs, par mesures d'hygiène, devront être en « tenues sportives ». Rappel à effectuer dans vos clubs.

### 3. LES OFFICIELS

Chacun des clubs engagés devra fournir :

Le club désigné et qui reçoit doit	→ 5 officiels
1 à 2 nageurs engagés	→ 1 officiel
3 à 5 nageurs engagés	→ 2 officiels
6 à 10 nageurs engagés	→ 3 officiels
11 à 20 nageurs engagés	→ 4 officiels
Au-delà de 20 nageurs engagés, et par tranche de 10 nageurs engagés :	→ 1 officiel supplémentaire.

**Les nageurs engagés sont ceux inscrits sur le programme au début de la compétition.**

**Amende de 25 € par officiel manquant, nombre calculé par réunion.**

Si les clubs participants n'ont pas tous leurs officiels et s'il manque des officiels pour le bon déroulement de la compétition et seulement dans ce cas-là, les clubs ayant d'autres officiels se verront attribuer un bonus de 10 € par officiel supplémentaire.

**Les noms des officiels doivent être inscrits en même temps que les engagements pour la prise en compte des nageurs.**

**Arrivée pour confirmation de présence des officiels 1 heure avant le début des épreuves**

### 4. JURY

Pour tout empêchement contacter le responsable régional des officiels M. Christian NARDOUX. **Le Club recevant la compétition est prié de prévoir la présence de 2 bénévoles 1 heure avant l'ouverture du bassin pour aider à l'organisation matérielle du bassin : lignes d'eau, virage, faux départs et chronométrage auto ou semi-automatique... Contacter : Jacques BOULESTEIX 06 07 30 29 75 ou Armand DUTHEIL 06 70 50 01 82.**

### 5. LES COMPÉTITIONS ANNULÉES POUR CAUSE D'INTEMPÉRIES

Au vu de l'expérience des hivers passés, et la météo n'étant pas toujours clémente, il est conseillé à chacun de consulter régulièrement ses messages électroniques et de répercuter les informations (annulation de compétitions, changement d'horaires, etc.) auprès des personnes concernées.

### 6. LES FORFAITS\*

**Pour les compétitions régionales les forfaits doivent être déclarés le jeudi précédant 20 h 00 dernier délai, auprès de Charles FREBY (freby.charles@neuf.fr).**

**Pour les compétitions communes Poitou-Charentes/Limousin les forfaits doivent être déclarés le jeudi précédant 23 h 59 dernier délai.**

Forfait déclaré avant le début de la réunion ☞ amende de 4 € par nageur.

Forfait non déclaré avant le début de la réunion ☞ amende de 10 € par nageur.

\*Sauf présentation d'un certificat médical 48 heures après la fin de la dernière réunion.

### 7. LES ENGAGEMENTS au Micathlon, Meeting Régional et rencontre Avenirs et Poussins:

se font sur la même compétition via extraNat.fr (même N° de compétition pour les 3 compétitions).

### 8. LES TEMPS D'ENGAGEMENTS

Tous les nageurs ne justifiant pas d'un temps réalisé au cours de la saison précédente ou de la saison en cours seront engagés à 59:59:99 et seront affichés AT (absence de temps).

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

<b>1<sup>ère</sup> Etape du MICATHLON</b>			<b>ExtraNat</b>
	<b>Compétition d'animation, performances qualificatives pour :</b> - les Championnats départementaux en bassin de 25 m - la Finale du Micathlon Limousin/Poitou Charentes - et les Championnats régionaux été en bassin de 50 m		 5X25m Chronométrage manuel
	<b>Dimanche 21 octobre 2012</b> 1 <sup>ère</sup> réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2 <sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h		<b>GUERET (23)</b> <b>Piscine municipale</b> <b>Avenue Fayolle</b>
	<b>Minimes et Cadets de la région (pas de grille d'accès)</b>		
	<b>Droits d'engagement : 6 € par nageur et par étape</b> Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	➡ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 16 octobre 2012 - 23 h 59</b> ➡ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 18 octobre 2012 - 23 h 59 dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b>		

## Règlement des 3 étapes Limousines du MICATHLON

**Date protégée, aucune autre organisation départementale ou de clubs ne peut se dérouler sur cette même journée.**

**Tous les minimes et cadets de la région** (pas de grille d'accès) s'engagent sur ces différentes étapes dans la ou les épreuves de leur choix. Chaque nageur peut prendre part au maximum à 4 épreuves par étape.

## Principes et règlements communs aux deux régions

- Organisation des 3 étapes, chacune sur 3 sites différents : 2 sites en Poitou-Charentes et 1 site en Limousin.
- Chaque site est ouvert à l'ensemble des clubs des 2 régions.
- **Les dates d'organisation sont communes aux 3 sites sur 1 journée en 2 réunions, soit :**
  - o 1<sup>ère</sup> étape : le 21 octobre 2012
  - o 2<sup>ème</sup> étape : le 2 décembre 2012
  - o 3<sup>ème</sup> étape : le 27 janvier 2013
- **Le nombre limite maximum de nageurs sur chaque site est fixé à :**
  - o 200 nageurs sur un bassin à 6 couloirs
  - o **180 nageurs sur un bassin à 5 couloirs**
  - o 160 nageurs sur un bassin à 4 couloirs

## Conditions pour se qualifier à la Finale

- Avoir nagé au moins 8 épreuves différentes du programme du "Micathlon" dont le 400 m 4 nages obligatoire.
- Avoir marqué au moins 1 point à la table de cotation dans chacune des 8 épreuves.
- Avoir totalisé un nombre minimum de points sur l'ensemble des 8 épreuves, au cours des 3 étapes du "Micathlon" :
  - o 6000 points pour les minimes filles
  - o 4000 points pour les minimes garçons
  - o 6100 points pour les cadettes filles
  - o 4100 points pour les cadets garçons
- Il n'est pas obligatoire de participer aux 3 étapes pour se qualifier à la finale.

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

## Droits d'engagements

6 € par nageur et par étape  
Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin.

## Engagements

Les engagements se font sur la même compétition via extraNat.fr pour les 3 compétitions de cette étape.

## Classement

Un classement spécifique sortira pour cette 1<sup>ère</sup> étape du Micathlon faisant apparaître les Minimes et les Cadets.  
Classement Minimes et un classement Cadets uniquement aux points à l'issue des 3 étapes.

## Récompenses

Elles sont décernées lors de la Finale, pas de récompense sur les étapes.

## Programme de la 1<sup>ère</sup> étape du MICATHLON

<b>Dimanche 21 octobre 2012</b> 1 <sup>ère</sup> réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30	<b>Dimanche 21 octobre 2012</b> 2 <sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h
1. 200 NL Dames	7. 50 Brasse Dames
2. 200 NL Messieurs	8. 50 Brasse Messieurs
3. 100 Pap Dames	9. 400 4N Dames
4. 100 Pap Messieurs	10. 400 4N Messieurs
5. 200 4N Dames	11. 200 Dos Dames
6. 200 4N Messieurs	12. 200 Dos Messieurs

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

<b>1<sup>er</sup> MEETING REGIONAL OPEN</b>			<b>extraNat</b>
	<b>Compétition d'animation, performances qualificatives pour :</b> - les Championnats départementaux en bassin de 25 m - et les Championnats régionaux été en bassin de 50 m		 5X25m Chronométrage manuel
	<b>Dimanche 21 octobre 2012</b> 1 <sup>ère</sup> réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2 <sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h		<b>GUERET (23)</b> Piscine municipale Avenue Fayolle
	<b>Benjamins, juniors, seniors, maitres de la région (pas de grille d'accès)</b>		
	<b>Droits d'engagement : 2€ par épreuve et par nageur</b> Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	<p>➡ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 16 octobre 2012 - 23 h 59</b></p> <p>➡ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 18 octobre 2012 - 23 h 59 dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b></p>		

## Règlement des 3 Meetings régionaux

Date protégée, aucune autre organisation départementale ou de clubs ne peut se dérouler sur cette même journée.

Tous les Benjamins, juniors, seniors et maîtres de la région (pas de grille d'accès) s'engagent sur ces différentes étapes dans la ou les épreuves de leur choix. Chaque nageur peut prendre part au maximum à 4 épreuves par étape.

## Conditions d'accès

L'accès à ces meetings régionaux sera libre, sans grille de qualification, en imaginant toutefois que les entraîneurs soient respectueux sur leurs engagements (pas d'engagement d'un nageur n'ayant pas un minimum de pratique régulière et apte à une pratique compétitive).

## Droits d'engagements

2 € par épreuve et par nageur. Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin.

## Engagements

Les engagements se font sur la même compétition via extranat.fr pour les 3 compétitions de cette étape.

## Classement

Un classement spécifique sortira Toutes Catégories, permettant de récompenser les 3 meilleurs de chaque épreuve.

## Récompenses

Une médaille aux 3 premiers de chaque épreuve Toutes Catégories.

(24 OR, 24 ARGENT, 24 BRONZE) à la charge du comité régional.

## Programme du 1<sup>er</sup> Meeting Régional

<b>Dimanche 21 octobre 2012</b> 1 <sup>ère</sup> réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30	<b>Dimanche 21 octobre 2012</b> 2 <sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h
1. 200 NL Dames	7. 50 Brasse Dames
2. 200 NL Messieurs	8. 50 Brasse Messieurs
3. 100 Pap Dames	9. 400 4N Dames
4. 100 Pap Messieurs	10. 400 4N Messieurs
5. 200 4N Dames	11. 200 Dos Dames
6. 200 4N Messieurs	12. 200 Dos Messieurs

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

<b>1<sup>ère</sup> Rencontre des AVENIRS et POUSSINS</b>			<b>extraNat</b>
	<b>Compétition d'animation</b>		 5X25m Chronométrage manuel
	<b>Samedi 21 octobre 2012</b> 1 <sup>ère</sup> réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2 <sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h		<b>GUERET (23)</b> <b>Piscine municipale</b> <b>Avenue Fayolle</b>
	<b>Avenirs et Poussins (pas de grille d'accès)</b>		
	<b>Droits d'engagement : 2€ par épreuve et par nageur</b> Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	<p>➡ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 16 octobre 2012 - 23 h 59</b></p> <p>➡ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 18 octobre 2012 - 23 h 59 dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b></p>		

## Règlement des 3 Rencontres des AVENIRS et POUSSINS

Les avenirs et poussins, sur une organisation départementale, celle du département du lieu de la compétition sont invités sur ces réunions avec un programme adapté (pas de grille d'accès).

Ils s'engagent sur ces différentes étapes dans la ou les épreuves de leur choix. Chaque nageur peut prendre part au maximum à 4 épreuves par étape.

Seules les épreuves spécifiques (50 et 100 mètres) et réservées aux avenirs, poussins feront l'objet d'une application des règlements FINA adaptés à ces catégories d'âges.

Pour l'ensemble des autres épreuves, les avenirs poussins participeront avec les nageurs des autres catégories, sans application spécifique des règlements FINA.

## Conditions d'accès

**Pour les avenirs, tous les nageurs engagés doivent être titulaires des 3 tests de l'ENF (Sauv'nage, Pass'sports de l'eau et Pass'compétition natation course).**

L'accès à ces étapes « AVENIRS et POUSSINS » sera libre, sans grille de qualification, en imaginant toutefois que les entraîneurs soient respectueux sur leurs engagements (pour les poussins, pas d'engagement d'un nageur n'ayant pas un minimum de pratique régulière et apte à une pratique compétitive).

## Droits d'engagements

2 € par épreuve et par nageur. Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin. Les droits d'engagements seront restitués au comité organisateur (CD23).

## Engagements

Les engagements se font sur la même compétition via extraNat.fr pour les 3 compétitions de cette étape.

## Classement

Un classement spécifique sortira Avenirs et Poussins, permettant de récompenser les 3 meilleurs poussins et les 3 meilleurs avenirs de chaque épreuve (50 et 100 de chaque nage).

## Récompenses

Une médaille aux 3 premiers (Dames et Messieurs) – « Poussins 1 » - « Poussins 2 » -  
Une médaille aux 3 premiers (Dames et Messieurs) « Avenirs 1 » - « Avenirs 2 »  
(64 OR, 64 ARGENT, 64 BRONZE) à la charge du CD 23.

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

## Programme de la 1<sup>ère</sup> Rencontre des AVENIRS et POUSSINS

<b>Dimanche 21 octobre 2012</b> 1 <sup>ère</sup> réunion <b>MATIN OP 8h00 – DE 9h30</b>	<b>Dimanche 21 octobre 2012</b> 2 <sup>ème</sup> réunion <b>APRES-MIDI OP 14h – DE 15h</b>
1. 50 NL Dames	9. 50 Brasse Dames
2. 50 NL Messieurs	10. 50 Brasse Messieurs
3. 100 Brasse Dames	11. 100 Dos Dames
4. 100 Brasse Messieurs	12. 100 Dos Messieurs
5. 100 Pap Dames	13. 50 Pap Dames
6. 100 Pap Messieurs	14. 50 Pap Messieurs
7. 50 Dos Dames	15. 100 NL Dames
8. 50 Dos Messieurs	16. 100 NL Messieurs

**JURY :**

**JUGES ARBITRES :**

**STARTERS :**

**JUGES DE NAGES :**

**CHRONOMETREUR EN CHEF – SUPERVISEUR :**

**SECRETARIAT TECHNIQUE :**

# DEROULEMENT

du programme des 3 compétitions

**Micathlon Meeting régional Avenirs/Poussins**

**Dimanche 21 octobre 2012**

**GUERET (23)**

**Piscine municipale – avenue Fayolle**

## **Réunion N°1 : Dimanche 21 octobre 2012**

*Ouverture des portes : 08h00*

*Début des épreuves : 09h30*

1. 50 Nage Libre D. Séries Avenirs/Poussins
2. 50 Nage Libre M. Séries Avenirs/Poussins
3. 200 Nage Libre D. Séries
4. 200 Nage Libre M. Séries
5. 100 Brasse D. Séries Avenirs/Poussins
6. 100 Brasse M. Séries Avenirs/Poussins
7. 100 Papillon D. Séries
8. 100 Papillon M. Séries
9. 100 Papillon D. Séries Avenirs/Poussins
10. 100 Papillon M. Séries Avenirs/Poussins
11. 200 4 Nages D. Séries
12. 200 4 Nages M. Séries
13. 50 Dos D. Séries Avenirs/Poussins
14. 50 Dos M. Séries Avenirs/Poussins

## **Réunion N°2 : Dimanche 21 octobre 2012**

*Ouverture des portes : 14h00*

*Début des épreuves : 15h00*

15. 50 Brasse D. Séries Avenirs/Poussins
16. 50 Brasse M. Séries Avenirs/Poussins
17. 50 Brasse D. Séries
18. 50 Brasse M. Séries
19. 100 Dos D. Séries Avenirs/Poussins
20. 100 Dos M. Séries Avenirs/Poussins
21. 400 4 Nages D. Séries
22. 400 4 Nages M. Séries
23. 50 Papillon D. Séries Avenirs/Poussins
24. 50 Papillon M. Séries Avenirs/Poussins
25. 200 Dos D. Séries
26. 200 Dos M. Séries
27. 100 Nage Libre D. Séries Avenirs/Poussins
28. 100 Nage Libre M. Séries Avenirs/Poussins

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

<b>INTERCLUBS BENJAMINS EN 25 M</b> <b>1<sup>er</sup> plot</b>			<b>extraNat</b>
	<b>Compétition d'animation</b>		 6X25m Chronométrage manuel
	<b>Samedi 27 octobre 2012</b> 1 <sup>ère</sup> réunion MATIN OP 9h00 – DE 10h00 2 <sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h		<b>SAINT LEONARD (87)</b> <b>Piscine «Aqua-Noblat »</b>
	<b>BENJAMINS</b> ■ Catégories d'âge : F.et G.12 et 13 ans (2001 et 2000) ■ Équipes de 4 nageurs		
	<b>Droits d'engagement : 2€ par nageur et par plot</b> <b>Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin</b> <b>ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)</b>		
	<p>➡ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 23 octobre 2012 - 20 h</b> Dans le même temps transmettre la composition des relais et la liste des nageurs ne pouvant être intégrés dans une équipe par mel à : Charles FREBY, par mel : <a href="mailto:freby.charles@neuf.fr">freby.charles@neuf.fr</a> avec copie au secrétariat du comité régional : <a href="mailto:natation-limousin-secretariat@orange.fr">natation-limousin-secretariat@orange.fr</a></p> <p>➡ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 25 octobre 2012 - 20 h dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b></p>		

## RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN ET ORGANISATION REGIONALE

### Préambule

Compétition permettant aux clubs de susciter dès le groupe d'âge benjamins un état d'esprit propre à une compétition par équipes en valorisant la prestation collective plutôt que la performance individuelle. L'encadrement technique qui sera en charge de ce créneau pourra mettre en place des regroupements locaux et des stratégies pour la formation des jeunes nageurs.

Cette confrontation a pour vocation d'être ouverte au plus grand nombre d'équipes, réservée à la catégorie des benjamins (filles et garçons de 12 et 13ans). Nouveauté dans le programme de l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), il est mis en place un interclubs 12 et 13 ans avec deux plots qui s'additionnent afin de maintenir une partie de la saison collective avant de débiter les compétitions individuelles. Le programme des épreuves intègre un concept de progression pour aborder au mieux le programme du Natathlon.

### Contenu du programme

#### ■ Épreuve individuelle (1 en filles et 1 en garçons)

100 m 4 nages.

*Classement au temps.*

#### ■ Épreuves de relais (4 en filles et 4 en garçons)

4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m brasse, 4 x 50 m papillon, 4 x 50 m dos (prise de relais dans l'eau).

*Classement au temps.*

**NB** - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.

### Jury

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les Règles FFN. Le ou les juges arbitres devront figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

### Mode de participation

il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental. Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN. L'accès est ouvert à tous les nageurs benjamins (filles et garçons) de la région.

Un nageur doit **impérativement** participer au 100 m 4 nages ainsi qu'aux relais.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs participant à l'épreuve individuelle et aux relais).

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition). **Important: les remplaçants devront faire l'objet d'une compétition à part.**

## Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat avant le mardi 23 octobre 2012 à 20h.

## Droits d'engagements

Fixés à 2€ par nageur et par plot.

Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin.

## Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (100 m 4 nages et les quatre relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais **ne sont pas doublés**.

Un classement masculin, un classement féminin et un classement mixte sont publiés. À l'issue des interclubs, les régions fournissent le classement des équipes filles d'une part et garçons d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Les compétitions se déroulant hors des dates prévues ne feront pas l'objet d'une prise en compte dans le classement spécifique prévu par la FFN.

**NB** - Les relais 4 x 50 m se verront attribuer une cotation spécifique.

## Classement national des clubs « Classement des compétitions par équipe »

Le classement final des interclubs se fera à l'addition des points obtenus aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> plots.

Pour figurer dans le classement national des clubs, le club doit être présent avec au moins une équipe par plot. Le premier club au classement cumulé de points par équipe totalise 2.000 points.

**Pour le règlement exhaustif du classement national des clubs en natation course, se reporter au chapitre traitant du sujet.**

## Récompenses

Une coupe aux 3 premiers clubs Dames, Messieurs. Les équipes mixtes (sexes et clubs) ne sont pas récompensées.

## Programme et horaires

Samedi 27 octobre 2012 MATIN : OP 9 h 00 – DE 10 h 00	Samedi 27 octobre 2012 APRES-MIDI : OP 14 h 00 – DE 15 h 00
1. Relais 4 X 50 NL Dames	8. Relais 4 X 50 Papillon Dames
2. Relais 4 X 50 NL Messieurs	9. Relais 4 X 50 Papillon Messieurs
3. Relais 4 X 50 NL Mixte	10. Relais 4 X 50 Papillon Mixte
4. 100 4 Nages Dames	11. 100 4 Nages Messieurs
5. Relais 4 X 50 Brasse Dames	12. Relais 4 X 50 Dos Dames *
6. Relais 4 X 50 Brasse Messieurs	13. Relais 4 X 50 Dos Messieurs *
7. Relais 4 X 50 Brasse Mixte	14. Relais 4 X 50 Dos Mixte *
	<i>*(prise de relais dans l'eau)</i>

## JURY :

JUGES ARBITRES :

STARTERS :

JUGES DE NAGES :

CHRONOMETREUR EN CHEF – SUPERVISEUR :

SECRETARIAT TECHNIQUE :

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

<b>PASS'COMPETITION</b>			
	 <b>1<sup>ère</sup> session de passage de Tests ENF</b>		 <b>6X25m</b>
	<b>Samedi 27 octobre 2012</b> OP : 09 h 00 – DE : 10 h 00		<b>SAINT LEONARD (87)</b> <b>Piscine «Aqua-Noblat »</b>
	<b>Titulaires du</b> <b>Pass'sports de l'eau</b>	<b>Programme d'Initiation</b> <b>Pass'compétition natation course</b>	
	<b>Envoi des engagements : mardi 23 octobre 2012 - 20 h</b> par mel à : Charles FREBY : <a href="mailto:freby.charles@neuf.fr">freby.charles@neuf.fr</a> <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 25 octobre 2012 à 20 h dernier délai.</b>		
	<b>Jury : A minima, la présence de deux évaluateurs ENF3 est obligatoire : le</b> <b>représentant de la structure organisatrice et le délégué régional titulaires de la</b> <b>qualification évaluateur ENF3 natation course.</b>		

Le Pass'compétition est la troisième étape des tests de l'Ecole de Natation Française. Il a pour but de s'assurer d'un niveau de pratique minimum pour s'orienter vers la compétition dans la discipline de son choix, au sein de la Fédération Française de Natation.

**Pour se présenter à ce test du Pass'compétition il faut être titulaire du diplôme du Sauv'nage ainsi que du Pass'sports de l'eau.**

### **Pass'compétition natation course :**

Réalisation d'un 100 m nagé dans les 4 nages (25 m papillon, 25 m dos crawlé, 25 m brasse, 25 m crawl) selon les critères de réussite définis par la Fédération Française de Natation.

### **ENGAGEMENTS :**

Chaque club transmettra ses engagements (par mail la liste de nageurs avec temps d'engagement) pour le mardi 23 octobre 2012 dernier délai, au responsable informatique : Charles FREBY ([freby.charles@neuf.fr](mailto:freby.charles@neuf.fr))

### **Délégué :**

### **JURY:**

**Evaluateurs ENF3 :**

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

<b>Championnat de France Interclubs TC</b>			<b>ExtraNat</b>
	<b>Compétition d'animation</b>		 6X25m
	<b>Samedi 10 novembre 2012</b> POULE B : OP 8h00 – DE 9h30 POULE A : OP 13h30 – DE 15h00 <b>Dimanche 11 novembre 2012</b> POULE B : OP 8h00 – DE 9h30 POULE A : OP 13h30 – DE 15h00		<b>LIMOGES (87)</b> Piscine de Beaublanc
	<b>Toutes catégories d'âges</b>	<b>Compétition par équipe de clubs</b>	
	<b>Droits d'engagement : 30 € par équipe</b> <b>Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin</b> <b>ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)</b>		
	➔ Confirmation de participations des équipes : 22 octobre 2012  ➔ <b>Date limite d'envoi des engagements : mardi 6 novembre 2012 – 20 h</b> Dans le même temps transmettre la composition des relais par mel à : Charles FREBY, par mel : <a href="mailto:freby.charles@neuf.fr">freby.charles@neuf.fr</a> avec copie au secrétariat du comité régional : <a href="mailto:natation-limousin-secretariat@orange.fr">natation-limousin-secretariat@orange.fr</a>		

## RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN ET ORGANISATION REGIONALE

\*À compter de la saison sportive 2012-2013, les nageurs nés en 2004 et après ont l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (Sauv'nage, Pass'sports de l'eau et le Pass'compétition) pour intégrer les différentes compétitions. Le contrôle sera effectué lors des propositions d'engagement sur l'espace extraNat mais également lors de l'intégration des performances sur le serveur fédéral.

### Préambule

Objectif : toute la natation française sur le pont ! La performance est cette fois-ci quantitative (plus de 30.000 licenciés mouillent le maillot). Ce qui n'empêche quelques chronos de bonne facture de devenir de nouvelles références nationales, surtout dans le créneau des meilleures performances françaises de 12 à 17 ans en bassin de 25 m initiées en 2010 ou bien encore des records de France. Enfin, c'est aussi une occasion unique pour les «petits» de côtoyer les plus grands. Pour l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), le programme a bénéficié d'un toilettage. Afin de donner encore plus de rythme à chacune des réunions, le nombre d'épreuves de demi-fond a été diminué et celui des relais augmenté. Le 10 x 100 m nage libre pour lancer les interclubs a fait place à un 10 x 50 m nage libre.

### Équipements

Bassin de 25 m homologué. Chronométrage automatique obligatoire pour la meilleure poule régionale.

À titre exceptionnel et sous réserve d'un accord préalable de la Commission sportive de natation course de la Fédération Française de Natation, l'utilisation du chronométrage semi-automatique peut être exceptionnellement autorisée à condition de disposer de trois chronomètres (bouton presseur) par ligne.

### Contenu du programme

- **Épreuves individuelles** (10 en dames et 10 en messieurs)  
100 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 200 m dos, 100 m brasse, 200 m brasse, 100 m papillon, 200 m papillon, 100 m 4 nages, 200 m 4 nages. *Classement au temps.*
- **Épreuves de relais** (4 en dames et 4 en messieurs)  
4 x 100 m 4 nages, 10 x 50 m nage libre, 4 x 100 m nage libre, 4 x 200 m nage libre.  
*Classement au temps.*

**NB** - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.

## Déroulement et organisation

Au-delà de 5 séries Dames et Messieurs : organisation de DEUX POULES (POULE B le matin – POULE A l'après-midi pour chaque jour).

## Jury

Le juge-arbitre affecté à la meilleure poule régionale sera désigné par l'interrégion. Le ou les juges arbitres devront figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

## Dispositions particulières

L'organisation de cette compétition se déroulera à l'échelon régional avec un classement national.

Le comité régional fixe :

- le nombre d'équipes en finales régionales en conservant l'exigence que la meilleure équipe de chaque club doit participer à la meilleure poule régionale ;
- l'organisation des poules géographiques et/ou par niveau est laissée à l'initiative des régions selon les cotations des équipes, la saison précédente. Les meilleures équipes régionales doivent, à raison de deux équipes maximum par club, participer à la meilleure poule régionale.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région et toutes les épreuves doivent être nagées.

**Précision :** la notion « d'épreuve nagée » signifie que le nageur a effectué son parcours dans le respect des caractéristiques de l'épreuve (style et distance) du départ à l'arrivée.

### Exemples :

1. Un nageur respecte la distance mais pas le style (exemple : 200 m nage libre au lieu de 200 m papillon) : l'épreuve n'a pas été nagée.
2. Si un nageur abandonne, quelle que soit la raison : l'épreuve n'a pas été nagée.
3. Sous réserve qu'il l'ait terminée, l'épreuve est considérée comme nagée même si le nageur est disqualifié pour une faute technique (nage ou virage).
4. Un nageur est forfait, y compris pour cause de blessure justifiée par un certificat médical : l'épreuve n'a pas été nagée.
5. Deuxième faux départ (cas n°1) – Le nageur tombe dans l'eau alors que le signal de départ n'a pas été donné. Le nageur fautif est disqualifié et pour lui l'épreuve n'a pas été nagée.
6. Deuxième faux départ (cas n°2) – Le nageur fautif est disqualifié à l'issue de la course après avoir parcouru la totalité de la distance et respecté le style de nage : l'épreuve a été nagée.
7. Deuxième faux départ (cas n°3) – Alors que le signal de départ a été donné, un nageur s'arrête et ne termine pas la course considérant qu'il a fait un faux départ et qu'il sera disqualifié à l'arrivée. Cela équivaut à un abandon : l'épreuve n'a pas été nagée.

**Rappel :** le juge-arbitre est responsable de la validation des résultats, comprenant notamment le respect des codes informatiques (disqualifications, abandon, forfait...).

## Mode de participation

Toutes les équipes remplissant les conditions énoncées dans les règlements sportifs FFN sont acceptées.

### RAPPEL DU PRINCIPE DE QUALIFICATION DES EQUIPES :

Priorité aux équipes ayant déjà un total de points réalisés lors des résultats des Interclubs 2012 (tableau en annexe).

Chaque équipe est composée de dix nageurs avec l'obligation de participer à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 m nage libre. Lorsque les titulaires du relais 10 x 50 m nage libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 50 m nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels après le relais 10 x 50 m nage libre.

Pour les différentes poules régionales, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes.

En cas de forfait d'un ou plusieurs clubs, dans la meilleure poule, les clubs (dans l'ordre du classement) du niveau inférieur sont qualifiés.

Tout nageur transféré ou nouvellement licencié de niveau de la série Élite, quel que soit son statut ou sa nationalité, non répertorié sur les grilles de séries, ne peut participer aux interclubs que s'il s'est fait connaître auprès de la commission des séries et du cadre technique référent de la région d'origine de la demande afin d'obtenir son intégration **à la date du 9 octobre** de la saison en cours dans les grilles de séries de la FFN.

Pour les championnats interclubs départementaux, régionaux et nationaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs transférés ou nouveaux licenciés, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant aux grilles des collectifs internationaux « Olympique », « Mondial » et « Européen » ou de série Élite, en vigueur dans les Règlements sportifs.

## Procédures d'engagements

**CONFIRMATION DE PARTICIPATION DES EQUIPES : le 22 octobre 2012 au comité régional du Limousin**

Chaque club procédera aux engagements via [extranat.fr](http://extranat.fr) pour le mardi 6 novembre 2012 – 20h. Dans le même temps transmettre la composition des relais par mel à :

Charles FREBY : [freby.charles@neuf.fr](mailto:freby.charles@neuf.fr)

avec copie au secrétariat du comité régional : [natation-limousin-secretariat@orange.fr](mailto:natation-limousin-secretariat@orange.fr)

Tous les nageurs ne justifiant pas d'un temps réalisé au cours de la saison précédente ou de la saison en cours seront engagés à 59:59:99 et seront affichés AT (absence de temps).

## Droits d'engagements

Les engagements sont fixés à 30€ par équipe

Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin.

## Forfaits

Tout forfait sera accepté et devra être déclaré sur [extranat.fr](http://extranat.fr), à la date du jeudi 8 novembre 2012 avant 20 h 00, dernier délai.

## Classements des équipes

Seules les équipes qui ne respectent pas les critères de participation ne peuvent pas être classées. La disqualification d'une équipe n'entraîne pas celle des autres équipes du même club. Les performances des membres non disqualifiés de l'équipe seront valides et enregistrées.

Le classement des équipes de club s'effectue à la table de cotation fédérale.

En cas d'égalité au total des points, lors des classements des interclubs toutes catégories, l'addition des temps des relais (10 x 50 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages, 4 x 200 m nage libre et 4 x 100 m nage libre) servira à départager les équipes. À l'issue des interclubs, les régions fourniront le classement des équipes dames d'une part et messieurs d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Un classement général par niveau (une seule équipe par club et par niveau) sera effectué par la FFN et tiendra compte des résultats obtenus par l'ensemble des équipes interclubs au sein de chacun des comités régionaux responsables de l'organisation des poules régionales au sein de sa région.

Ce classement permettra d'attribuer à l'issue des championnats régionaux interclubs un rang national à chaque équipe.

### ■ La Nationale 1 prendra en compte :

- les vingt premières équipes dames et les vingt premières équipes messieurs ayant totalisé le plus grand nombre de points seront classées de Série Nationale 1A interclubs ;
- les vingt équipes suivantes en dames et les vingt équipes suivantes en messieurs seront classées de Série Nationale 1B interclubs.

### ■ La Nationale 2 (par interrégion) prendra en compte :

- les trente-deux équipes suivantes en dames et les trente-deux équipes suivantes en messieurs par interrégion seront classées de Série Nationale 2 interclubs.

### ■ La Nationale 3 (par région) prendra en compte :

- toutes les équipes suivantes ;
  - les régions peuvent, selon le même principe, établir un niveau Nationale 4 départemental.
- Il sera également édité un classement général aux points regroupant toutes les équipes ayant participé.

## Classement national des clubs « Classement des compétitions par équipes »

Pour le règlement exhaustif du classement national des clubs en natation course, se reporter au chapitre traitant du sujet.

## Récompenses

Une coupe sera remise au vainqueur du classement DAMES, du classement MESSIEURS, du classement GENERAL (3 coupes).

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

## Programme

1 <sup>re</sup> réunion*	2 <sup>re</sup> réunion*
1 – 10 x 50 NL dames	15 – 4 x 200 NL dames
2 – 10 x 50 NL messieurs	16 – 4 x 200 NL messieurs
3 – 100 Dos dames	17 – 200 Dos dames
4 – 200 Dos messieurs	18 – 100 Dos messieurs
5 – 100 Brasse dames	19 – 200 Brasse dames
6 – 200 Brasse messieurs	20 – 100 Brasse messieurs
7 – 100 NL dames	21 – 400 NL dames
8 – 400 NL messieurs	22 – 100 NL messieurs
9 – 100 Papillon dames	23 – 200 Papillon dames
10 – 200 Papillon messieurs	24 – 100 Papillon messieurs
11 – 100 4 N dames	25 – 200 4 N dames
12 – 200 4 N messieurs	26 – 100 4 N messieurs
Pause 15'	Pause 15'
13 – 4 x 100 NL dames	27 – 4 x 100 4 N dames
14 – 4 x 100 NL messieurs	28 – 4 x 100 4 N messieurs

*\*Horaires à la discrétion de chaque organisateur en sachant que l'ouverture des portes intervient au minimum 1h30 avant chaque début de réunion.*

**NB-** À compter de la saison sportive 2012-2013, les nageurs nés en 2004 et après auront l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (Sauv'nage, Pass'sports de l'eau et le Pass'compétition) pour intégrer les différentes compétitions. Le contrôle sera effectué lors des propositions d'engagement sur l'espace extraNat.

## Transmission et publication des résultats

Engagements	Résultats
■ Propositions extraNat : du 03/11/2012 au 11/11/2012	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
■ Liste des engagés : 12/11/2012	■ Publication web : J +1
■ Réunion technique : 14/11/2012 - 18 h 30 (liste de départ)	■ Réclamations : J + 8 <a href="mailto:reclamation.natation@ffnatation.fr">reclamation.natation@ffnatation.fr</a>

## JURY DES INTERCLUBS :

DELEGUE :

JUGE ARBITRE :

Le juge arbitre affecté à la meilleure poule régionale sera désigné par l'Interrégion. **Le ou les juges arbitres devront** figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

2<sup>ème</sup> JUGE ARBITRE :

STARTERS :

JUGES DE NAGES :

CHRONOMETREUR EN CHEF – SUPERVISEUR :

SECRETARIAT TECHNIQUE :

## RESULTATS DES INTERCLUBS LIMOUSIN SAISON 2012

BRIVE LA GAILLARDE  
du 05 au 06 novembre 2011 - Bassin de 25 m

<b>Poule A</b>	
<b>Classement Dames</b>	<b>Classement Messieurs</b>
1. ASPTT LIMOGES [1] 14880 pts	1. ASPTT LIMOGES [1] 14489 pts
2. CLUB DES NAGEURS DE BRIVE [1] 14706 pts	2. CLUB DES NAGEURS DE BRIVE [1] 14345 pts
3. CLUB DES NAGEURS DE TULLE [1] 12989 pts	3. CAPO LIMOGES NATATION [1] 12492 pts
4. CAPO LIMOGES NATATION [1] 10815 pts	4. CN LA SOUTERRAINE [1] 9461 pts
5. CN LA SOUTERRAINE [1] 10266 pts	5. CN GUÉRET [1] 8134 pts
	6. CAPO LIMOGES NATATION [2] 5808 pts

<b>Poule B</b>	
<b>Classement Dames</b>	<b>Classement Messieurs</b>
1. CLUB DES NAGEURS DE TULLE [2] 8235 pts	1. CLUB DES NAGEURS DE TULLE [1] 10069 pts
2. CN GUÉRET [1] 8056 pts	2. CLUB DES NAGEURS DE BRIVE [1] 9710 pts
3. CN LA SOUTERRAINE [2] 6711 pts	3. DAUPHINS AIXE-SUR-VIENNE [1] 7594 pts
4. CLUB DES NAGEURS DE BRIVE [1] 6315 pts	4. ASSJ NATATION VIENNE GLANE [1] 7214 pts
5. ASSJ NATATION VIENNE GLANE [1] 5579 pts	
6. CAPO LIMOGES NATATION [1] 4096 pts	

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

<b>2<sup>ème</sup> Meeting Régional Interclubs des Maîtres Open</b>			<b>extraNat</b>
	<b>Compétition d'animation</b> Qualificative pour le 9 <sup>ème</sup> Meeting national Interclubs des Maîtres		 6X25m
	<b>Dimanche 18 novembre 2012</b> OP 16 h 00 – DE 17 h00		<b>BRIVE (19)</b> Piscine du stade nautique
	<b>25 ans et plus</b> (1988 et avant)	<b>Compétition par équipe de clubs</b> Catégories « Maîtres » de la FINA	
	<b>Droits d'engagement : 30 € par équipe</b> Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	<p>➡ <b>Date limite d'envoi des engagements : mardi 13 novembre 2012, 20 h 00</b> Dans le même temps transmettre la composition des relais par mel à : Charles FREBY, par mel : <a href="mailto:freby.charles@neuf.fr">freby.charles@neuf.fr</a> avec copie au secrétariat du comité régional : <a href="mailto:natation-limousin-secretariat@orange.fr">natation-limousin-secretariat@orange.fr</a></p> <p>➡ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 15 novembre 2012, 20 h 00 dernier délai.</b></p>		

## RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN ET ORGANISATION REGIONALE

### ➡ Préambule

L'objectif est, comme pour les nageurs de catégories d'âge, de pouvoir participer à une compétition spécifique qui regroupe des nageurs qui s'entraînent ensemble et sans notion de sexe, qui demandent à constituer une équipe avec des épreuves adaptées à leur niveau.

Le comité régional organise le 2<sup>ème</sup> Meeting Régional Interclubs des Maîtres. Cette édition régionale servira de base de qualification pour le 9<sup>ème</sup> Meeting National Interclubs des Maîtres. Les performances réalisées pourront être qualificatives au 19<sup>ème</sup> Championnat de France des Maîtres.

### ➡ Ouverture de la compétition

Le Meeting Régional Interclubs des Maîtres est open, il est donc ouvert à tous les licenciés(ées) de la FFN. Cependant, une priorité sera donnée aux équipes du Limousin. Si le nombre maximum d'équipes n'est pas atteint, des équipes hors région pourront être acceptées.

### ➡ Engagement

Les clubs enverront leurs engagements via extraNat.fr pour le mardi 13 novembre 2012 à 20 h  
Tout forfait sera accepté et devra être déclaré sur extraNat.fr, à la date du jeudi 15 novembre 2012 avant 20 h 00, dernier délai.

### ➡ Droits d'engagements

Fixés à 30€ par équipe. Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité de Natation du Limousin.

### ➡ Détail des épreuves

- ☑ Nage libre : 50 m (dames ou messieurs), 100 m (dames ou messieurs), 400 m (dames ou messieurs).
- ☑ Dos : 50 m (dames ou messieurs), 100 m (dames ou messieurs).
- ☑ Brasse : 50 m (dames ou messieurs), 100 m (dames ou messieurs).
- ☑ Papillon : 50 m (dames ou messieurs), 100 m (dames ou messieurs).
- ☑ 4 Nages : 200 m (dames ou messieurs).
- ☑ Relais : 4 x 50 m 4 Nages (dames ou/et messieurs) et 10 x 50 m NL (dames ou/et messieurs).

Les séries se nageront classement au temps.

## ➡ Disposition particulière

Les nageuses et nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix nageuses et nageurs du même club.

La répartition hommes/femmes dans les équipes est libre. Seules trente équipes seront acceptées pour participer à la compétition.

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrentes et concurrents.

Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et à un relais (la participation au relais 10 x 50 NL est obligatoire).

## ➡ Classement

Le classement, pour attribution du nombre de points, s'effectue d'après la table de cotation fédérale. La performance de chaque nageur est affectée d'un coefficient de rajeunissement calculé à partir de la performance réalisée par un nageur de la même catégorie dans la même épreuve afin de le ramener à celle qu'il réaliserait à 25 ans.

## ➡ Récompenses

Les trois premières équipes seront récompensées par une coupe et une médaille individuelle pour chacun des 10 membres des équipes.

## ➡ JURY DES INTERCLUBS

Chaque club devra fournir un officiel par réunion et par équipe engagée.

Il est autorisé à certains officiels de s'absenter de leur poste pour participer à la compétition.

**JUGES ARBITRES :**

**STARTER :**

**JUGES DE NAGES :**

**CHRONOMETREUR EN CHEF – SUPERVISEUR :**

**SECRETARIAT TECHNIQUE :**

<b>Programme des Interclubs des Maîtres BRIVE (19)</b>	
<b>Dimanche 18 novembre 2012</b> <b>OP : 16 h 00 / DE : 17 h 00</b>	
	<ol style="list-style-type: none"><li>1. 4 x 50 m 4 Nages</li><li>2. 400 m nage libre</li><li>3. 100 m papillon</li><li>4. 50 m dos</li><li>5. 100 m brasse</li><li>6. 50 m nage libre</li><li>7. 50 m papillon</li><li>8. 100 m dos</li><li>9. 50 m brasse</li><li>10. 100 m nage libre</li><li>11. 200 m 4 nages</li><li>12. 10 x 50 m nage libre</li></ol>

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

<b>2<sup>ème</sup> Etape du MICATHLON</b>			<b>ExtraNat</b>
	<b>Compétition d'animation, performances qualificatives pour :</b> - la Finale du Micathlon Limousin/Poitou Charentes - et les championnats régionaux été		 6X25m Chronométrage manuel
	<b>Dimanche 2 décembre 2012</b> 1 <sup>ère</sup> réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2 <sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h		<b>BRIVE (19)</b> Piscine du Stade Nautique
	<b>Minimes et Cadets de la région (pas de grille d'accès)</b>		
	<b>Droits d'engagement : 6 € par nageur et par étape</b> Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	<p>➡ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 27 novembre 2012 - 23 h 59</b></p> <p>➡ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 29 novembre 2012 - 23 h 59 dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b></p>		

## Règlement des 3 étapes Limousines du MICATHLON

**Date protégée, aucune autre organisation départementale ou de clubs ne peut se dérouler sur cette même journée.**

**Tous les minimes et cadets de la région** (pas de grille d'accès) s'engagent sur ces différentes étapes dans la ou les épreuves de leur choix. Chaque nageur peut prendre part au maximum à 4 épreuves par étape.

## Principes et règlements communs aux deux régions

- Organisation des 3 étapes, chacune sur 3 sites différents : 2 sites en Poitou-Charentes et 1 site en Limousin.
- Chaque site est ouvert à l'ensemble des clubs des 2 régions.
- **Les dates d'organisation sont communes aux 3 sites sur 1 journée en 2 réunions, soit :**
  - o 1<sup>ère</sup> étape : le 21 octobre 2012
  - o **2<sup>ème</sup> étape : le 2 décembre 2012**
  - o 3<sup>ème</sup> étape : le 27 janvier 2013
- **Le nombre limite maximum de nageurs sur chaque site est fixé à :**
  - o **200 nageurs sur un bassin à 6 couloirs**
  - o 180 nageurs sur un bassin à 5 couloirs
  - o 160 nageurs sur un bassin à 4 couloirs

## Conditions pour se qualifier à la Finale

- Avoir nagé au moins 8 épreuves différentes du programme du "Micathlon" dont le 400 m 4 nages obligatoire.
- Avoir marqué au moins 1 point à la table de cotation dans chacune des 8 épreuves.
- Avoir totalisé un nombre minimum de points sur l'ensemble des 8 épreuves, au cours des 3 étapes du "Micathlon" :
  - o 6000 points pour les minimes filles
  - o 4000 points pour les minimes garçons
  - o 6100 points pour les cadettes filles
  - o 4100 points pour les cadets garçons
- Il n'est pas obligatoire de participer aux 3 étapes pour se qualifier à la finale.

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

## Droits d'engagements

6 € par nageur et par étape  
Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin.

## Engagements

Les engagements se font sur la même compétition via extraNat.fr pour les 3 compétitions de cette étape.

## Classement

Un classement spécifique sortira pour cette 2<sup>ème</sup> étape du Micathlon faisant apparaître les Minimes et les Cadets.  
Classement Minimes et un classement Cadets uniquement aux points à l'issue des 3 étapes.

## Récompenses

Elles sont décernées lors de la Finale, pas de récompense sur les étapes.

## Programme de la 2<sup>ème</sup> étape du MICATHLON

<b>Dimanche 2 décembre 2012</b> 1 <sup>ère</sup> réunion <b>MATIN OP 8h00 – DE 9h30</b>	<b>Dimanche 2 décembre 2012</b> 2 <sup>ème</sup> réunion <b>APRES-MIDI OP 14h – DE 15h</b>
1. 200 Brasse Dames	7. 100 Dos Dames
2. 200 Brasse Messieurs	8. 100 Dos Messieurs
3. 50 NL Dames	9. 50 Pap Dames
4. 50 NL Messieurs	10. 50 Pap Messieurs
5. 400 4N Dames	11. 800 NL Dames
6. 400 4N Messieurs	12. 800 NL Messieurs

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

<b>2<sup>ème</sup> MEETING REGIONAL OPEN</b>			<b>extraNat</b>
	<b>Compétition d'animation, performances qualificatives pour :</b> - les Championnats régionaux été		 6X25m Chronométrage manuel
	<b>Dimanche 2 décembre 2012</b> 1 <sup>ère</sup> réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2 <sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h		<b>BRIVE (19)</b> Piscine du Stade Nautique
	<b>Benjamins, juniors, seniors, maitres de la région (pas de grille d'accès)</b>		
	<b>Droits d'engagement : 2€ par épreuve et par nageur</b> Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➡ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 27 novembre 2012 - 23 h 59</b></li> <li>➡ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 29 novembre 2012 - 23 h 59 dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b></li> </ul>		

## Règlement des 3 Meetings régionaux

Date protégée, aucune autre organisation départementale ou de clubs ne peut se dérouler sur cette même journée.

Tous les Benjamins, juniors, seniors et maîtres de la région (pas de grille d'accès) s'engagent sur ces différentes étapes dans la ou les épreuves de leur choix. Chaque nageur peut prendre part au maximum à 4 épreuves par étape.

## Conditions d'accès

L'accès à ces meetings régionaux sera libre, sans grille de qualification, en imaginant toutefois que les entraîneurs soient respectueux sur leurs engagements (pas d'engagement d'un nageur n'ayant pas un minimum de pratique régulière et apte à une pratique compétitive).

## Droits d'engagements

2 € par épreuve et par nageur. Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin.

## Engagements

Les engagements se font sur la même compétition via EXTRANAT pour les 3 compétitions de cette étape.

## Classement

Un classement spécifique sortira Toutes Catégories, permettant de récompenser les 3 meilleurs de chaque épreuve.

## Récompenses

Une médaille aux 3 premiers de chaque épreuve Toutes Catégories.

(24 OR, 24 ARGENT, 24 BRONZE) à la charge du comité régional.

## Programme du 2<sup>ème</sup> Meeting Régional

<b>Dimanche 2 décembre 2012</b> 1 <sup>ère</sup> réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30	<b>Dimanche 2 décembre 2012</b> 2 <sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h
1. 200 Brasse Dames	7. 100 Dos Dames
2. 200 Brasse Messieurs	8. 100 Dos Messieurs
3. 50 NL Dames	9. 50 Pap Dames
4. 50 NL Messieurs	10. 50 Pap Messieurs
5. 400 4N Dames	11. 800 NL Dames
6. 400 4N Messieurs	12. 800 NL Messieurs

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

<b>2<sup>ème</sup> Rencontre des AVENIRS et POUSSINS</b>			<b>ExtraNat</b>
	<b>Compétition d'animation</b>		 6X25m Chronométrage manuel
	<b>Dimanche 2 décembre 2012</b> 1 <sup>ère</sup> réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2 <sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h		<b>BRIVE (19)</b> <b>Piscine du Stade Nautique</b>
	<b>Avenirs et Poussins (pas de grille d'accès)</b>		
	<b>Droits d'engagement : 2€ par épreuve et par nageur</b> Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	<p>➡ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 27 novembre 2012 - 23 h 59</b></p> <p>➡ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 29 novembre 2012 - 23 h 59 dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b></p>		

## Règlement des 3 Rencontres des AVENIRS et POUSSINS

Les **avenirs et poussins**, sur une organisation départementale, celle du département du lieu de la compétition sont invités sur ces réunions avec un programme adapté (pas de grille d'accès).

Ils s'engagent sur ces différentes étapes dans la ou les épreuves de leur choix. Chaque nageur peut prendre part au maximum à 4 épreuves par étape.

Seules les épreuves spécifiques (50 et 100 mètres) et réservées aux **avenirs, poussins** feront l'objet d'une application des règlements FINA adaptés à ces catégories d'âges.

Pour l'ensemble des autres épreuves, les **avenirs poussins** participeront avec les nageurs des autres catégories, sans application spécifique des règlements FINA.

## Conditions d'accès

Pour les **avenirs**, tous les nageurs engagés doivent être titulaires des 3 tests de l'ENF (Sauv'nage, Pass'sports de l'eau et Pass'compétition natation course).

L'accès à ces étapes « AVENIRS et POUSSINS » sera libre, sans grille de qualification, en imaginant toutefois que les entraîneurs soient respectueux sur leurs engagements (pour les **poussins**, pas d'engagement d'un nageur n'ayant pas un minimum de pratique régulière et apte à une pratique compétitive).

## Droits d'engagements

2 € par épreuve et par nageur. Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin. Les droits d'engagements seront restitués au comité organisateur (CD19).

## Engagements

Les engagements se font sur la même compétition via EXTRANAT pour les 3 compétitions de cette étape.

## Classement

Un classement spécifique sortira **Avenirs et Poussins**, permettant de récompenser les 3 meilleurs **poussins** et les 3 meilleurs **avenirs** de chaque épreuve (50 et 100 de chaque nage).

## Récompenses

Une médaille aux 3 premiers (Dames et Messieurs) – « **Poussins 1** » - « **Poussins 2** »

Une médaille aux 3 premiers (Dames et Messieurs) – « **Avenirs 1** » - « **Avenirs 2** »

(64OR, 64ARGENT, 64BRONZE) à la charge du CD 19.

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

## Programme de la 2<sup>ème</sup> Rencontre des AVENIRS et POUSSINS

<b>Dimanche 2 décembre 2012</b> 1 <sup>ère</sup> réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30	<b>Dimanche 2 décembre 2012</b> 2 <sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h
1. 100 Brasse Dames	9. 100 Dos Dames
2. 100 Brasse Messieurs	10. 100 Dos Messieurs
3. 50 NL Dames	11. 50 Brasse Dames
4. 50 NL Messieurs	12. 50 Brasse Messieurs
5. 50 Dos Dames	13. 50 Pap Dames
6. 50 Dos Messieurs	14. 50 Pap Messieurs
7. 100 Pap Dames	15. 100 NL Dames
8. 100 Pap Messieurs	16. 100 NL Messieurs

## JURY :

JUGES ARBITRES :

STARTERS :

JUGES DE NAGES :

CHRONOMETREUR EN CHEF – SUPERVISEUR :

SECRETARIAT TECHNIQUE :

---

# DEROULEMENT

du programme des 3 compétitions

**Micathlon Meeting régional Avenirs/Poussins**

**Dimanche 2 décembre 2012**

**BRIVE**

**Piscine du stade nautique**

**Réunion N°1 : Dimanche 2 décembre 2012**

*Ouverture des portes : 08h00*

*Début des épreuves : 09h30*

1. 100 Brasse D. Séries Avenirs/Poussins
2. 100 Brasse M. Séries Avenirs/Poussins
3. 200 Brasse D. Séries
4. 200 Brasse M. Séries
5. 50 NL D. Séries Avenirs/Poussins
6. 50 NL M. Séries Avenirs/Poussins
7. 50 Nage Libre D. Séries
8. 50 Nage Libre M. Séries
9. 50 Dos D. Séries Avenirs/Poussins
10. 50 Dos M. Séries Avenirs/Poussins
11. 400 4 Nages D. Séries
12. 400 4 Nages M. Séries
13. 100 Papillon D. Séries Avenirs/Poussins
14. 100 Papillon M. Séries Avenirs/Poussins

**Réunion N°2 : Dimanche 2 décembre 2012**

*Ouverture des portes : 14h00*

*Début des épreuves : 15h00*

15. 100 Dos D. Séries Avenirs/Poussins
16. 100 Dos M. Séries Avenirs/Poussins
17. 100 Dos D. Séries
18. 100 Dos M. Séries
19. 50 Brasse D. Séries Avenirs/Poussins
20. 50 Brasse M. Séries Avenirs/Poussins
21. 50 Papillon D. Séries
22. 50 Papillon M. Séries
23. 50 Papillon D. Séries Avenirs/Poussins
24. 50 Papillon M. Séries Avenirs/Poussins
25. 800 Nage Libre D. Séries
26. 800 Nage Libre M. Séries
27. 100 Nage Libre D. Séries Avenirs/Poussins
28. 100 Nage Libre M. Séries Avenirs/Poussins

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

<b>PASS'COMPETITION</b>			
	 <b>2ème session de passage de Tests ENF</b>		 <b>6X25m</b>
	<b>Dimanche 2 décembre 2012</b> <b>MATIN OP 8h00 – DE 9h30</b>		<b>BRIVE (19)</b> <b>Piscine du Stade Nautique</b>
	<b>Titulaires du</b> <b>Pass'sports de l'eau</b>	<b>Programme d'Initiation</b> <b>Pass'compétition natation course</b>	
	<b>Envoi des engagements : mardi 27 novembre 2012 - 23 h 59</b> par mel à Charles FREBY : <a href="mailto:freby.charles@neuf.fr">freby.charles@neuf.fr</a> <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 29 novembre 2012 à 23 h 59 dernier délai.</b>		
	<b>Jury : A minima, la présence de deux évaluateurs ENF3 est obligatoire : le</b> <b>représentant de la structure organisatrice et le délégué régional titulaires de la</b> <b>qualification évaluateur ENF3 natation course.</b>		

Le Pass'compétition est la troisième étape des tests de l'Ecole de Natation Française. Il a pour but de s'assurer d'un niveau de pratique minimum pour s'orienter vers la compétition dans la discipline de son choix, au sein de la Fédération Française de Natation.

**Pour se présenter à ce test du Pass'compétition il faut être titulaire du diplôme du Sauv'nage ainsi que du Pass'sports de l'eau.**

## **Pass'compétition natation course :**

Réalisation d'un 100 m nagé dans les 4 nages (25 m papillon, 25 m dos crawlé, 25 m brasse, 25 m crawl) selon les critères de réussite définis par la Fédération Française de Natation.

## **ENGAGEMENTS :**

Chaque club transmettra ses engagements (par mail la liste de nageurs avec temps d'engagement) pour le mardi 27 novembre 2012 dernier délai, au responsable informatique : Charles FREBY - [freby.charles@neuf.fr](mailto:freby.charles@neuf.fr)

**Délégué :**

**JURY:**

**Evaluateurs ENF3 :**

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

<b>CHAMPIONNAT REGIONAL EN 25 M</b>			<b>extraNat</b>
	<b>Compétition qualificative, performances qualificatives pour :</b> - les Championnats interrégionaux en bassin de 25 m - et les Championnats régionaux été en bassin de 50 mètres		 6X25m Chronométrage automatique
	<b>Samedi 8 décembre 2012</b> 1 <sup>ère</sup> réunion MATIN OP 7h30 – DE 9h00 2 <sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h30  <b>Dimanche 9 décembre 2012</b> 3 <sup>ème</sup> réunion MATIN OP 7h30 – DE 9h00 4 <sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h30		<b>SAINT JUNIEN (87)</b> Centre Aqua Récréatif « L'AigaBluia »
	<b>Minimes, Cadets, Juniors/Seniors</b> F. et G. 14 ans et plus (1999 et avant)		
	<b>Droits d'engagement : 3€ par épreuve individuelle et par nageur</b> <b>7€ par équipe et par relais</b> Règlement par chèque à l'ordre de : Pour les clubs du Limousin : FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club) Pour les clubs de Poitou-Charentes : au comité régional Poitou-Charentes		
	➤ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 4 décembre 2012 - 23 h 59</b> Dans le même temps transmettre la composition des relais par mel à : Charles FREBY : <a href="mailto:freby.charles@neuf.fr">freby.charles@neuf.fr</a> avec copie au secrétariat du comité régional : <a href="mailto:natation-limousin-secretariat@orange.fr">natation-limousin-secretariat@orange.fr</a> ➤ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 6 décembre 2012 - 23 h 59 dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b>		

## RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN ET ORGANISATION REGIONALE

### Préambule

Échéance majeure du début de saison dans les régions, cette compétition est la première des deux portes pour accéder au parcours interrégional. En effet, les championnats régionaux en bassin de 25 m sont qualificatifs pour les championnats interrégionaux en bassin de 25 m, seule voie d'accès au parcours interrégional en début de saison. Dans le cas où les nageurs n'accèdent pas à ces championnats, ils bénéficient d'une seconde porte d'accès au parcours interrégional avec les championnats régionaux d'été, fin mai.

### Date de la réunion technique

La réunion technique est fixée au samedi 8 décembre 2012 à 8h00

### Lieux

Une organisation au sein de chaque région. Il est possible de l'organiser par regroupement de deux régions limitrophes, chaque région décernant ses podiums respectifs.

Ainsi, les régions Limousin et Poitou-Charentes se regroupent ensemble pour l'organisation des championnats régionaux en bassin de 25 mètres. L'alternance des lieux ayant été définie lors de la réunion du 7 juin 2012, le Comité du Limousin organise ce championnat en 2013 et en 2014 et le Comité Poitou-Charentes sera en charge de cette organisation en 2015 et en 2016.

### Équipements

Bassin de 25 m homologué, chronométrage automatique obligatoire pour bénéficier de la reconnaissance des performances qualificatives.

### Durée

Deux jours, quatre réunions.

## Contenu du programme

### ■ Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

*Séries et finales A et B toutes catégories pour les 50 m, 100 m et 200 m, quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries.*

*Pour les 400 m, 800 m et 1500 m : classement au temps (séries lentes le matin, série rapide l'après-midi).*

### ■ Épreuves de relais (2 relais en dames et 2 relais en messieurs)

*Relais 4 x 100 m Nage Libre et relais 4 x 100 m 4 Nages*

*Les performances réalisées par les têtes de relais (premier relayeur) sont également reconnues et peuvent servir de qualification.*

## Jury

L'organisation du jury est du ressort du comité régional selon les Règles FFN. Le juge-arbitre désigné par le comité régional doit être inscrit sur les listes des officiels pour la saison en cours. S'agissant d'une compétition de référence départementale organisée à l'échelon régional, le suivi technique est assuré par le conseiller technique délégué qui, durant toutes les réunions, représente la direction technique nationale auprès de l'organisateur.

## Mode de participation

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Sont autorisés à participer :

- Les nageurs classés sur la série régionale minimales et au-dessus. Pour cette saison sportive uniquement, c'est la grille de série de l'olympiade 2009/2012 et au moins la série régionale minimales de la saison 2011/2012 qui sert de référence : grille MR 14/15 ans dames et messieurs. Ils peuvent s'engager sur les épreuves de leur choix et ne sont pas limités en nombre d'épreuves, ils s'engagent avec la meilleure performance dans la dite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils seront engagés au temps symbolique de (59:59:99) et seront affichés AT (absence de temps),
- Les nageurs ayant réalisé, lors des championnats départementaux en bassin de 25 m, au moins une performance de la grille de qualification des championnats régionaux en bassin de 25 m (cette grille est en cours de construction et sera diffusée en début de saison sportive). Ils ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.

Les comités régionaux ont la possibilité d'ouvrir leurs championnats à des sélections étrangères. Il est important de rappeler que cette compétition est qualificative aux championnats interrégionaux en bassin de 25 m. À ce titre, l'accès aux finales doit être régulé afin de permettre aux nageurs licenciés FFN de se qualifier.

Pour les épreuves de relais, seuls les nageurs qualifiés à titre individuel peuvent être engagés et figurer dans la composition des relais.

## Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat avant le mardi 4 décembre 2012 à 23h59.

Les engagements et composition des relais doivent être envoyés à M. Charles Freby par courriel : [freby.charles@neuf.fr](mailto:freby.charles@neuf.fr) avec copie aux comités régionaux du Limousin ([natation-limousin-secretariat@orange.fr](mailto:natation-limousin-secretariat@orange.fr)) et du Poitou Charentes.

## Droits d'engagements

Fixés à 3€ par épreuve et par nageur et à 7€ par équipe et par relais.

Les droits d'engagements sont réglés par les clubs à leur comité régional d'origine (pour les clubs de Poitou-Charentes, au comité régional Poitou-Charentes et pour les clubs du Limousin au comité régional du Limousin : règlement à l'ordre de FFN Comité du Limousin).

## Récompenses

Tous les podiums (épreuves individuelles et relais) sont communs aux deux régions.

Une médaille aux 3 premiers (Dames et Messieurs) de chaque épreuve et chaque catégorie : minimales, cadets, juniors et seniors (soit 3 catégories) (102 OR, 102 ARGENT, 102 BRONZE).

Pour les relais : une coupe aux trois premières équipes de chaque relais en Dames et en Messieurs (12 coupes).

**Les récompenses seront fournies par le comité organisateur.**

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

## Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

### Samedi 8 décembre 2012

#### 1<sup>re</sup>réunion

Ouverture des portes : 7h30 • Début des épreuves : 9 h00

- 1 – 200 4 N dames (*séries*)
- 2 – 200 4 N messieurs (*séries*)
- 3 – 200 NL dames (*séries*)
- 4 – 200 NL messieurs (*séries*)
- 5 – 200 Dos dames (*séries*)
- 6 – 200 Dos messieurs (*séries*)
- 7 – 100 Brasse dames (*séries*)
- 8 – 100 Brasse messieurs (*séries*)
- 9 – 1500 NL dames (*séries lentes*)
- 10 – 1500 NL messieurs (*séries lentes*)
- 11 – 100 Papillon dames (*séries*)
- 12 – 100 Papillon messieurs (*séries*)
- 13 – 50 NL dames (*séries*)
- 14 – 50 NL messieurs (*séries*)
- 15 – 400 4 N dames (*séries lentes*)
- 16 – 400 4 N messieurs (*séries lentes*)

#### 2<sup>e</sup>réunion

Ouverture des portes : 14 h00 • Début des épreuves : 15h30

- 17- Relais 4 x 100 NL dames
- 18 – Relais 4 x 100 NL messieurs
- 19 – 200 4 N dames (**finale B, A**)
- 20– 200 4 N messieurs (**finale B, A**)
- 21 – 200 NL dames (**finale B, A**)
- 22 – 200 NL messieurs (**finale B, A**)
- 23 – 200 Dos dames (**finale B, A**)
- 24 – 200 Dos messieurs (**finale B, A**)
- 25 – 100 Brasse dames (**finale B, A**)
- 26 – 100 Brasse messieurs (**finale B, A**)
- 27 – 1500 NL dames (*série rapide*)
- 28 – 1500 NL messieurs (*série rapide*)
- 29 – 100 Papillon dames (**finale B, A**)
- 30 – 100 Papillon messieurs (**finale B, A**)
- 31 – 50 NL dames (**finale B, A**)
- 32 – 50 NL messieurs (**finale B, A**)
- 33 – 400 4 N dames (*série rapide*)
- 34 – 400 4 N messieurs (*série rapide*)

### Dimanche 9 décembre 2012

#### 3<sup>e</sup>réunion

Ouverture des portes : 7h30 • Début des épreuves : 9 h00

- 35 – 800 NL dames (*séries lentes*)
- 36 – 800 NL messieurs (*séries lentes*)
- 37 – 200 Brasse dames (*séries*)
- 38 – 200 Brasse messieurs (*séries*)
- 39 – 100 NL dames (*séries*)
- 40 – 100 NL messieurs (*séries*)
- 41 – 200 Papillon dames (*séries*)
- 42 – 200 Papillon messieurs (*séries*)
- 43 – 100 Dos dames (*séries*)
- 44 – 100 Dos messieurs (*séries*)
- 45 – 50 Brasse dames (*séries*)
- 46 – 50 Brasse messieurs (*séries*)
- 47 – 50 Dos dames (*séries*)
- 48 – 50 Dos messieurs (*séries*)
- 49 – 50 Papillon dames (*séries*)
- 50 – 50 Papillon messieurs (*séries*)
- 51 – 400 NL dames (*séries lentes*)
- 52 – 400 NL messieurs (*séries lentes*)

#### 4<sup>e</sup>réunion

Ouverture des portes : 14 h00 • Début des épreuves : 15h30

- 53 – Relais 4 x 100 4 Nages dames
- 54 – Relais 4 x 100 4 Nages messieurs
- 55 – 800 NL dames (*série rapide*)
- 56 – 800 NL messieurs (*série rapide*)
- 57 – 200 Brasse dames (**finale B, A**)
- 58 – 200 Brasse messieurs (**finale B, A**)
- 59– 100 NL dames (**finale B, A**)
- 60 – 100 NL messieurs (**finale B, A**)
- 61 – 200 Papillon dames (**finale B, A**)
- 62 – 200 Papillon messieurs (**finale B, A**)
- 63 – 100 Dos dames (**finale B, A**)
- 64 – 100 Dos messieurs (**finale B, A**)
- 65 – 50 Brasse dames (**finale B, A**)
- 66 – 50 Brasse messieurs (**finale B, A**)
- 67 – 50 Dos dames (**finale B, A**)
- 68 – 50 Dos messieurs (**finale B, A**)
- 69 – 50 Papillon dames (**finale B, A**)
- 70 – 50 Papillon messieurs (**finale B, A**)
- 71 – 400 NL dames (*série rapide*)
- 72 – 400 NL messieurs (*série rapide*)

## GRILLES DE QUALIFICATION en construction :

Championnat Régional Hiver 2012/2013	
	<b>50 NL</b>
	<b>100 NL</b>
	<b>200 NL</b>
	<b>400 NL</b>
	<b>800 NL</b>
	<b>1500 NL</b>
	<b>50 Dos</b>
	<b>100 Dos</b>
	<b>200 Dos</b>
	<b>50 Brasse</b>
	<b>100 Brasse</b>
	<b>200 Brasse</b>
	<b>50 Papillon</b>
	<b>100 Papillon</b>
	<b>200 Papillon</b>
	<b>100 4N</b>
	<b>200 4N</b>
	<b>400 4N</b>

## **JURY :**

**JUGES ARBITRES :**

**STARTERS :**

**JUGES DE NAGES :**

**CHRONOMETREUR EN CHEF – SUPERVISEUR :**

**SECRETARIAT TECHNIQUE :**

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

<b>3<sup>ème</sup> Etape du MICATHLON</b>			<b>ExtraNat</b>
	<b>Compétition d'animation, performances qualificatives pour :</b> - la Finale du Micathlon Limousin/Poitou Charentes - et les Championnats régionaux été en bassin de 50 m		 6X25m
	<b>Dimanche 27 janvier 2013</b> 1 <sup>ère</sup> réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2 <sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h		<b>SAINT JUNIEN (87)</b> Centre Aqua Récréatif « L'AïgaBluïa »
	<b>Minimes et Cadets de la région (pas de grille d'accès)</b>		
	<b>Droits d'engagement : 6 € par nageur et par étape</b> Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	➡ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 22 janvier 2013 - 23 h 59</b>  ➡ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 24 janvier 2013 - 23 h 59 dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b>		

## Règlement des 3 étapes Limousines du MICATHLON

**Date protégée, aucune autre organisation départementale ou de clubs ne peut se dérouler sur cette même journée.**

**Tous les minimes et cadets de la région (pas de grille d'accès) s'engagent sur ces différentes étapes dans la ou les épreuves de leur choix. Chaque nageur peut prendre part au maximum à 4 épreuves par étape.**

## Principes et règlements communs aux deux régions

- Organisation des 3 étapes, chacune sur 3 sites différents : 2 sites en Poitou-Charentes et 1 site en Limousin.
- Chaque site est ouvert à l'ensemble des clubs des 2 régions.
- **Les dates d'organisation sont communes aux 3 sites sur 1 journée en 2 réunions, soit :**
  - o 1<sup>ère</sup> étape : le 21 octobre 2012
  - o 2<sup>ème</sup> étape : le 2 décembre 2012
  - o **3<sup>ème</sup> étape : le 27 janvier 2013**
- **Le nombre limite maximum de nageurs sur chaque site est fixé à :**
  - o **200 nageurs sur un bassin à 6 couloirs**
  - o 180 nageurs sur un bassin à 5 couloirs
  - o 160 nageurs sur un bassin à 4 couloirs

## Conditions pour se qualifier à la Finale

- Avoir nagé au moins 8 épreuves différentes du programme du "Micathlon" dont le 400 m 4 nages obligatoire.
- Avoir marqué au moins 1 point à la table de cotation dans chacune des 8 épreuves.
- Avoir totalisé un nombre minimum de points sur l'ensemble des 8 épreuves, au cours des 3 étapes du "Micathlon" :
  - o 6000 points pour les minimes filles
  - o 4000 points pour les minimes garçons
  - o 6100 points pour les cadettes filles
  - o 4100 points pour les cadets garçons
- Il n'est pas obligatoire de participer aux 3 étapes pour se qualifier à la finale.

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

## Droits d'engagements

6 € par nageur et par étape  
Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin.

## Engagements

Les engagements se font sur la même compétition via extraNat.fr pour les 3 compétitions de cette étape.

## Classement

Un classement spécifique sortira pour cette 3<sup>ème</sup> étape du Micathlon faisant apparaître les Minimes et les Cadets.  
Classement Minimes et un classement Cadets uniquement aux points à l'issue des 3 étapes.

## Récompenses

Elles sont décernées lors de la Finale, pas de récompense sur les étapes.

## Programme de la 3ème étape du MICATHLON

<b>Dimanche 27 janvier 2013</b> <b>1<sup>ère</sup> réunion</b> <b>MATIN OP 8h00 – DE 9h30</b>	<b>Dimanche 27 janvier 2013</b> <b>2<sup>ème</sup> réunion</b> <b>APRES-MIDI OP 14h – DE 15h</b>
1. 100 Brasse Dames	7. 200 Pap Dames
2. 100 Brasse Messieurs	8. 200 Pap Messieurs
3. 400 4N Dames	9. 50 Dos Dames
4. 400 4N Messieurs	10. 50 Dos Messieurs
5. 100 NL Dames	11. 400 NL Dames
6. 100 NL Messieurs	12. 400 NL Messieurs

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

<b>3<sup>ème</sup> MEETING REGIONAL OPEN</b>			<b>ExtraNat</b>
	<b>Compétition d'animation, performances qualificatives pour :</b> - les Championnats régionaux été en bassin de 50 m		 <b>6X25m</b>
	<b>Dimanche 27 janvier 2013</b> 1 <sup>ère</sup> réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2 <sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h		<b>SAINT JUNIEN (87)</b> Centre Aqua Récréatif « L'AïgaBluïa »
	<b>Benjamins, juniors, seniors, maitres de la région (pas de grille d'accès)</b>		
	<b>Droits d'engagement : 2 € par épreuve et par nageur</b> Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	<p>➡ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 22 janvier 2013 - 23 h 59</b></p> <p>➡ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 24 janvier 2013 - 23 h 59 dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b></p>		

## Règlement des 3 Meetings régionaux

Date protégée, aucune autre organisation départementale ou de clubs ne peut se dérouler sur cette même journée.

Tous les Benjamins, juniors, seniors et maîtres de la région (pas de grille d'accès) s'engagent sur ces différentes étapes dans la ou les épreuves de leur choix. Chaque nageur peut prendre part au maximum à 4 épreuves par étape.

## Conditions d'accès

L'accès à ces meetings régionaux sera libre, sans grille de qualification, en imaginant toutefois que les entraîneurs soient respectueux sur leurs engagements (pas d'engagement d'un nageur n'ayant pas un minimum de pratique régulière et apte à une pratique compétitive).

## Droits d'engagements

2 € par épreuve et par nageur. Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin.

## Engagements

Les engagements se font sur la même compétition via EXTRANAT pour les 3 compétitions de cette étape.

## Classement

Un classement spécifique sortira Toutes Catégories, permettant de récompenser les 3 meilleurs de chaque épreuve.

## Récompenses

Une médaille aux 3 premiers de chaque épreuve Toutes Catégories.  
(24 OR, 24 ARGENT, 24 BRONZE) à la charge du comité régional.

## Programme du 3<sup>ème</sup> Meeting Régional

<b>Dimanche 27 janvier 2013</b> 1 <sup>ère</sup> réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30	<b>Dimanche 27 janvier 2013</b> 2 <sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h
1. 100 Brasse Dames	7. 200 Pap Dames
2. 100 Brasse Messieurs	8. 200 Pap Messieurs
3. 400 4N Dames	9. 50 Dos Dames
4. 400 4N Messieurs	10. 50 Dos Messieurs
5. 100 NL Dames	11. 400 NL Dames
6. 100 NL Messieurs	12. 400 NL Messieurs

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

<b>3<sup>ème</sup> Rencontre des AVENIRS et POUSSINS</b>			<b>ExtraNat</b>
	<b>Compétition d'animation</b>		 <b>6X25m</b>
	<b>Dimanche 27 janvier 2013</b> 1 <sup>ère</sup> réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2 <sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h		<b>SAINT JUNIEN (87)</b> Centre Aqua Récréatif « L'AïgaBluïa »
	<b>Avenirs et Poussins (pas de grille d'accès)</b>		
	<b>Droits d'engagement : 2 € par épreuve et par nageur</b> Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	➡ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 22 janvier 2013 - 23 h 59</b>  ➡ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 24 janvier 2013 - 23 h 59 dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b>		

## Règlement des 3 Rencontres des AVENIRS et POUSSINS

Les **avenirs et poussins**, sur une organisation départementale, celle du département du lieu de la compétition sont invités sur ces réunions avec un programme adapté (pas de grille d'accès).

Ils s'engagent sur ces différentes étapes dans la ou les épreuves de leur choix. Chaque nageur peut prendre part au maximum à 4 épreuves par étape.

Seules les épreuves spécifiques (50 et 100 mètres) et réservées aux **avenirs**, **poussins** feront l'objet d'une application des règlements FINA adaptés à ces catégories d'âges.

Pour l'ensemble des autres épreuves, les **avenirs** **poussins** participeront avec les nageurs des autres catégories, sans application spécifique des règlements FINA.

## Conditions d'accès

Pour les **avenirs**, tous les nageurs engagés doivent être titulaires des 3 tests de l'ENF (Sauv'nage, Pass'sports de l'eau et Pass'compétition).

L'accès à ces étapes « AVENIRS et POUSSINS » sera libre, sans grille de qualification, en imaginant toutefois que les entraîneurs soient respectueux sur leurs engagements (pour les **poussins**, pas d'engagement d'un nageur n'ayant pas un minimum de pratique régulière et apte à une pratique compétitive).

## Droits d'engagements

2 € par épreuve et par nageur. Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin. Les droits d'engagements seront restitués au comité organisateur (CD87).

## Engagements

Les engagements se font sur la même compétition via EXTRANAT pour les 3 compétitions de cette étape.

## Classement

Un classement spécifique sortira **Avenirs et Poussins**, permettant de récompenser les 3 meilleurs **poussins** et les 3 meilleurs **avenirs** de chaque épreuve (50 et 100 de chaque nage).

## Récompenses

Une médaille aux 3 premiers (Dames et Messieurs) – « Poussins 1 » - « Poussins 2 »

Une médaille aux 3 premiers (Dames et Messieurs) « Avenirs 1 » - « Avenirs 2 »

(64 OR, 64 ARGENT, 64 BRONZE) à la charge du CD 87.

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

## Programme de la 3<sup>ème</sup> Rencontre des AVENIRS et POUSSINS

<b>Dimanche 27 janvier 2013</b> 1 <sup>ère</sup> réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30	<b>Dimanche 27 janvier 2013</b> 2 <sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h
1. 50 NL Dames	9. 100 Dos Dames
2. 50 NL Messieurs	10. 100 Dos Messieurs
3. 100 Brasse Dames	11. 50 Brasse Dames
4. 100 Brasse Messieurs	12. 50 Brasse Messieurs
5. 100 Pap Dames	13. 50 Dos Dames
6. 100 Pap Messieurs	14. 50 Dos Messieurs
7. 100 NL Dames	15. 50 Pap Dames
8. 100 NL Messieurs	16. 50 Pap Messieurs

### JURY :

JUGES ARBITRES :

STARTERS :

JUGE DE NAGES :

CHRONOMETREUR EN CHEF – SUPERVISEUR :

SECRETARIAT TECHNIQUE :

# DEROULEMENT

du programme des 3 compétitions

**Micathlon Meeting régional Avenirs/Poussins**

**Dimanche 27 janvier 2013**

**SAINT JUNIEN (87)**

**Centre Aqua Récréatif « L'Aïga Bluià »**

## **Réunion N°1 : Dimanche 27 janvier 2013**

*Ouverture des portes : 08h00*

*Début des épreuves : 09h30*

1. 50 Nage Libre D. Séries Avenirs/Poussines
2. 50 Nage Libre M. Séries Avenirs/Poussins
3. 100 Brasse D. Séries TC
4. 100 Brasse M. Séries TC
5. 100 Brasse D. Séries Avenirs/Poussines
6. 100 Brasse M. Séries Avenirs/Poussins
7. 400 4 Nages D. Séries TC
8. 400 4 Nages M. Séries TC
9. 50 Papillon D. Séries Avenirs/Poussines
10. 50 Papillon M. Séries Avenirs/Poussins
11. 100 Nage Libre D. Séries TC
12. 100 Nage Libre M. Séries TC
13. 100 Nage Libre D. Séries Avenirs/Poussines
14. 100 Nage Libre M. Séries Avenirs/Poussins

## **Réunion N°2 : Dimanche 27 janvier 2013**

*Ouverture des portes : 14h00*

*Début des épreuves : 15h00*

15. 100 Dos D. Séries Avenirs/Poussines
16. 100 Dos M. Séries Avenirs/Poussins
17. 200 Papillon D. Séries TC
18. 200 Papillon M. Séries TC
19. 50 Brasse D. Séries Avenirs/Poussines
20. 50 Brasse M. Séries Avenirs/Poussins
21. 50 Dos D. Séries TC
22. 50 Dos M. Séries TC
23. 50 Dos D. Séries Avenirs/Poussines HV
24. 50 Dos M. Séries Avenirs/Poussins HV
25. 400 Nage Libre D. Séries TC
26. 400 Nage Libre M. Séries TC
27. 100 Papillon D. Séries Avenirs/Poussines
28. 100 Papillon M. Séries Avenirs/Poussins

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

<b>PASS'COMPETITION</b>			
	 <b>3ème session de passage de Tests ENF</b>		 <b>6X25m</b>
	<b>Dimanche 27 janvier 2013</b> <b>MATIN OP 8h00 – DE 9h30</b>		<b>SAINT JUNIEN (87)</b> <b>Centre Aqua Récréatif</b> <b>« L'AïgaBluïa »</b>
	<b>Titulaires du</b> <b>Pass'sports de l'eau</b>	<b>Programme d'Initiation</b> <b>Pass'compétition natation course</b>	
	<b>Envoi des engagements : mardi 22 janvier 2013- 23 h 59</b> par mel à Charles FREBY : <a href="mailto:freby.charles@neuf.fr">freby.charles@neuf.fr</a> <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 24 janvier 2013 à 23 h 59 dernier délai.</b>		
	<b>Jury : A minima, la présence de deux évaluateurs ENF3 est obligatoire : le</b> <b>représentant de la structure organisatrice et le délégué régional titulaires de la</b> <b>qualification évaluateur ENF3 natation course.</b>		

Le Pass'compétition est la troisième étape des tests de l'Ecole de Natation Française. Il a pour but de s'assurer d'un niveau de pratique minimum pour s'orienter vers la compétition dans la discipline de son choix, au sein de la Fédération Française de Natation.

**Pour se présenter à ce test du Pass'compétition il faut être titulaire du diplôme du Sauv'nage ainsi que du Pass'sports de l'eau.**

## Pass'compétition natation course :

Réalisation d'un 100 m nagé dans les 4 nages (25 m papillon, 25 m dos crawlé, 25 m brasse, 25 m crawl) selon les critères de réussite définis par la Fédération Française de Natation.

## ENGAGEMENTS :

Chaque club transmettra ses engagements (par mail la liste de nageurs avec temps d'engagement) pour le mardi 22 janvier 2013 dernier délai, au responsable informatique : Charles FREBY : [freby.charles@neuf.fr](mailto:freby.charles@neuf.fr)

## Délégué :

## JURY:

Evaluateurs ENF3 :

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

<b>INTERCLUBS BENJAMINS EN 25 M</b> <b>2<sup>ème</sup> plot</b>			<b>extraNat</b>
	<b>Compétition d'animation</b>		 5X25m Chronométrage manuel
	<b>Dimanche 3 février 2013</b> 1 <sup>ère</sup> réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h15 2 <sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h		<b>TULLE (19)</b> <b>Centre Aqua-Récréatif</b>
	<b>BENJAMINS</b> ■ Catégories d'âge : F. et G. 12 et 13 ans (2001 et 2000) ■ Équipes de 4 nageurs		
	<b>Droits d'engagement : 2€ par nageur et par plot</b> Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	<p>➡ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 29 janvier 2013 - 20 h</b> Dans le même temps transmettre la composition des relais et la liste des nageurs ne pouvant être intégrés dans une équipe par mel à : Charles FREBY : <a href="mailto:freby.charles@neuf.fr">freby.charles@neuf.fr</a> avec copie au secrétariat du comité régional : <a href="mailto:natation-limousin-secretariat@orange.fr">natation-limousin-secretariat@orange.fr</a></p> <p>➡ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 31 janvier 2013 - 20 h dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b></p>		

## RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN ET ORGANISATION REGIONALE

### ■ Préambule

Succédant aux précédents interclubs benjamins du premier trimestre sportif, il marque une progressivité entre le premier plot des interclubs et le premier plot du Natathlon. Cette configuration a pour objectif d'accompagner au mieux le balisage du parcours de formation de ces nageurs en cours de construction. Le tout dans un esprit festif propre à ces compétitions par équipes.

### ■ Contenu du programme

- **Épreuves individuelles** (4 en filles et 4 en garçons)  
100 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon.  
*Classement au temps.*
- **Épreuves de relais** (2 en filles et 2 en garçons)  
4 x 200 m nage libre, 4 x (100 m 4 nages), les relayeurs réalisent chacun un 100 m 4 nages.  
*Classement au temps.*

**NB** - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.

### ■ Jury

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les Règles FFN. Le ou les juges arbitres devront figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

### ■ Mode de participation

il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental. Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN. L'accès est ouvert à tous les nageurs benjamins (filles et garçons) de la région.

Un nageur doit **impérativement** participer à deux épreuves individuelles ainsi qu'aux relais. Toutes les épreuves individuelles doivent être nagées deux fois.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs participant aux épreuves individuelles).

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

---

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition). **Important : les remplaçants devront faire l'objet d'une compétition à part.**

## ■ Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat avant le mardi 29 janvier 2013 à 20h.

## ■ Droits d'engagements

Fixés à 2€ par nageur et par plot.

Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin.

## ■ Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais **ne sont pas doublés**.

Un classement masculin, un classement féminin et un classement mixte sont publiés. À l'issue des interclubs, les régions fournissent le classement des équipes filles d'une part et garçons d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Les compétitions se déroulant hors des dates prévues ne feront pas l'objet d'une prise en compte dans le classement spécifique prévu par la FFN.

**NB** - Le 4 x (100 m 4 nages), chaque relayeur réalise un 100 m 4 nages, sera coté sur la base du 4 x 100 m nage libre. Il sera déclaré sur extraNat comme un 4 x 100 m nage libre. Chaque nageur réalise un 100 m 4 nages dans le respect des Règles FINA.

## ■ Classement national des clubs « Classement des compétitions par équipe »

Le classement final des interclubs se fera à l'addition des points obtenus aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> plots.

Pour figurer dans le classement national des clubs, le club doit être présent avec au moins une équipe par plot. Le premier club au classement cumulé de points par équipe totalise 2.000 points.

**Pour le règlement exhaustif du classement national des clubs en natation course, se reporter au chapitre traitant du sujet.**

## ■ Récompenses des Interclubs Benjamins 2<sup>ème</sup> plot

Une coupe aux 3 premiers clubs Dames et Messieurs.

## ■ Programme (voir le déroulement après le programme des Interclubs Minimes)

## JURY :

JUGES ARBITRES :

STARTERS :

JUGES DE NAGES :

CHRONOMETREUR EN CHEF – SUPERVISEUR :

SECRETARIAT TECHNIQUE :

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

<b>INTERCLUBS MINIMES EN 25 M</b>			<b>extraNat</b>
	<b>Compétition d'animation</b>		 5X25m Chronométrage manuel
	<b>Dimanche 3 février 2013</b> 1 <sup>ère</sup> réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h15 2 <sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h		<b>TULLE (19)</b> <b>Centre Aqua-Récréatif</b>
	<b>MINIMES</b> ■ Catégories d'âge : F. et G. 14 et 15 ans (1999 et 1998) ■ Équipes de 4 nageurs		
	<b>Droits d'engagement : 2€ par nageur et par plot</b> Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	➔ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 29 janvier 2013 - 20 h</b> Dans le même temps transmettre la composition des relais par mel à : Charles FREBY : <a href="mailto:freby.charles@neuf.fr">freby.charles@neuf.fr</a> avec copie au secrétariat du comité régional : <a href="mailto:natation-limousin-secretariat@orange.fr">natation-limousin-secretariat@orange.fr</a>  ➔ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 31 janvier 2013 - 20 h dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b>		

## RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN ET ORGANISATION REGIONALE

### Préambule

Dans la continuité des deux plots des Interclubs benjamins, les Interclubs minimes permettent aux clubs de maintenir un état d'esprit propre à une compétition par équipes en valorisant la prestation collective plutôt que la performance individuelle. L'encadrement technique qui sera en charge de ce créneau pourra mettre en place des regroupements locaux et des stratégies pour la formation des jeunes nageurs. Cette compétition doit être ouverte au plus grand nombre d'équipes, réservée à la catégorie minimes. Dans le règlement du classement national en natation course, les interclubs minimes sont le deuxième maillon de la chaîne pour prétendre bénéficier des points attribués pour cette famille de compétitions, le premier maillon étant les interclubs benjamins et le dernier maillon les interclubs toutes catégories.

### Contenu du programme

- **Épreuves individuelles** (4 en filles et 4 en garçons)  
100 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon.  
*Classement au temps.*
- **Épreuves de relais** (2 en filles et 2 en garçons)  
- Relais : 4 x 200 m nage libre et 4 x (100 m 4 nages), chaque relayeur effectue un 100 m 4 nages.  
*Classement au temps.*

**NB** - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.

### Jury

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les Règles FFN. Le ou les juges arbitres devront figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

### Mode de participation

il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental. Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN. L'accès est ouvert à tous les nageurs minimes (filles et garçons) de la région. Un nageur doit **impérativement** participer à deux épreuves individuelles et aux relais. Toutes les épreuves individuelles doivent être nagées deux fois.

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs participant aux épreuves individuelles).

Chaque équipe sera obligatoirement composée de quatre nageurs. Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées (en attente de développement informatique). Toutes les performances seront prises en compte. Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition). **Important : les remplaçants devront faire l'objet d'une compétition à part.**

## Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat avant le mardi 29 janvier 2013 à 20h.

## Droits d'engagements

Fixés à 2€ par nageur et par plot.

Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin.

## Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour le classement général.

Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais **ne sont pas doublés**. Un classement masculin, un classement féminin et un classement mixte sont publiés. À l'issue des interclubs, les régions fournissent le classement des équipes filles d'une part et garçons d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Les organisations se déroulant hors des dates prévues ne feront pas l'objet d'une prise en compte dans les classements spécifiques de la compétition.

**NB** - Le 4 x (100m4nages), chaque relayeur effectuant un 100 m 4 nages, sera coté sur la base du 4 x 100 m nage libre. Il sera déclaré sur extraNat comme un 4 x 100 m nage libre. Chaque nageur réalise un 100 m 4 nages dans le respect des Règles FINA.

## Classement national des clubs « Classement des compétitions par équipe »

Pour le règlement exhaustif du classement national des clubs en natation course, se reporter au chapitre traitant du sujet.

## Récompenses des Interclubs Minimes

Une coupe aux 3 premiers clubs Dames et Messieurs.

## Programme et horaires des Interclubs BENJAMINS et MINIMES

<b>Dimanche 3 février 2013 MATIN OP 8 h 00 – DE 9 h 15</b>	<b>Dimanche 3 février 2013 APRES-MIDI OP 14 h 00 – DE 15 h 00</b>
1. Relais 4 X 200 NL Dames Benjamins	19. 100 Brasse Dames Benjamins
2. Relais 4 X 200 NL Messieurs Benjamins	20. 100 Brasse Messieurs Benjamins
3. Relais 4 X 200 NL Mixte Benjamins	21. 100 Brasse Mixte Benjamins
4. Relais 4 X 200 NL Dames Minimes	22. 100 Brasse Dames Minimes
5. Relais 4 X 200 NL Messieurs Minimes	23. 100 Brasse Messieurs Minimes
6. Relais 4 X 200 NL Mixte Minimes	24. 100 Brasse Mixte Minimes
7. 100 Papillon Dames Benjamins	25. 100 NL Dames Benjamins
8. 100 Papillon Messieurs Benjamins	26. 100 NL Messieurs Benjamins
9. 100 Papillon Mixte Benjamins	27. 100NL Mixte Benjamins
10. 100 Papillon Dames Minimes	28. 100 NL Dames Minimes
11. 100 Papillon Messieurs Minimes	29. 100 NL Messieurs Minimes
12. 100 Papillon Mixte Minimes	30. 100 NL Mixte Minimes
13. 100 Dos Dames Benjamins	31. Relais 4 X 100 4 nages Dames Benjamins
14. 100 Dos Messieurs Benjamins	32. Relais 4 X 100 4 nages Messieurs Benjamins
15. 100 Dos Mixte Benjamins	33. Relais 4 X 100 4 nages Mixte Benjamins
16. 100 Dos Dames Minimes	34. Relais 4 X 100 4 nages Dames Minimes
17. 100 Dos Messieurs Minimes	35. Relais 4 X 100 4 nages Messieurs Minimes
18. 100 Dos Mixte Minimes	36. Relais 4 X 100 4 nages Mixte Minimes
	<i>*Mixte (sexes et/ou clubs)</i>

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

<b>NATATHLON – 1<sup>ère</sup> étape</b>			<b>extraNat</b>
	<b>Compétition d'animation</b>		 6X25m Chronométrage manuel
	<b>Dimanche 3 mars 2013</b> 1 <sup>ère</sup> réunion : MATIN OP 8h – DE 9h30 2 <sup>ème</sup> réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h00		<b>ST LEONARD DE NOBLAT (87)</b> Espace « Aqua-Noblat »
	2001-2000 (12 et 13 ans)	<b>Benjamines et benjamins</b>	
	<b>Droits d'engagement : 4,50 € par nageur et pour l'étape</b> Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 26 février 2013 - 23 h 59</b></li> <li>➤ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 28 février 2013 - 23 h 59 dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b></li> </ul>		

## RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN ET ORGANISATION REGIONALE

### Préambule

Circuit réservé à la catégorie des 12-13 ans et organisé de façon à permettre la plus large participation possible sur un ensemble de six courses programmées sur trois plots distinctifs, dans une limite de durée de réunion n'excédant pas deux heures. Le Natathlon a pour finalité sportive de former des nageurs « complets » (programme de développement). Pour chaque plot, toutes les organisations d'une région (clubs, secteurs, districts, départements ou région) se déroulent le même week-end avec les six épreuves au programme. À l'issue des trois plots, un classement national du Natathlon est établi d'après l'addition des points à la table de cotation des six épreuves. À partir de cette hiérarchie, un quota de nageuses et de nageurs est retenu pour prendre part au Trophée Lucien-ZINS. Dans le programme de l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), la date du premier plot a été retardée et les épreuves ont été modifiées de façon à permettre un temps de formation plus long et adapté à chaque âge, 12 ans puis 13 ans. L'objectif visé étant de densifier le nombre de nageurs pour réussir l'ensemble des six épreuves.

### Dates des compétitions

**Impératif** : chaque région impose ses trois dates uniques. Ces dates doivent être communiquées par chaque région à la FFN lors de l'envoi des calendriers régionaux. Seules ces dates autoriseront l'intégration nationale des résultats dans la base fédérale.

- Organisation des 3 étapes, chacune sur 3 sites différents : 2 sites en Poitou-Charentes et 1 site en Limousin.
- Chaque site est ouvert à l'ensemble des clubs des 2 régions.
- Les dates d'organisation sont communes aux 3 sites sur 1 journée, soit :
  - **1<sup>ère</sup> étape : le 03 mars 2013**
  - 2<sup>ème</sup> étape : le 07 avril 2013
  - 3<sup>ème</sup> étape : le 19 mai 2013

### Durée

En deux réunions, au cours d'une journée .

### Contenu du programme

- **Épreuves individuelles- Benjamins 1<sup>ère</sup> année, 12 ans** (6 en filles et 6 en garçons)  
50 m nage libre, 400 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon, 200 m 4 nages.  
*Classement au temps.*
- **Épreuves individuelles- Benjamins 2<sup>ème</sup> année, 13 ans** (6 en filles et 6 en garçons)  
50 m nage libre, 800 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon, 400 m 4 nages.  
*Classement au temps.*

**NB** - Sur un même lieu, il est conseillé de ne pas dépasser cinq séries de 800 m nage libre (épreuve pouvant être disputée à deux nageurs par couloir, à la discrétion de l'organisateur) et dix séries de 400 m 4 nages.

## Jury

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les Règles FFN. Le ou les juges arbitres devront figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

## Mode de participation

L'accès est ouvert à tous les nageurs benjamins (filles et garçons) de la région.

À chacun des trois plots, le club ne pourra engager chacun de ses nageurs que sur **trois épreuves du programme au maximum**. Le comité régional est responsable du respect du règlement.

- Le nombre limite maximum de nageurs sur chaque site est fixé à :
  - **180 nageurs sur un bassin à 6 couloirs**
  - 160 nageurs sur un bassin à 5 couloirs
  - 140 nageurs sur un bassin à 4 couloirs.

**Les engagements seront clos dès que le nombre de nageurs sera atteint. Les clubs devront donc alors s'engager sur un autre lieu.**

## Gestion informatique

Mise en ligne sur le site de chacune des étapes proposées, celles de Poitou-Charentes par le comité régional Poitou-Charentes sur leur site et celle du Limousin par le comité régional du Limousin sur le site du Limousin.

## Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat avant le mardi 26 février 2013 à 23h59.

## Droits d'engagements

Fixés à 4,50€ par nageur et pour l'étape.

Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin.

## Règles des amendes pour les forfaits et non présentation des officiels

Les règlements propres à chaque région s'appliquent pour tous les clubs, y compris pour ceux qui ne dépendent pas de la région organisatrice.

## Classements spécifiques de la compétition

À l'issue des trois plots, le site web FFN publiera le classement national des nageurs au Natathlon 2013, à l'addition de l'ensemble des meilleures cotation **des six épreuves** nagées au cours des trois plots.

Pour être classé, un nageur devra avoir participé à toutes les épreuves à l'issue des trois plots du Natathlon.

**NB** - La disqualification dans une ou plusieurs épreuves n'empêche pas de figurer dans le classement national. Les régions sont invitées à publier ce type de classement à l'échelon de leur territoire.

## Classement national des clubs « Classement des compétiteurs »

Les nageurs figurant au classement national du Natathlon et qui n'appartiennent pas à une série régionale ou supérieure marquent 30 points.

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

## Programme du 1<sup>er</sup> plot du Natathlon

Dimanche 3 mars 2013 1 <sup>ère</sup> réunion OP 8 h 00 – DE 9 h 30	Dimanche 3 mars 2013 2 <sup>ème</sup> réunion OP 14 h 00 – DE 15 h 00
1. 400 NL filles benj. 1 - 12 ans ( <i>séries</i> )	9. 400 NL garçons benj. 1 - 12 ans ( <i>séries</i> )
2. 800 NL filles benj. 2 - 13 ans ( <i>séries</i> )	10. 800 NL garçons benj. 2 - 13 ans ( <i>séries</i> )
3. 50 Papillon garçons benj. 12 et 13 ans ( <i>séries</i> )	11. 50 Dos filles benj. 12 et 13 ans ( <i>séries</i> )
4. 50 Papillon filles benj. 12 et 13 ans ( <i>séries</i> )	12. 50 Dos garçons benj. 12 et 13 ans ( <i>séries</i> )
5. 50 NL garçons benj. 12 et 13 ans ( <i>séries</i> )	13. 50 Brasse filles benj. 12 et 13 ans ( <i>séries</i> )
6. 50 NL filles benj. 12 et 13 ans ( <i>séries</i> )	14. 50 Brasse garçons benj. 12 et 13 ans ( <i>séries</i> )
7. 200 4 N garçons benj. 1 - 12 ans ( <i>séries</i> )	15. 200 4 N filles benj. 1 - 12 ans ( <i>séries</i> )
8. 400 4 N garçons benj. 2 - 13 ans ( <i>séries</i> )	16. 400 4 N filles benj. 2 - 13 ans ( <i>séries</i> )

## Les récompenses

Pas de récompenses sur les différentes étapes. Le choix est fait de privilégier et de valoriser les récompenses sur la finale régionale.

## JURY :

**JUGES ARBITRES :**

**STARTER :**

**JUGES DE NAGES :**

**CHRONOMETREUR EN CHEF – SUPERVISEUR :**

**SECRETARIAT TECHNIQUE :**

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

<b>CHAMPIONNAT REGIONAL OPEN DES MAÎTRES</b>			<b>extraNat</b>
	<b>Compétition d'animation</b>		 4X25m
	<b>Dimanche 24 mars 2013</b> OP 15 h 00 - DE 16 h 30		<b>Aixe sur Vienne (87) Piscine municipale</b>
	<b>Compétition ouverte aux nageurs(ses) de 25 ans et plus (1988 et avant)</b>		
	<b>Droits d'engagement : 2,50 € par nageur et par épreuve – Relais : 2 €</b> Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	<p>➤ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 19 mars 2013 - 20 h</b> Dans le même temps transmettre la composition des relais par mel à : Charles FREBY, par mel : <a href="mailto:freby.charles@neuf.fr">freby.charles@neuf.fr</a> avec copie au secrétariat du comité régional : <a href="mailto:natation-limousin-secretariat@orange.fr">natation-limousin-secretariat@orange.fr</a></p> <p>➤ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 21 mars 2013 - 20 h dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b></p> <p>➤ <b>Pas d'amende pour les forfaits déclarés avant 20 h le jeudi 21 mars 2013,</b></p> <p>➤ <b>Une amende de 5 € pour tout forfait déclaré du jeudi 21 mars 2013 après 20 h jusqu'au début de la réunion,</b></p> <p>➤ <b>Une amende de 10 € pour forfait non déclaré avant le début de la réunion.</b></p>		

## Règlement :

- La compétition respecte la réglementation de la Fédération Internationale de Natation.
- Elle est ouverte aux personnes âgées de 25 ans et plus, titulaires d'une licence FFN.
- Il est appliqué la règle des deux départs.

## Epreuves de relais :

- 4 X 50 NL Mixte (peu importe la répartition H/F)
- 4 X 50 NL Mixte (peu importe la répartition H/F)

## Epreuves individuelles :

Papillon : 50 m, 100 m - Dos : 50 m, 100 m - Brasse : 50 m, 100 m - Nage libre : 50 m, 100 m, 800 m, - 4 Nages : 100 m

- Les épreuves individuelles sont nagées, dames puis messieurs, toutes catégories confondues suivant les temps d'engagement annoncés.
- Les participants ont le droit de nager un nombre limité d'épreuves individuelles : 2 au maximum.
- Les épreuves ne sont pas soumises à des temps qualificatifs.

## Engagements :

- Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat avant le mardi 19 mars 2013 à 20h.

## Droits d'engagements :

- Fixés à 2,50€ par nageur et par épreuve et à 2€ parrelais. Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité de Natation du Limousin.

## Ordre des nages :

1. Relais 4 X 50 NL Mixte
2. 100 4 Nages – Dames et Messieurs
3. 50 NL – Dames et Messieurs
4. 100 Dos – Dames et Messieurs
5. 50 Brasse – Dames et Messieurs
6. 100 Papillon – Dames et Messieurs
7. 800 NL – Dames et Messieurs
8. 50 Dos – Dames et Messieurs
9. 100 Brasse – Dames et Messieurs
10. 50 Papillon – Dames et Messieurs
11. 100 NL – Dames et Messieurs
12. Relais 4 X 50 4 Nages Mixte

## Classements :

Les points seront affectés selon le barème suivant aux 5 premiers classés de chaque épreuve dans chaque catégorie.

Le club vainqueur sera le club ayant totalisé le plus de points (classement Dames et Messieurs).

- Une place de 1<sup>er</sup> = 10 points
- Une place de 2<sup>ème</sup> = 6 points
- Une place de 3<sup>ème</sup> = 4 points
- Une place de 4<sup>ème</sup> = 3 points
- Une place de 5<sup>ème</sup> = 2 points

## Récompenses individuelles :

Une médaille aux premiers de chaque épreuve et chaque catégorie, Dames et Messieurs.

## Récompenses aux meilleurs clubs :

Une coupe aux trois meilleurs clubs au classement par points « à la place ».

**La remise des récompenses sera suivie du pot de l'amitié.**

## JURY :

JUGE ARBITRE :

STARTERS :

JUGES DE NAGES :

SECRETARIAT TECHNIQUE :

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

<b>NATATHLON – 2<sup>ème</sup> étape</b>			<b>extraNat</b>
	<b>Compétition d'animation</b>		 6X25m Chronométrage manuel
	<b>Dimanche 7 avril 2013</b> 1 <sup>ère</sup> réunion : MATIN OP 8h – DE 9h30 2 <sup>ème</sup> réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h00		<b>Egletons (19) Centre Aqua Récréatif</b>
	2001-2000 (12 et 13 ans)	<b>Benjamines et benjamins</b>	
	<b>Droits d'engagement : 4,50 € par nageur et pour l'étape</b> Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 2 avril 2013 - 23 h 59</b></li> <li>➤ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 4 avril 2013 - 23 h 59 dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b></li> </ul>		

## RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN ET ORGANISATION REGIONALE

### Préambule

Circuit réservé à la catégorie des 12-13 ans et organisé de façon à permettre la plus large participation possible sur un ensemble de six courses programmées sur trois plots distinctifs, dans une limite de durée de réunion n'excédant pas deux heures. Le Natathlon a pour finalité sportive de former des nageurs « complets » (programme de développement). Pour chaque plot, toutes les organisations d'une région (clubs, secteurs, districts, départements ou région) se déroulent le même week-end avec les six épreuves au programme. À l'issue des trois plots, un classement national du Natathlon est établi d'après l'addition des points à la table de cotation des six épreuves. À partir de cette hiérarchie, un quota de nageuses et de nageurs est retenu pour prendre part au Trophée Lucien-ZINS. Dans le programme de l'olympia de Rio de Janeiro (2013-2016), la date du premier plot a été retardée et les épreuves ont été modifiées de façon à permettre un temps de formation plus long et adapté à chaque âge, 12 ans puis 13 ans. L'objectif visé étant de densifier le nombre de nageurs pour réussir l'ensemble des six épreuves.

### Dates des compétitions

**Impératif** : chaque région impose ses trois dates uniques. Ces dates doivent être communiquées par chaque région à la FFN lors de l'envoi des calendriers régionaux. Seules ces dates autoriseront l'intégration nationale des résultats dans la base fédérale.

- Organisation des 3 étapes, chacune sur 3 sites différents : 2 sites en Poitou-Charentes et 1 site en Limousin.
- Chaque site est ouvert à l'ensemble des clubs des 2 régions.
- Les dates d'organisation sont communes aux 3 sites sur 1 journée, soit :
  - 1<sup>ère</sup> étape : le 03 mars 2013
  - **2<sup>ème</sup> étape : le 07 avril 2013**
  - 3<sup>ème</sup> étape : le 19 mai 2013

### Durée

En deux réunions, au cours d'une journée.

### Contenu du programme

- **Épreuves individuelles- Benjamins 1<sup>ère</sup> année, 12 ans** (6 en filles et 6 en garçons)  
50 m nage libre, 400 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon, 200 m 4 nages.  
*Classement au temps.*
- **Épreuves individuelles- Benjamins 2<sup>ème</sup> année, 13 ans** (6 en filles et 6 en garçons)  
50 m nage libre, 800 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon, 400 m 4 nages.  
*Classement au temps.*

**NB** – Sur un même lieu, il est conseillé de ne pas dépasser cinq séries de 800 m nage libre (épreuve pouvant être disputée à deux nageurs par couloir, à la discrétion de l'organisateur) et dix séries de 400 m 4 nages.

## Jury

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les Règles FFN. Le ou les juges arbitres devront figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

## Mode de participation

L'accès est ouvert à tous les nageurs benjamins (filles et garçons) de la région.

À chacun des trois plots, le club ne pourra engager chacun de ses nageurs que sur **trois épreuves du programme au maximum**. Le comité régional est responsable du respect du règlement.

- Le nombre limite maximum de nageurs sur chaque site est fixé à :
  - **180 nageurs sur un bassin à 6 couloirs**
  - 160 nageurs sur un bassin à 5 couloirs
  - 140 nageurs sur un bassin à 4 couloirs.

**Les engagements seront clos dès que le nombre de nageurs sera atteint. Les clubs devront donc alors s'engager sur un autre lieu.**

## Gestion informatique

Mise en ligne sur le site de chacune des étapes proposées, celles de Poitou-Charentes par le comité régional Poitou-Charentes sur leur site et celle du Limousin par le comité régional du Limousin sur le site du Limousin.

## Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat avant le mardi 2 avril 2013 à 23h59.

## Droits d'engagements

Fixés à 4,50€ par nageur et pour l'étape.

Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin.

## Règles des amendes pour les forfaits et non présentation des officiels

Les règlements propres à chaque région s'appliquent pour tous les clubs, y compris pour ceux qui ne dépendent pas de la région organisatrice.

## Classements spécifiques de la compétition

À l'issue des trois plots, le site web FFN publiera le classement national des nageurs au Natathlon 2013, à l'addition de l'ensemble des meilleures cotations **des six épreuves** nagées au cours des trois plots.

Pour être classé, un nageur devra avoir participé à toutes les épreuves à l'issue des trois plots du Natathlon.

**NB** - La disqualification dans une ou plusieurs épreuves n'empêche pas de figurer dans le classement national. Les régions sont invitées à publier ce type de classement à l'échelon de leur territoire.

## Classement national des clubs « Classement des compétiteurs »

Les nageurs figurant au classement national du Natathlon et qui n'appartiennent pas à une série régionale ou supérieure marquent 30 points.

---

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

## Programme du 2<sup>ème</sup> plot du Natathlon

Dimanche 7 avril 2013 1 <sup>ère</sup> réunion OP 8 h 00 – DE 9 h 30	Dimanche 7 avril 2013 2 <sup>ème</sup> réunion OP 14 h 00 – DE 15 h 00
1. 400 NL garçons benj. 1 - 12 ans ( <i>séries</i> )	9. 400 NL filles benj. 1 - 12 ans ( <i>séries</i> )
2. 800 NL garçons benj. 2 - 13 ans ( <i>séries</i> )	10. 800 NL filles benj. 2 - 13 ans ( <i>séries</i> )
3. 50 Dos filles benj. 12 et 13 ans ( <i>séries</i> )	11. 50 Papillon garçons benj. 12 et 13 ans ( <i>séries</i> )
4. 50 Dos garçons benj. 12 et 13 ans ( <i>séries</i> )	12. 50 Papillon filles benj. 12 et 13 ans ( <i>séries</i> )
5. 50 Brasse filles benj. 12 et 13 ans ( <i>séries</i> )	13. 50 NL garçons benj. 12 et 13 ans ( <i>séries</i> )
6. 50 Brasse garçons benj. 12 et 13 ans ( <i>séries</i> )	14. 50 NL filles benj. 12 et 13 ans ( <i>séries</i> )
7. 200 4 N filles benj. 1 - 12 ans ( <i>séries</i> )	15. 200 4 N garçons benj. 1 - 12 ans ( <i>séries</i> )
8. 400 4 N filles benj. 2 - 13 ans ( <i>séries</i> )	16. 400 4 N garçons benj. 2 - 13 ans ( <i>séries</i> )

## Les récompenses

Pas de récompenses sur les différentes étapes. Le choix est fait de privilégier et de valoriser les récompenses sur la finale régionale.

## JURY :

**JUGES ARBITRES :**

**STARTER :**

**JUGES DE NAGES :**

**CHRONOMETREUR EN CHEF – SUPERVISEUR :**

**SECRETARIAT TECHNIQUE :**

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

Finale régionale du MICATHLON			ExtraNat
	Compétition d'animation, performances qualificatives pour : - les Championnats régionaux été en bassin de 50 m		 8X50m
	<p><b>Samedi 27 avril 2013</b> 1<sup>ère</sup> réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2<sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h30</p> <p><b>dimanche 28 avril 2013</b> 3<sup>ème</sup> réunion MATIN OP 8h00 – DE 9h30 4<sup>ème</sup> réunion APRES-MIDI OP 14h – DE 15h30</p>		<b>Poitou-Charentes</b> Lieu à définir
	<b>Minimes et Cadets de la région</b>		
	<p><b>Droits d'engagement : 3 € par nageur et par épreuve</b> Règlement par chèque à l'ordre de : <b>Pour les clubs du Limousin : FFN Comité du Limousin</b> ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club) <b>Pour les clubs de Poitou-Charentes : au comité régional Poitou-Charentes</b></p>		
	<p>➡ <b>Date limite de confirmation des engagements sur extranat.fr : mardi 23 avril 2013 - 23 h 59</b></p> <p>➡ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 25 avril 2013 - 23 h 59 dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b></p>		

## ■ Règlement de la finale régionale du MICATHLON

**Date protégée, aucune autre organisation départementale ou de clubs ne peut se dérouler sur cette même journée.**

Organisation commune Poitou-Charentes et Limousin.

Ainsi, les régions Limousin et Poitou-Charentes se regroupent ensemble pour l'organisation de la finale régionale du Micathlon.

L'alternance des lieux ayant été définie lors de la réunion du 7 juin 2012, le Comité Poitou-Charentes organise cette finale en 2013 et en 2014 et le Comité du Limousin sera en charge de cette organisation en 2015 et en 2016.

## ■ Contenu du programme

### ■ Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

*Séries et finales A et B minimes sur tous les 50 m et 100 m*

*Séries et finale A minimes sur tous les 200 m et 400 m*

*Séries et finales A et B cadets sur tous les 50 m et 100 m*

*Séries et finale A cadets sur tous les 200 m et 400 m*

*Pour les 800 m et 1500 m : classement au temps.*

## Mode de participation

Tous les nageurs Minimes et Cadets peuvent prendre part à la finale régionale du Micathlon sous les conditions suivantes :

- Avoir nagé au moins 8 épreuves différentes du programme du "Micathlon" dont le 400 m 4 nages obligatoire.
- Avoir marqué au moins 1 point à la table de cotation dans chacune des 8 épreuves.
- Avoir totalisé un nombre minimum de points sur l'ensemble des 8 épreuves au cours des 3 étapes du "Micathlon"
  - :
  - o 6000 points pour les minimes filles
  - o 4000 points pour les minimes garçons
  - o 6100 points pour les cadettes filles
  - o 4100 points pour les cadets garçonsCe nombre de points restera fixe sur toute l'olympiade.
- Il n'est pas obligatoire de participer aux 3 étapes pour se qualifier à la finale.

## Procédures d'engagements

Les engagements sont effectués sur le modèle de la FFN avec une confirmation de l'engagement.

Les engagements devront être confirmés sur Extranat avant le mardi 23 avril 2013 à 23h59.

Les forfaits doivent être déclarés le jeudi 25 avril 2013 à 23h59 dernier délai sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.

## Droits d'engagements

3 € par nageur et par épreuve.

Les droits d'engagements sont réglés par les clubs à leur comité régional d'origine (pour les clubs de Poitou-Charentes, au comité régional Poitou-Charentes et pour les clubs du Limousin au comité régional du Limousin : règlement à l'ordre de FFN Comité du Limousin.).

## Règles des amendes pour les forfaits et non présentation des officiels

Les règlements propres à chaque région s'appliquent pour tous les clubs, y compris pour ceux qui ne dépendent pas de la région organisatrice.

Rappel du règlement du comité Poitou-Charentes :

Chaque club se doit de présenter :

- 1 officiel de 1 à 5 nageurs engagés
- 2 officiels de 6 à 10 nageurs engagés
- 3 officiels de 11 à 20 nageurs engagés
- 4 officiels de 21 à 30 nageurs engagés

**Toutefois, nous continuerons à appliquer le principe d'une amende de 50 €, par officiel manquant.**

## Récompenses

- Une médaille aux 3 premiers de chaque finale par catégorie.
- Un bon d'achat aux trois premiers par catégories (Minimes Filles, Minimes Garçons, Cadettes Filles, Cadets Garçons) au cumul de toutes les épreuves nagées du programme de la finale régionale
- Un trophée pour la nageuse ou le nageur ayant totalisé le plus de points à la table de cotation
- Une place pour une journée l'Open EDF à chaque vainqueur de chaque finale A des épreuves individuelles par catégorie. Chaque comité régional prend à sa charge cette dernière récompense.

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

## Programme et horaires

<b>Samedi 27 avril 2013</b> <b>OP : 8h00 DE : 9h30</b>	<b>Samedi 27 avril 2013</b> <b>OP : 14h- DE : 15h30</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. 400 4N Dames</li> <li>2. 400 4N Messieurs</li> <li>3. 200 NL Dames</li> <li>4. 200 NL Messieurs</li> <li>5. 200 Dos Dames</li> <li>6. 200 Dos messieurs</li> <li>7. 50 Brasse Dames</li> <li>8. 50 Brasse Messieurs</li> <li>9. 50 Papillon Dames</li> <li>10. 50 Papillon Messieurs</li> <li>11. 200 Brasse Dames</li> <li>12. 200 Brasse Messieurs</li> <li>13. 100 NL Dames</li> <li>14. 100 NL Messieurs</li> <li>15. 200 4N Dames</li> <li>16. 200 4N Messieurs</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>17. 400 4N Dames M Finale A</li> <li>18. 400 4N Messieurs M Finale A</li> <li>19. 400 4N Dames C Finale A</li> <li>20. 400 4N Messieurs C Finale A</li> <li>21. 200 NL Dames M Finale A</li> <li>22. 200 NL Messieurs M Finale A</li> <li>23. 200 NL Dames C Finale A</li> <li>24. 200 NL Messieurs C Finale A</li> <li>25. 200 Dos Dames M Finale A</li> <li>26. 200 Dos Messieurs M Finale A</li> <li>27. 200 Dos Dames C Finale A</li> <li>28. 200 Dos Messieurs C Finale A</li> <li>29. 50 Brasse Dames M Finales B et A</li> <li>30. 50 Brasse Messieurs M Finales B et A</li> <li>31. 50 Brasse Dames C Finales B et A</li> <li>32. 50 Brasse Messieurs C Finales B et A</li> <li>33. 50 Papillon Dames M Finales B et A</li> <li>34. 50 Papillon Messieurs M Finales B et A</li> <li>35. 50 Papillon Dames C Finales B et A</li> <li>36. 50 Papillon Messieurs C Finales B et A</li> <li>37. 800 NL Dames 1 Série</li> <li>38. 800 NL Messieurs 1 Série</li> <li>39. 200 Brasse Dames M Finale A</li> <li>40. 200 Brasse Messieurs M Finale A</li> <li>41. 200 Brasse Dames C Finale A</li> <li>42. 200 Brasse Messieurs C Finale A</li> <li>43. 100 NL Dames M Finales B et A</li> <li>44. 100 NL Messieurs M Finales B et A</li> <li>45. 100 NL Dames C Finales B et A</li> <li>46. 100 NL Messieurs C Finales B et A</li> <li>47. 200 4N Dames M Finale A</li> <li>48. 200 4N Messieurs M Finale A</li> <li>49. 200 4N Dames C Finale A</li> <li>50. 200 4N Messieurs C Finale A</li> </ol>
<b>Dimanche 28 avril 2013</b> <b>OP : 8h00, DE : 9h30</b>	<b>Dimanche 28 avril</b> <b>OP : 14h, DE : 15h30</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>51. 400 NL Dames</li> <li>52. 400 NL Messieurs</li> <li>53. 100 Brasse Dames</li> <li>54. 100 Brasse Messieurs</li> <li>55. 100 Papillon Dames</li> <li>56. 100 Papillon Messieurs</li> <li>57. 50 Dos Dames</li> <li>58. 50 Dos Messieurs</li> <li>59. 50 NL Dames</li> <li>60. 50 NL Messieurs</li> <li>61. 200 Papillon Dames</li> <li>62. 200 Papillon Messieurs</li> <li>63. 100 Dos Dames</li> <li>64. 100 Dos Messieurs</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>65. 400 NL Dames M Finale A</li> <li>66. 400 NL Messieurs M Finale A</li> <li>67. 400 NL Dames C Finale A</li> <li>68. 400 NL Messieurs C Finale A</li> <li>69. 100 Brasse Dames M Finales B et A</li> <li>70. 100 Brasse Messieurs M Finales B et A</li> <li>71. 100 Brasse Dames C Finales B et A</li> <li>72. 100 Brasse Messieurs C Finales B et A</li> <li>73. 100 Papillon Dames M Finales B et A</li> <li>74. 100 Papillon Messieurs M Finales B et A</li> <li>75. 100 Papillon Dames C Finales B et A</li> <li>76. 100 Papillon Messieurs C Finales B et A</li> <li>77. 50 Dos Dames M Finales B et A</li> <li>78. 50 Dos Messieurs M Finales B et A</li> <li>79. 50 Dos Dames C Finales B et A</li> <li>80. 50 Dos Messieurs C Finales B et A</li> <li>81. 50 NL Dames M Finales B et A</li> <li>82. 50 NL Messieurs M Finales B et A</li> <li>83. 50 NL Dames C Finales B et A</li> <li>84. 50 NL Messieurs C Finales B et A</li> <li>85. 1500 NL Dames 1 Série</li> <li>86. 1500 NL Messieurs 1 Série</li> <li>87. 200 Papillon Dames M Finale A</li> <li>88. 200 Papillon Messieurs M Finale A</li> <li>89. 200 Papillon Dames C Finale A</li> <li>90. 200 Papillon Messieurs C Finale A</li> <li>91. 100 Dos Dames M Finales B et A</li> <li>92. 100 Dos Messieurs M Finales B et A</li> <li>93. 100 Dos Dames C Finales B et A</li> <li>94. 100 Dos Messieurs C Finales B et A</li> </ol>

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

<b>NATATHLON – 3<sup>ème</sup> étape</b>			<b>extraNat</b>
	<b>Compétition d'animation</b>		 6X25m Chronométrage manuel
	<b>Dimanche 19 mai 2013</b> 1 <sup>ère</sup> réunion : MATIN OP 8h30 – DE 10h 2 <sup>ème</sup> réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h00		<b>SAINT JUNIEN (87)</b> <b>Centre Aqua Récréatif</b> <b>« L'AigaBluïa »</b>
	2001-2000 (12 et 13 ans)	<b>Benjamines et benjamins</b>	
	<b>Droits d'engagement : 4,50 € par nageur et pour l'étape</b> <b>Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin</b> <b>ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 14 mai 2013 - 23 h 59</b></li> <li>➤ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 16 mai 2013 - 23 h 59 dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b></li> </ul>		

## RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN ET ORGANISATION REGIONALE

### Préambule

Circuit réservé à la catégorie des 12-13 ans et organisé de façon à permettre la plus large participation possible sur un ensemble de six courses programmées sur trois plots distinctifs, dans une limite de durée de réunion n'excédant pas deux heures. Le Natathlon a pour finalité sportive de former des nageurs « complets » (programme de développement). Pour chaque plot, toutes les organisations d'une région (clubs, secteurs, districts, départements ou région) se déroulent le même week-end avec les six épreuves au programme. À l'issue des trois plots, un classement national du Natathlon est établi d'après l'addition des points à la table de cotation des six épreuves. À partir de cette hiérarchie, un quota de nageuses et de nageurs est retenu pour prendre part au Trophée Lucien-ZINS. Dans le programme de l'olympia de Rio de Janeiro (2013-2016), la date du premier plot a été retardée et les épreuves ont été modifiées de façon à permettre un temps de formation plus long et adapté à chaque âge, 12 ans puis 13 ans. L'objectif visé étant de densifier le nombre de nageurs pour réussir l'ensemble des six épreuves.

### Dates des compétitions

**Impératif** : chaque région impose ses trois dates uniques. Ces dates doivent être communiquées par chaque région à la FFN lors de l'envoi des calendriers régionaux. Seules ces dates autoriseront l'intégration nationale des résultats dans la base fédérale.

- Organisation des 3 étapes, chacune sur 3 sites différents : 2 sites en Poitou-Charentes et 1 site en Limousin.
- Chaque site est ouvert à l'ensemble des clubs des 2 régions.
- Les dates d'organisation sont communes aux 3 sites sur 1 journée, soit :
  - 1<sup>ère</sup> étape : le 03 mars 2013
  - 2<sup>ème</sup> étape : le 07 avril 2013
  - 3<sup>ème</sup> étape : le 19 mai 2013

### Durée

En deux réunions, au cours d'une journée.

### Contenu du programme

- **Épreuves individuelles- Benjamins 1<sup>ère</sup> année, 12 ans** (6 en filles et 6 en garçons)  
50 m nage libre, 400 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon, 200 m 4 nages.  
*Classement au temps.*
- **Épreuves individuelles- Benjamins 2<sup>ème</sup> année, 13 ans** (6 en filles et 6 en garçons)  
50 m nage libre, 800 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon, 400 m 4 nages.  
*Classement au temps.*

**NB** – Sur un même lieu, il est conseillé de ne pas dépasser cinq séries de 800 m nage libre (épreuve pouvant être disputée à deux nageurs par couloir, à la discrétion de l'organisateur) et dix séries de 400 m 4 nages.

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

---

## Jury

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les Règles FFN. Le ou les juges arbitres devront figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

## Mode de participation

L'accès est ouvert à tous les nageurs benjamins (filles et garçons) de la région.

À chacun des trois plots, le club ne pourra engager chacun de ses nageurs que sur **trois épreuves du programme au maximum**. Le comité régional est responsable du respect du règlement.

- Le nombre limite maximum de nageurs sur chaque site est fixé à :
  - 180 nageurs sur un bassin à 6 couloirs
  - 160 nageurs sur un bassin à 5 couloirs
  - 140 nageurs sur un bassin à 4 couloirs.

**Les engagements seront clos dès que le nombre de nageurs sera atteint. Les clubs devront donc alors s'engager sur un autre lieu.**

## Gestion informatique

Mise en ligne sur le site de chacune des étapes proposées, celles de Poitou-Charentes par le comité régional Poitou-Charentes sur leur site et celle du Limousin par le comité régional du Limousin sur le site du Limousin.

## Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat avant le mardi 14 mai 2013 à 23h59.

## Droits d'engagements

Fixés à 4,50€ par nageur et pour l'étape.

Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité du Limousin.

## Règles des amendes pour les forfaits et non présentation des officiels

Les règlements propres à chaque région s'appliquent pour tous les clubs, y compris pour ceux qui ne dépendent pas de la région organisatrice.

## Classements spécifiques de la compétition

À l'issue des trois plots, le site web FFN publiera le classement national des nageurs au Natathlon 2013, à l'addition de l'ensemble des meilleures cotations **des six épreuves** nagées au cours des trois plots.

Pour être classé, un nageur devra avoir participé à toutes les épreuves à l'issue des trois plots du Natathlon.

**NB** - La disqualification dans une ou plusieurs épreuves n'empêche pas de figurer dans le classement national. Les régions sont invitées à publier ce type de classement à l'échelon de leur territoire.

## Classement national des clubs « Classement des compétiteurs »

Les nageurs figurant au classement national du Natathlon et qui n'appartiennent pas à une série régionale ou supérieure marquent 30 points.

---

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

## Programme du 3<sup>ème</sup> plot du Natathlon

Dimanche 19 mai 2013 1 <sup>ère</sup> réunion OP 8 h 00 – DE 9 h 30	Dimanche 19 mai 2013 2 <sup>ème</sup> réunion OP 14 h 00 – DE 15 h 00
1. 200 4 N filles benj. 1 - 12 ans (séries)	11. 400 NL filles benj. 1 - 12 ans (séries)
2. 400 4 N filles benj. 2 - 13 ans (séries)	12. 800 NL benj. 2 - 13 ans (séries)
3. 200 4 N garçons benj. 1 - 12 ans (séries)	13. 50 NL garçons benj. 12 et 13 ans (séries)
4. 400 4 N garçons benj. 2 - 13 ans (séries)	14. 50 NL filles benj. 12 et 13 ans (séries)
5. 50 Dos filles benj. 12 et 13 ans (séries)	15. 400 NL garçons benj. 1 - 12 ans (séries)
6. 50 Dos garçons benj. 12 et 13 ans (séries)	16. 800 NL garçons benj. 2 - 13 ans (séries)
7. 50 Brasse filles benj. 12 et 13 ans (séries)	
8. 50 Brasse garçons benj. 12 et 13 ans (séries)	
9. 50 Papillon filles benj. 12 et 13 ans (séries)	
10. 50 Papillon garçons benj. 12 et 13 ans (séries)	

## Les récompenses

Pas de récompenses sur les différentes étapes. Le choix est fait de privilégier et de valoriser les récompenses sur la finale régionale.

## JURY :

**JUGES ARBITRES :**

**STARTER :**

**JUGES DE NAGES :**

**CHRONOMETREUR EN CHEF – SUPERVISEUR :**

**SECRETARIAT TECHNIQUE :**

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

<b>PASS'COMPETITION</b>			
	 <b>4ème session de passage de Tests ENF</b>		 <b>6X25m</b>
	<b>Dimanche 19 mai 2013</b> <b>MATIN OP 8h30 – DE 10h00</b>		<b>SAINT JUNIEN (87)</b> <b>Centre Aqua Récréatif</b> <b>« L'AïgaBluïa »</b>
	<b>Titulaires du</b> <b>Pass'sports de l'eau</b>	<b>Programme d'Initiation</b> <b>Pass'compétition natation course</b>	
	<b>Envoi des engagements : mardi 14 mai 2013 - 23 h 59</b> par mel à Charles FREBY : <a href="mailto:freby.charles@neuf.fr">freby.charles@neuf.fr</a> <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 16 mai 2013 à 23 h 59 dernier délai.</b>		
	<b>Jury : A minima, la présence de deux évaluateurs ENF3 est obligatoire : le</b> <b>représentant de la structure organisatrice et le délégué régional titulaires de la</b> <b>qualification évaluateur ENF3 natation course.</b>		

Le Pass'compétition est la troisième étape des tests de l'Ecole de Natation Française. Il a pour but de s'assurer d'un niveau de pratique minimum pour s'orienter vers la compétition dans la discipline de son choix, au sein de la Fédération Française de Natation.

Pour se présenter à ce test du Pass'compétition il faut être titulaire du diplôme du Sauv'nage ainsi que du Pass'sports de l'eau.

### Pass'compétition natation course :

Réalisation d'un 100 m nagé dans les 4 nages (25 m papillon, 25 m dos crawlé, 25 m brasse, 25 m crawl) selon les critères de réussite définis par la Fédération Française de Natation.

### ENGAGEMENTS :

Chaque club transmettra ses engagements (par mail la liste de nageurs avec temps d'engagement) pour le mardi 14 mai 2013 dernier délai, au responsable informatique : Charles FREBY – [freby.charles@neuf.fr](mailto:freby.charles@neuf.fr)

### Délégué :

### JURY:

Evaluateurs ENF3 :

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

<b>CHAMPIONNAT REGIONAL OPEN D'ETE</b>			<b>extraNat</b>
	<b>Compétition qualificative Pour les Championnats de Nationale 2 été</b>		 8X50m Chronométrage automatique
	<b>Samedi 25 mai 2013</b> 1 <sup>ère</sup> réunion : MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2 <sup>ème</sup> réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h30 <b>Dimanche 26 mai 2013</b> 3 <sup>ème</sup> réunion : MATIN OP 8h00 – DE 9h30 4 <sup>ème</sup> réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h30		<b>Poitou-Charentes (lieu à définir)</b>
	<b>1999 et avant (14 ans et plus)</b>		
	<b>Droits d'engagement : Nage individuelle 3 € par épreuve et par nageur</b> <b>Relais : 7€ par équipe et par relais</b> <b>Règlement par chèque à l'ordre de :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pour les clubs du Limousin : FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)</li> <li>➤ Pour les clubs de Poitou-Charentes : au comité régional Poitou-Charentes</li> </ul>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 21 mai 2013 - 23 h 59</li> <li>➤ Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 23 mai 2013 - 23 h 59 dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</li> </ul>		

## RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN ET ORGANISATION REGIONALE

### Préambule

Revus dans leur finalité pour l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), les championnats régionaux d'été ne figurent plus en tant que compétition de référence nationale et ne qualifient plus pour les échéances nationales tels que les championnats de France minimes et les championnats nationaux 16 ans et plus. Par contre, ils offrent la seconde et dernière porte d'entrée pour prétendre se qualifier aux championnats de Nationale 2 d'été qui, eux, peuvent ouvrir les portes des deux compétitions citées en amont. Échéance majeure du programme régional, les championnats régionaux d'été doivent répondre au cahier des charges d'une compétition nationale en matière de logistique (chronométrage automatique pour toutes les épreuves, y compris les 50 m, jury conforme aux exigences d'une compétition qualificative).

### Date de la réunion technique

La réunion technique est fixée au samedi 25 mai 2013 à 8h00

### Lieux

Une organisation au sein de chaque région. Il est possible de l'organiser par groupement de deux régions limitrophes, chaque région décernant ses podiums respectifs.

Ainsi, les régions Limousin et Poitou-Charentes se regroupent ensemble pour l'organisation des championnats régionaux en bassin de 50 mètres. L'alternance des lieux ayant été définie lors de la réunion du 7 juin 2012, le Comité Poitou-Charentes organise ce championnat en 2013 et en 2014 et le Comité du Limousin sera en charge de cette organisation en 2015 et en 2016.

### Équipements

Bassin de 50 m homologué, chronométrage automatique obligatoire pour bénéficier de la prise en compte des performances qualificatives.

### Durée

Deux jours. Quatre réunions.

## Contenu du programme

### ■ Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

*Séries et finales A et B toutes catégories pour les 50 m, 100 m et 200 m, quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries. Finales C\* réservées aux minimes non concernés par les finales A et B si le nombre total d'engagements pour chaque épreuve est supérieur ou égal à 48.*

*Pour les 400 m, 800 m et 1500 m nage libre : classement au temps.*

### ■ Épreuves de relais (2 relais en dames et 2 relais en messieurs)

*Relais 4 x 100 m Nage Libre et relais 4 x 50 m Nage Libre*

*Les performances réalisées par les têtes de relais (premier relayeur) sont également reconnues et peuvent servir de qualification*

## Jury

L'organisation du jury est du ressort du comité régional selon les Règles FFN. Le juge-arbitre désigné par le comité régional doit être inscrit sur les listes des officiels pour la saison en cours. S'agissant d'une compétition de référence interrégionale organisée à l'échelon régional, le suivi technique est assuré par le conseiller technique délégué qui, durant toutes les réunions, représente la direction technique nationale auprès de l'organisateur.

## Mode de participation

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Sont autorisés à participer :

- Les nageurs classés sur la série régionale minimes et au-dessus. Pour cette saison sportive uniquement, c'est la grille de série de l'olympiade 2009/2012 et au moins la série régionale minimes de la saison 2011/2012 qui sert de référence : grille MR 14/15 ans dames et messieurs. Ils peuvent s'engager sur les épreuves de leur choix et ne sont pas limités en nombre d'épreuves, Ils s'engagent avec la meilleure performance dans la dite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils seront engagés au temps symbolique de (59:59:99) et seront affichés AT (absence de temps),
- Les nageurs ayant réalisé, lors des Championnats régionaux en 25 mètres, au moins une performance de la grille de qualification des Championnats régionaux été en bassin de 50 mètres (cette grille est en cours de construction et sera diffusée en début de saison sportive). Ils peuvent s'engager sur les épreuves de leur choix et ne sont pas limités en nombre d'épreuves, Ils s'engagent avec la meilleure performance dans la dite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils seront engagés au temps symbolique de (59:59:99) et seront affichés AT (absence de temps),
- Les nageurs ayant réalisé, lors des compétitions labellisées Limousin-Poitou-Charentes, tous bassins, au moins une performance de la grille de qualification des championnats régionaux été (cette grille est en cours de construction et sera diffusée en début de saison sportive). Ils ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.

Les comités régionaux ont la possibilité d'ouvrir leurs championnats à des sélections étrangères. Il est important de rappeler que cette compétition est qualificative aux championnats interrégionaux en bassin de 25 m. À ce titre, l'accès aux finales doit être régulé afin de permettre aux nageurs licenciés FFN de se qualifier.

Pour les épreuves de relais, seuls les nageurs qualifiés à titre individuel peuvent être engagés et figurer dans la composition des relais.

## Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat avant le mardi 21 mai 2013 à 23 h 59.

## Droits d'engagements

Fixés à 3€ par épreuve individuelle et par nageur et à 7€ par équipe et par relais.

Les droits d'engagements sont réglés par les clubs à leur comité régional d'origine (pour les clubs de Poitou-Charentes, au comité régional Poitou-Charentes et pour les clubs du Limousin au comité régional du Limousin : règlement à l'ordre de FFN Comité du Limousin.).

## Récompenses

Chaque région décerne ses podiums respectifs.

**Epreuves individuelles :** Pour chaque région, une médaille aux 3 premiers (Dames et Messieurs) de chaque épreuve et chaque catégorie : minimes, cadets, juniors et seniors - (204 OR, 204 ARGENT, 204 BRONZE). Pour chaque premier, un lot complète la médaille.

**RELAIS :** Pour chaque région, une coupe aux 3 premières équipes de chaque relais en Dames et en Messieurs

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

## Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

### Samedi 25 mai 2013

#### 1<sup>re</sup> réunion

Ouverture des portes : 8 h00 • Début des épreuves : 9 h30

- 1 – 200 4 N dames (*séries*)
- 2 – 200 4 N messieurs (*séries*)
- 3 – 200 NL dames (*séries*)
- 4 – 200 NL messieurs (*séries*)
- 5 – 200 Dos dames (*séries*)
- 6 – 200 Dos messieurs (*séries*)
- 7 – 100 Brasse dames (*séries*)
- 8 – 100 Brasse messieurs (*séries*)
- 9 – 1500 NL dames (*séries lentes*)
- 10 – 1500 NL messieurs (*séries lentes*)
- 11 – 100 Papillon dames (*séries*)
- 12 – 100 Papillon messieurs (*séries*)
- 13 – 50 NL dames (*séries*)
- 14 – 50 NL messieurs (*séries*)
- 15 – 400 4 N dames (*séries lentes*)
- 16 – 400 4 N messieurs (*séries lentes*)

#### 2<sup>e</sup> réunion

Ouverture des portes : 14 h00 • Début des épreuves : 15h30

- 17 – Relais 4 x 100 Nage Libre dames
- 18 – Relais 4 x 100 Nage Libre messieurs
- 19 – 200 4 N dames (**finale C\*, B, A**)
- 20 – 200 4 N messieurs (**finale C\*, B, A**)
- 21 – 200 NL dames (**finale C\*, B, A**)
- 22 – 200 NL messieurs (**finale C\*, B, A**)
- 23 – 200 Dos dames (**finale C\*, B, A**)
- 24 – 200 Dos messieurs (**finale C\*, B, A**)
- 25 – 100 Brasse dames (**finale C\*, B, A**)
- 26 – 100 Brasse messieurs (**finale C\*, B, A**)
- 27 – 1500 NL dames (*série rapide*)
- 28 – 1500 NL messieurs (*série rapide*)
- 29 – 100 Papillon dames (**finale C\*, B, A**)
- 30 – 100 Papillon messieurs (**finale C\*, B, A**)
- 31 – 50 NL dames (**finale C\*, B, A**)
- 32 – 50 NL messieurs (**finale C\*, B, A**)
- 33 – 400 4 N dames (*série rapide*)
- 34 – 400 4 N messieurs (*série rapide*)

### Dimanche 26 mai 2013

#### 3<sup>e</sup> réunion

Ouverture des portes : 8 h00 • Début des épreuves : 9 h30

- 35 – 800 NL dames (*séries lentes*)
- 36 – 800 NL messieurs (*séries lentes*)
- 37 – 200 Brasse dames (*séries*)
- 38 – 200 Brasse messieurs (*séries*)
- 39 – 100 NL dames (*séries*)
- 40 – 100 NL messieurs (*séries*)
- 41 – 200 Papillon dames (*séries*)
- 42 – 200 Papillon messieurs (*séries*)
- 43 – 100 Dos dames (*séries*)
- 44 – 100 Dos messieurs (*séries*)
- 45 – 50 Brasse dames (*séries*)
- 46 – 50 Brasse messieurs (*séries*)
- 47 – 50 Dos dames (*séries*)
- 48 – 50 Dos messieurs (*séries*)
- 49 – 50 Papillon dames (*séries*)
- 50 – 50 Papillon messieurs (*séries*)
- 51 – 400 NL dames (*séries lentes*)
- 52 – 400 NL messieurs (*séries lentes*)

#### 4<sup>e</sup> réunion

Ouverture des portes : 14 h00 • Début des épreuves : 15 h30

- 53 – Relais 4 x 50 Nage Libre dames
- 54 – Relais 4 x 50 Nage Libre messieurs
- 55 – 800 NL dames (*série rapide*)
- 56 – 800 NL messieurs (*série rapide*)
- 57 – 200 Brasse dames (**finale C\*, B, A**)
- 58 – 200 Brasse messieurs (**finale C\*, B, A**)
- 59 – 100 NL dames (**finale C\*, B, A**)
- 60 – 100 NL messieurs (**finale C\*, B, A**)
- 61 – 200 Papillon dames (**finale C\*, B, A**)
- 62 – 200 Papillon messieurs (**finale C\*, B, A**)
- 63 – 100 Dos dames (**finale C\*, B, A**)
- 64 – 100 Dos messieurs (**finale C\*, B, A**)
- 65 – 50 Brasse dames (**finale C\*, B, A**)
- 66 – 50 Brasse messieurs (**finale C\*, B, A**)
- 67 – 50 Dos dames (**finale C\*, B, A**)
- 68 – 50 Dos messieurs (**finale C\*, B, A**)
- 69 – 50 Papillon dames (**finale C\*, B, A**)
- 70 – 50 Papillon messieurs (**finale C\*, B, A**)
- 71 – 400 NL dames (*série rapide*)
- 72 – 400 NL messieurs (*série rapide*)

**NB** - La finale C\* est protégée et réservée aux nageurs minimes (14-15 ans) non qualifiés aux finales A ou B.  
Cette finale C se déroule uniquement si le nombre total d'engagements est supérieur ou égal à 48 par épreuve.

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

**Délégué :**

**JURY :**

**JUGE ARBITRE :**

**STARTER :**

**CHRONOMETREUR EN CHEF/SUPERVISEUR :**

**SECRETARIAT TECHNIQUE :**

---

## ■ Compétitions qualificatives pour les Championnats régionaux d'été

Conformément aux règlements sportifs natation course (annuel règlements 2012 – 2013), le comité régional doit organiser l'agencement des compétitions permettant une qualification aux Championnats régionaux été en bassin de 50 mètres. Il est en effet important que cet agencement respecte les logiques de préparation des nageurs.

Chaque comité régional devant être en mesure de transmettre son calendrier en fin de saison sportive de l'année précédente (15 septembre) il est demandé aux comités départementaux et aux clubs de transmettre à son comité régional, **au plus tard pour le 31 août 2012**, le programme et les règlements des compétitions susceptibles d'être labellisées et de permettre ainsi une qualification aux Championnats régionaux d'été.

### Liste des compétitions qualificatives aux Championnats régionaux d'été :

- Les 3 étapes du Micathlon
  - o 1<sup>ère</sup> étape le 21 octobre 2012
  - o 2<sup>ème</sup> étape le 2 décembre 2012
  - o 3<sup>ème</sup> étape le 27 janvier 2013
- Les 3 meetings régionaux open du Limousin
  - o 1<sup>ère</sup> étape le 21 octobre 2012
  - o 2<sup>ème</sup> étape le 2 décembre 2012
  - o 3<sup>ème</sup> étape le 27 janvier 2013
- Les Championnats nationaux interclubs les 10 et 11 novembre 2012
- Les Championnats départementaux les 24 et 25 novembre 2012
- Les Championnats régionaux les 8 et 9 décembre 2012
- Les Championnats interrégionaux du 21 au 23 décembre 2012
- Les interclubs minimes le 3 février 2013
- La finale régionale du Micathlon les 27 et 28 avril 2013
- Les compétitions départementales et/ou de clubs qui seront, en septembre 2012, labellisées par le comité régional, au regard de la transmission, **au plus tard pour le 31 août 2012**, du programme et des règlements de la compétition.

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

<b>CHALLENGE AUX KM</b>			Compétition spécifique
	<b>Compétition d'animation</b>		 5X25m
	<b>Date à déterminer</b> OP 8 h 30 - DE 10 h 00		<b>USSEL (19)</b>
	Public mixte	Nageurs handisport et nageurs valides.	
	<b>Date limite d'envoi des engagements : à déterminer</b>		

## PROGRAMME DE LA JOURNEE

Le « Challenge aux km » est organisé sous la forme d'un relais entre des nageurs handisport et des nageurs valides.

## ORGANISATION REGIONALE

Public concerné : Licenciés, adultes, adolescents ou enfants, handicapés physiques, déficients visuels et auditifs et nageurs valides.

## ACCUEIL DES PARTICIPANTS

 Les groupes désirant arriver la veille, doivent prendre contact avec :

**Madame Carole COLIN NOAILHAC aux numéros de téléphones suivants :**

**05 55 26 24 18 ou 06 76 99 18 75**

-  L'accueil des clubs et des nageurs se fera le **samedi 5 mai 2012**, dans le hall de la piscine d'Ussel à partir de 8 h 30
-  Début des épreuves : 10 h 00
-  Pour toute demande d'aide sur le bord du bassin, le préciser sur le dossier d'inscription.
-  Un tee-shirt sera remis à chaque participant.

## CONDITIONS :

Pour pouvoir participer au « Challenge aux km » il faut être licencié FFN ou FFH compétition.

## REGLEMENTS SPORTIFS :

-  Une présentation des clubs est prévue avant le début des épreuves.
-  Organisation par rotation de 45 mn entre les nageurs handisport et les nageurs valides.
-  Le décompte des distances effectuées par les nageurs de clubs, sera comptabilisé par des officiels FFN, FFH des différents clubs de natation du Limousin, qui accompagneront les bénévoles des clubs.
-  Chaque participant pourra nager plusieurs fois sur différentes rotations.
-  POUR LA ROTATION des nageurs handisport :
  - Les lignes d'eau (1 et 5) seront réservées aux nageurs avec un handicap lourd (pas plus de 4 nageurs). Les 3 autres lignes d'eau (2/3/4) seront pour les nageurs valides et les nageurs handisport plus autonomes et les plus rapides (pas plus de 6 nageurs).
  - DEPART :
    - Lignes d'eau 1 et 5 : départ dans l'eau,
    - les lignes d'eau 2/3/4 : le départ plongé sera autorisé.

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

- Le « Challenge aux km » sera remporté par le club ayant fait le plus de km durant cette journée, à l'addition des distances réalisées par les nageurs valides et par les nageurs handisport.
- Le Challenge sera conservé définitivement par le club qui aura, pendant 3 années consécutives ou non sur 5 ans, remporté celui-ci.
- La fin de la compétition d'animation aura lieu à 17 h 00.

---

## SECURITE :

Un service médical sera présent sur le site, médecin spécialisé et kinésithérapeute. La surveillance du bassin sera assurée par le Comité Départemental des Maîtres Nageurs Sauveteurs de la Corrèze.

---

## ENGAGEMENTS :

Les engagements sur bordereau spécifique, accompagnés de leur paiement, se feront jusqu'au **vendredi 27 avril 2012 auprès du secrétariat :**

**Madame Christiane RIVRIE**  
**COMITE REGIONAL DE NATATION DU LIMOUSIN**  
**e.mail : natation-limousin-secretariat@orange.fr**

## DROITS D'ENGAGEMENTS :

2 Euros par nageur.

Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin.

---

## CLASSEMENTS :

### Classement Individuel :

1. Un classement Handisport individuel Dames et Messieurs en tenant compte de la distance parcourue, toutes classifications confondues.
2. Un classement FFN individuel Dames et Messieurs en tenant compte de la distance parcourue.

### Classement Club :

3. Un classement Handisport par club toutes catégories sera réalisé par rapport au nombre de km effectué dans la journée.
4. Un classement FFN par club toutes catégories sera réalisé par rapport au nombre de km effectué dans la journée.

### Classement Mixte :

5. Un classement mixte par club à l'addition des 2 précédents classements. Ce classement ne regroupera que les clubs ayant des participants valides et handisport.

Un pot sera servi à partir de 17 h 15 lors de la remise des récompenses.

## RECOMPENSES :

- 1 diplôme sera délivré à chaque nageur.
- 1 médaille aux 3 premiers individuels Dames et Messieurs, pour chacun des deux classements 1 et 2, toutes catégories d'âges, toutes classifications confondues.
- 1 coupe aux 3 premiers clubs des classements 3 et 4
- Le « Challenge »** sera attribué au club qui aura totalisé le plus de km durant cette animation sur le classement 5.
- 1 coupe sera remise au 2<sup>ème</sup> club et au 3<sup>ème</sup> club du classement 5.

---

## JURY :

Tous les officiels disponibles sont les bienvenus.

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

<b>Trophée régional Lucien-ZINS</b> <b>Finale régionale Poitou-Charentes / Limousin</b>  <b>Intitulé pour extraNat</b> <b>« Finale régionale benjamins 1 et 2 et poussins 2 »</b>			<b>extraNat</b>
	<b>Compétition de référence régionale</b>		 8X50 m Chronométrage automatique
	<b>Samedi 15 juin 2013</b> 1 <sup>ère</sup> réunion : MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2 <sup>ème</sup> réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h30  <b>Dimanche 16 juin 2013</b> 1 <sup>ère</sup> réunion : MATIN OP 8h00 – DE 9h30 2 <sup>ème</sup> réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h00		<b>LIMOGES (87)</b> <b>Piscine de Beaublanc 50 m</b>
	2001-2000 (12 et 13 ans)  2002 (11 ans)	<b>Benjamines et benjamins 1 et 2</b>  <b>Ouverture aux Poussins 2 sur la base d'un quota fixé à 10 nageurs au maximum filles et garçons par département.</b>	
	<b>Droits d'engagement : 9 € par nageur pour l'ensemble des épreuves de la finale</b> Règlement par chèque à l'ordre de : ➔ Pour les clubs du Limousin : FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club) ➔ Pour les clubs de Poitou-Charentes : au comité régional Poitou-Charentes		
	➔ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 11 juin 2013 - 23 h 59</b>  ➔ <b>Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 13 juin 2013 - 23 h 59 dernier délai, sinon le forfait est considéré comme un engagement à l'exception de la présentation d'un certificat médical.</b>		

## RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN ET ORGANISATION REGIONALE

### ■ Préambule

À travers cette déclinaison régionale du Trophée national Lucien-ZINS mais adaptée au gré de chacune des régions, la possibilité est offerte à un grand nombre de nageurs d'avoir une finalité sportive de fin de saison. L'objectif est de maintenir les nageurs concernés jusqu'à la fin de la saison par un programme d'épreuves attractif.

### ■ Contenu du programme

- **Épreuves individuelles** (6 en filles et 6 en garçons)  
 50 m nage libre, 400 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon, 200 m 4 nages.  
*Classement au temps 12 ans et 13 ans confondus.*

**Le programme des poussins 2 est identique à celui des benjamins.**

### ■ Mode de qualification

Les benjamins qualifiés pour la finale nationale et ceux qualifiés pour la finale interrégionale ne peuvent pas participer à la finale régionale.

Pour participer à la finale régionale, les benjamins 1 et benjamins 2 doivent :

- Avoir nagé les 6 épreuves différentes du programme du Natathlon,
- Avoir marqué au moins 1 point sur chacune des différentes épreuves,
- Avoir réalisé, lors des 3 étapes du Natathlon un total minimum de points à la table de cotation fixé à :
  - ➔ Pour les benjamins : 500 points
  - ➔ Pour les benjamines : 1000 points

Tous cas particulier sera étudié en commission sportive régionale natation.

**Ouverture aux Poussins 2 sur la base d'un quota fixé à 10 nageurs au maximum filles et garçons par département.**

Chaque département reste libre de définir ses propres critères d'accès pour les poussins et d'organiser s'il le souhaite une sélection départementale.

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

## Procédures d'engagements

### Les engagements pour les benjamins :

Les engagements sont effectués sur le modèle de la FFN avec une confirmation de l'engagement à la date du mardi 11 juin 2013 à 23h59.

### Les engagements pour les poussins 2 :

- o Chaque département arrête sa liste de poussins 2 qu'il transmet à l'organisateur
- o Chaque département donne la consigne à ses clubs d'engager les nageurs concernés sur Extranat.

## Droits d'engagements

Les droits d'engagements sont fixés à 9€ par nageur pour l'ensemble des épreuves de la finale.

Les droits d'engagements sont réglés par les clubs à leur comité régional d'origine (pour les clubs de Poitou-Charentes, au comité régional Poitou-Charentes et pour les clubs du Limousin au comité régional du Limousin : règlement à l'ordre de FFN Comité du Limousin.).

## Gestion informatique

- o Sur la mise en ligne l'appellation sera "finale régionale benjamins 1 et 2 et poussins 2",
- o Mise en ligne par le comité du Limousin. Uniquement sur les performances de la saison en cours

## Récompenses

Un seul podium commun aux 2 régions par sexe.

### Les récompenses pour les benjamins :

- o Récompense sur le total des points marqués sur les 6 épreuves pour :
  - les 5 premiers garçons et les 5 premières filles par année d'âge.
- o **Trophées et lots** pour les 5 premiers (filles et garçons) au total des points marqués sur les 6 épreuves de chaque catégorie.

### Les récompenses pour les poussins 2 :

- o une médaille et un lot pour les 3 premiers (filles et garçons) au total des points réalisés sur les 6 épreuves.

## Les règles des amendes pour les forfaits et les officiels

Les règlements propres à chaque région d'accueil de l'organisation s'appliquent pour tous les clubs des deux régions.

## Programme et horaires

Samedi 15 juin 2013	
1 <sup>re</sup> réunion	2 <sup>e</sup> réunion
Ouverture des portes : 8 h00 • Début des épreuves : 9 h30	Ouverture des portes : 14 h00 • Début des épreuves : 15 h30
1 – 50 Brasse garçons	4 – 50 Papillon filles
2 – 400 NL filles	5 – 200 4 N garçons
3 – 50 Dos garçons	6 – 50 NL filles
Dimanche 16 juin 2013	
3 <sup>e</sup> réunion	4 <sup>e</sup> réunion
Ouverture des portes : 8 h00 • Début des épreuves : 9 h30	Ouverture des portes : 14 h00 • Début des épreuves : 15 h00
7 – 50 Brasse filles	10 – 50 Papillon garçons
8 – 400 NL garçons	11 – 200 4 N filles
9 – 50 Dos filles	12 – 50 NL garçons

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

## JURY :

JUGES ARBITRES :

STARTERS :

JUGE DE NAGES :

CHRONOMETREUR EN CHEF – SUPERVISEUR :

SECRETARIAT TECHNIQUE :

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

<b>INTER DEPARTEMENTS POUSSINS</b> <b>Poitou-Charentes et Limousin</b>			<b>extraNat</b>
	<b>Compétition d'animation</b>		
	<b>Dimanche 23 juin 2013</b> 1 <sup>ère</sup> réunion : MATIN OP 8h00 – DE 9h00 2 <sup>ème</sup> réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h00		<b>Poitou-Charentes</b> <b>(lieu à définir)</b>
	2001-2000 (12 et 13 ans)	<b>Poussines et Poussins</b>	
	<b>Droits d'engagement : <span style="color: red;">gratuit</span></b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➡ <b>Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 18 juin 2013 - 23 h 59</b></li> <li>➡ <b>Tout forfait ou toute modification dans la composition de l'équipe doit être signalée auprès de l'organisateur dès que possible</b></li> </ul>		

"L'inter département poussins est une compétition ouverte à tous les départements des régions Poitou-Charentes et Limousin.

**Il est rappelé que tous les nageurs devront être titulaires du Pass'compétition ENF natation course.**

Attention : pour cette compétition le règlement FINA s'applique dans son intégralité. En plus du jury désigné par les régions (2 JA, 2 starters, 2 JN et 1 arbitre de WP) chaque département sera tenu de présenter 4 officiels B minimums afin que le jury soit conforme aux exigences régionales. Ces officiels devront être inscrits en même temps que les engagements des nageurs.

## **Détail des épreuves**

Une équipe départementale sera composée de 12 poussines et 12 poussins.

### ● **Natation Course**

100 NL et 400 NL ; 50 Brasse ; 50 Dos ; 50 Papillon ; 200 4N

### ● **Relais**

12\*100 4N (Chaque nageur effectue un 100m 4 nages) ; 12\*50 NL

### ● **Water-Polo**

Matches de Mini Polo

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

## Les classements :

Classement spécifique IDP

4 classements sont mis en place.

### Classement Natation Course

Chaque nageur effectuera une épreuve individuelle. Deux nageurs seront engagés par épreuve individuelle. Chaque épreuve individuelle rapporte un nombre de points à la place (voir tableau ci-dessous). Le classement natation course se fera à l'addition de tous les points obtenus dans l'équipe. Un classement filles et un classement garçons.

### Classement Relais

Chaque nageur participera obligatoirement aux deux épreuves de relais. Chaque relais rapporte un nombre de points à la place (voir tableau ci-dessous). Le classement Relais se fera à l'addition des points des deux relais par équipe. Un classement filles et un classement garçons.

### Classement Water-Polo

Un tournoi est organisé avec tirage au sort (réunion technique avant la compétition) des demi-finales, puis finale ou petite finale.

Le classement se fait à la place (voir tableau ci-dessous). Un tournoi féminin et un tournoi masculin.

L'organisation des tournois sera défini selon le nombre d'équipes engagées.

### Tableau Classement Spécifique

Epreuves	Natation Course					Relais			WP
	100 NL	400 NL	50 Br	50 Dos	50 Pap	200 4N	12*100 4N	12* 50 NL	Tournois
1 <sup>er</sup>	8	8	8	8	8	8	8	8	8
2 <sup>ème</sup>	6	6	6	6	6	6	6	6	6
3 <sup>ème</sup>	5	5	5	5	5	5	5	5	5
4 <sup>ème</sup>	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5 <sup>ème</sup>	3	3	3	3	3	3	3	3	3
6 <sup>ème</sup>	2	2	2	2	2	2	2	2	2
7 <sup>ème</sup>	1	1	1	1	1	1	1	1	1

### Classement Général

Un classement général des "Inter départements poussins" sera établi à l'issue de la compétition à l'addition des points obtenus au cours des trois classements précédents. A l'issue de chaque classement intermédiaire (NC, Relais et WP) le département vainqueur se verra attribuer 8 points, le deuxième 6 points, le troisième 5 points, le quatrième 4 points, le cinquième 3 points, le sixième 2 points et le septième 1 point. Seuls ces points seront additionnés et comptabilisés pour le classement général.

En cas d'égalité, les points obtenus au classement relais départageront les équipes.

### Tableau Classement Général

	Natation Course	Relais	Water-Polo
1 <sup>er</sup>	8	8	8
2 <sup>ème</sup>	6	6	6
3 <sup>ème</sup>	5	5	5
4 <sup>ème</sup>	4	4	4
5 <sup>ème</sup>	3	3	3
6 <sup>ème</sup>	2	2	2
7 <sup>ème</sup>	1	1	1

Pour être classées, les équipes doivent obligatoirement prendre part aux épreuves de natation course, de relais et de water-polo.

En cas de disqualification, aucun point n'est marqué.

# RÈGLEMENT NATATION COURSE

## ☞ Modalités de qualification :

Chaque département présentera une équipe composée de 12 nageurs et 12 nageuses.

## ☞ Modalités d'engagement :

Les engagements devront être réalisés sur Extranat avant la date limite du mardi 18 juin 2013 à 23h59. Tout forfait et toute modification dans la composition de l'équipe doit être signalée auprès de l'organisateur dès que possible.

Après la date limite, les engagements ne pourront être validés.

## ☞ Récompenses :

Les 3 premières équipes filles et les 3 premières équipes garçons au classement général recevront une coupe. En cas d'égalité, la différence se fera au classement des relais et le cas échéant à l'ordre d'arrivée du 12x1004N.

Chaque nageur des 3 premières équipes de chaque classement recevra une médaille (remplaçant compris). Soit 234 médailles.

## ☞ Programme et horaires :

<b>Dimanche 23 juin 2013 1ère réunion OP : 8h - DE : 09h</b>	<b>Dimanche 23 juin 2013 2ème réunion OP : 14h - DE : 15h</b>
1. 12*100 4N filles puis garçons	6. Finale et Petite Finale Filles et Garçons
2. 50 Dos filles puis garçons	<i>Pause</i>
3. 200 4N filles puis garçons	7. 100 NL filles puis garçons
4. 50 Brasse filles puis garçons	8. 400 NL filles puis garçons
<i>Pause</i>	9. 50 Papillon filles puis garçons
5. Demi-Finales Filles et Garçons	10. 12*50 NL filles puis garçons

DOCUMENT A VENIR

REGLEMENT SPORTIF  
NATATION SYNCHRONISEE



SAISON 2012/2013  
COMITE DU LIMOUSIN